

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	02	INFRASTRUCTURE	17	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01
EDUCATION	12	SOCIAL	07	TRANSPORT	06
ADMINISTRATION	15	ECONOMIE	02	RURAL	04

N° 3002

19 Février 2024

19 February 2024

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	000015/CRTV/DG/DAF/DMA/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° __000015/CRTV/DG/DAF/DMA/SM DU _16 FEVRIER 2024_ PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 018/AONO/ CRTV/CI PM/2023 DU 28 NOVEMBRE 2023 POUR L'ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES LOCAUX DE LA CRTV EN SEPT LOTS – EXERCICE 2024.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

2	Reference	01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE ET OUVERTURE DES OFFRES DE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/SPE/CIPM/2024 DU 29 JANVIER 2024 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL DE LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

3	Reference	011/AONO /C. AKOM II/CIPM-AKOM II/2024 du 12/02/20 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO /C. AKOM II/CIPM-AKOM II/2024 DU 12/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE MVIE (PETIT PARIS); NNEMEYONG (QUARTIER EPC); ENYIANKOL (QUARTIER BARRIERE DE PLUIE); EFOULAN 1 (QUARTIER AVELEWO'O); EFOULAN 2, ARRONDISSEMENT D` AKOM II, DEPARTEMENT DE LOCEAN, REGION DU SUD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	15-03-2024

4	Reference	004/AMI/CAMPOST/DG/CPCP/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°000004/AMI/CAMPOST/DG/CPCP/2024 DU 16 FEVRIER 2024EN VUE DE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) AU TITRE DE L'EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	01-03-2024

5	Reference	04/D/FEICOM/D Lire
	Titre/objet	DECISION N° 04/D/FEICOM/DG DU 16 FEV 2024POUR LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES GADGETS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION AU FEICOM.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	<p>Reference 03/A/C-MGAM/SG/SPM/2024 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N° 03/A/C-MGAM/SG/SPM/2024REF; « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-MASSANGAM/CIPM/2024 DU 25/01/2024 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU EN BT CABLE MM[^] DU CARREFOUR LYCEE BILINGUE DE MASSANGAM ET EN BT/MT MONO DANS LE QUARTIER MACHU VILLAGE MASSANGAM (LOT N°01) : TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DU QUARIER MACHOUTPOU, VILLAGE MANKOUNKOU (LOT2) ; DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM, DEPARTEMENT DU NOUN. REGION DE L'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	--

7	<p>Reference 010/AONO/CAKOMII/CIPM/2024 DU 12/02/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/CAKOMII/CIPM/2024 DU 12/02/2024, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES LYCEE MIXTE-EGLISE EPCO; DERRIERE ANCIENNE AUBERGE MUNICIPALE-PONT QUARTIER ZAIR; STADE-EGLISE CATHOLIQUE (2,00KM) DANS LA COMMUNE D'AKOMII, DÉPARTEMENT DE L'OCEAN, RÉGION DU SUD.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 14-03-2024</p>
----------	---

8	<p>Reference 007/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2024 DU 19/02/2024, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE D'AKOEMAN CENTRE (PHASE 1) DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.(EN PROCEDURE D'URGENCE)</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 22-03-2024</p>
----------	--

9	<p>Reference 002/DC/C-DLAO/CIPM/AG/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C-DLAO/CIPM/AG/2024 DU 31/01/2024 POUR EQUIPEMENT EN 240 TABLE-BANCS ET 06 BUREAUX MAITRES DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D' INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2024</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 22-02-2024</p>
----------	--

10	<p>Reference 001/AMI/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 DU 16 FEVRIER 2024 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE METROLOGIE DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DU COMMERCE.-</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 08-03-2024</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference	00000007/ DP/JO6/SP/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000007/ DP/JO6/SP/2024 PORTANT PROCLAMATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°001/AONOPU/JO6/SAEF/CDPM/2024 DU 03/01/2024, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DISPENSAIRE NKOZOA (PK0+00 AU CARREFOUR BEIGNET) -GROUPE SCOLAIRE VERONIQUE-SENAT ET MOSQUEE NKOZOA, DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

12	Reference	00000100/DP/JO6/SP Lire
	Titre/objet	DECISION PREFERATORALE N° 00000100/DP/JO6/SPPORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°001/AONOPU/JO6/SAEF/CDPM/2024 DU 03/01/2024, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DISPENSAIRE NKOZOA (PK0+00 AU CARREFOUR BEIGNET) -GROUPE SCOLAIRE VERONIQUE-SENAT ET MOSQUEE NKOZOA, DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

13	Reference	008/AONO/CAKOMII/CIPM/2024 DU 12/02/2024. Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CAKOMII/CIPM/2024 DU 12/02/2024, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DE LA BOUCLE DE LA RESIDENCE DU SOUS-PREFET, DANS LA COMMUNE D'AKOMII, DÉPARTEMENT DE L'OCEAN, RÉGION DU SUD.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	14-03-2024

14	Reference	02/A/CK-CIPM/SG/2024 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°02/A/CK-CIPM/SG/2024
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

15	Reference	002/AONO/COM-ESSE/SM/SIGAMP/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/COM-ESSE/SM/SIGAMP/2024 DU 19 FEVRIER 2024(EN PROCEDURE D'URGENCE)POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE AU CARREFOUR NGONWA DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT BIP 2024.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-03-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

16	Reference	005/AONO/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF (09) FORAGES EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD (EN DEUX (02) LOTS). FINANCEMENT : BIP MINEE ET MINDDEVEL - EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	15-03-2024

17	Reference	006/AONO/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA LIGNE ELECTRIQUE HT/BT SUR L'AXE AZEM-MBILEMVOM, DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD. FINANCEMENT : BIP MINEE- EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	15-03-2024

18	Reference	006/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2024 DU 19/02/2024, POUR LA REALISATION D'UN PROJET DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE MEBOGO ASSI (INTER R0148)- MAIRIE- RESIDENCE SP ET CARREFOUR CITE- ECOLE PUBLIQUE (INTER R0148) DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE(EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	22-03-2024

19	Reference	001/AONO/SOHLI/CIPM/2024 DU 15/02/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SOHLI/CIPM/2024 DU 15/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE, D'INSTALLATION ET DE MISE EN SERVICE DE TROIS (3) GROUPES FROID ET TROIS (3) BALLONS D'EAU CHAUDE SANITAIRE A L'HOTEL SAWA - DOUALA FINANCEMENT : BUDGET SOHLI 2024, IMPUTATION : 2381000DT036
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-03-2024

20	Reference	001/DC/C.DLAO/CIPM/TBEC/2024 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C.DLAO/CIPM/TBEC/2024 DU 31/01/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE DZIGUILAO LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE SAOYAWE LOT 3 : ECOLE PUBLIQUE BALANE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE L'ETAT, MINEDUB, EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-02-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

21	Reference	00003/AAMI/MINEPDED/DAG/SDBMM/SM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00003/AAMI/MINEPDED/DAG/SDBMM/SM/2024 DU 16 FEVRIER 2024 POUR LA CONSTITUTION DE LA LISTE RESTREINTE DES CABINETS D'ETUDES DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ÉLABORATION DES PLANS LOCAUX D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	04-03-2024

22	Reference	00002/AAMI/MINEPDED/DAG/SDBMM/SM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00002/AAMI/MINEPDED/DAG/SDBMM/SM/2024 DU 16 FEVRIER 2024 POUR LA CONSTITUTION DE LA LISTE RESTREINTE DES CABINETS D'ETUDES DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA CONCEPTION D'UN DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES STRATEGIES SECTORIELLES : CAS PILOTE DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX DU SECTEUR RURAL. »
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	04-03-2024

23	Reference	009/AONO/CAKOMII/CIPM/2024 DU 12/02/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/CAKOMII/CIPM/2024 DU 12/02/2024, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES HOTEL DE VILLE-DELEGATION MINADER ; ANCIENNE GARE ROUTIERE-UNITE DE TRANSFORMATION DE MANIOC ; STADE-NOUVELLE GENDARMERIE (2,600KM) DANS LA COMMUNE D'AKOMII, DÉPARTEMENT DE L'OCEAN, RÉGION DU SUD.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	14-03-2024

24	Reference	0351-24/ADC/DG/DG.M/DG.MF/nfb Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°0351-24/ADC/DG/DG.M/DG.MF/NFBPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 36/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 28/09/2023 RELATIF À LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

25	Reference	000265/CRTV/DG/DAF/DMA/SM Lire
	Titre/objet	DECISION N°000265/CRTV/DG/DAF/DMA/SM DU 16 FEVRIER 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 018/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 28 NOVEMBRE 2023 POUR L'ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES LOCAUX DE LA CRTV EN SEPT LOTS – EXERCICE 2024.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

26	Reference	19/24/D/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U07/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 19/24/D/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U07/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'ACQUISITION DE DEUX VÉHICULES (UNE CAMIONNETTE ET UN MINI BUS DE 16 PLACES) AU LYCÉE TECHNIQUE DE OMBE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

27	<p>Reference 002/AONO/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024 Lire</p> <p>Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLEPUBLIQUE BILINGUE DE MEKAM (LOT 1) ET D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE D'AKOM-NDONG (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 13-03-2024</p>
-----------	---

28	<p>Reference 02/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-MINMAP-NDE/ C-BASSAMB Lire</p> <p>Titre/objet OPEN NATIONAL TENDER FILE NO.02 /AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-MINMAP-NDE/ C-BASSAMBA/CIPM-BSSBA/2024 OF 12/02/2024 FOR THE INSTALLATION WORK OF SOLAR STREET LIGHTS IN THE COMMUNAL SPACE OF BASSAMBA IN THE DEPARTMENT OF NDE. IN EMERGENCY PROCEDURE</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 12-03-2024</p>
-----------	--

29	<p>Reference 007/AONO/CA2/CIPM/2024 DU 12/02/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CA2/CIPM/2024 DU 12/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CMA A AKOM II DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD. EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 12-03-2024</p>
-----------	--

30	<p>Reference 001/AONO/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024 Lire</p> <p>Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE KONGO (INTER N9) - CARREFOUR AZEM (INTER NB17) 4,7 KM, DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 13-03-2024</p>
-----------	--

31	<p>Reference 003/AONR/MINPMEESA/CIPM/2024 DU 19 FEVRIER 2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONR/MINPMEESA/CIPM/2024 DU 19 FEVRIER 2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINPMEESA DE L'ADAMAOUA (PROCEDURE D'URGENCE).</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 14-03-2024</p>
-----------	---

32	<p>Reference 01/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2024 DU_16/02/2024__ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT A LA DIRECTION GENERALE DE L'IRAD</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture 15-03-2024</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

33	Reference 002/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2024 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 002/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2024 DU 22/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) D'AKOEMAN (LOT 1) ET D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE SEP (LOT 2) , DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE..FINANCEMENT : BIP TRANSFERE A LA COMMUNE D'AKOEMAN, EXERCICE 2024 Autres Infrastructures 22-03-2024
-----------	---	--

34	Reference 004/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2024 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2024 DU 19/02/2024, POUR LA REALISATION D'UN PROJET D'OUVERTURE DES ROUTES BRETELLE MISSION CATHOLIQUE-GENDARMERIE (INTER C0133001)- MAIRIE- TRIBUNE MUNICIPALE- GENDARMERIE DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. (EN PROCEDURE D'URGENCE) Routes et Infrastructures Routières 22-03-2024
-----------	---	--

35	Reference 02/AONO/ADC/CIPM/2024 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°02/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 19/02/2024POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE DU PERSONNEL A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.FINANCEMENT: SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. ; EXERCICE 2024 ET SUIVANTS. Services et Prestations Intellectuelles 11-03-2024
-----------	--	--

36	Reference 005/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2024 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2024 DU 19/02/2024, POUR LA REALISATION D'UN PROJET DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE PONT SO'O-CARREFOUR NGOUMBOU NKOLMEYOS – NKOUT L= 14,300 KM COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. (EN PROCEDURE D'URGENCE) Routes et Infrastructures Routières 22-03-2024
-----------	---	---

37	Reference 007/AONO/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AUX LOGEMENTS SOCIAUX, DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL - EXERCICE 2024 Bâtiments et Equipements Collectifs 18-03-2024
-----------	--	---



RESUME DES CONSULTATIONS

38	Reference	004/AONR/MINPMEESA/CIPM/2024 DU 19 FEVRIER 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 004/AONR/MINPMEESA/CIPM/2024 DU 19 FEVRIER 2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AVEC GUERITE, DES VRD ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS SUR LE SITE ABRITANT LES SERVICES DES DELEGATIONS REGIONALE DU SUD ET DEPARTEMENTALE DE LA MVILA DU MINPMEESA (PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	14-03-2024

39	Reference	006/2024/AONO/C-KALFOU/CIPM/T-BEC Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/2024/AONO/C-KALFOU/CIPM/T-BEC DU 14/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'EP LOKORO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KALFOU- DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L'EXTREME NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	08-03-2024

40	Reference	011/AONO/PAK/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/PAK/CIPM/2024DU 14 FEVRIER 2024 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE DANS LE DOMAINE PORTUAIRE DE KRIBI
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	18-03-2024

41	Reference	013/DC/C-DARAK/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN° 013/DC/C-DARAK/CIPM/2024 DU 08/02/2024POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL MEDICAL, DANS CERTAINS CENTRES DE SANTE (LOI) ET (LOT2), DE DARAK, DANS LACOMMUNE DE DARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI.
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	02-03-2024

42	Reference	003 /2024/AONO/C-KALFOU/CIPM/T-BEC Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 /2024/AONO/C-KALFOU/CIPM/T-BEC DU 13/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE DJABTEWO DANS L'ARRONDISSEMENT DE KALFOU- DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L' EXTREME NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	07-03-2024

43	Reference	001/AONO/COM-ESSE/SIGAMP/SG/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°001/AONO/COM-ESSE/SIGAMP/SG/2024 DU 19 FEVRIER 2024(EN PROCEDURE D'URGENCE)POUR LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS SOCIAUXDANS LES LOCALITES SUIVANTES :-(LOT 1) : CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNELLE A L'EM DE BIKOUE;-(LOT 2) : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'ESSE VILLE.DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT BIP 2024.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-03-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

44	Reference	001/DC/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024, RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE POUR LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	18-03-2024

45	Reference	008/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 19/02/POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE, EN DEUX LOTS. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-03-2024

46	Reference	00001/AAMI/MINEPDED/DAG/SDBMM/SM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00001/AAMI/MINEPDED/DAG/SDBMM/SM/2024 DU 16 FEVRIER 2024 POUR LA CONSTITUTION DE LA LISTE RESTREINTE DES CABINETS D'ETUDES DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DES INDICATEURS D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES. »
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	04-03-2024

47	Reference	003/AONO/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SEMI-DEFINITIF SUR LA RIVIERE NYAYA, DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	14-03-2024

48	Reference	003/AONO/COM-ESSE/SIGAMP/SG/2024 Lire
	Titre/objet	AVISD'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°003/AONO/COM-ESSE/SIGAMP/SG/2024 DU 19 FEVRIER 2024(EN PROCEDURE D'URGENCE)POUR LA CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPÉS DE PMH DANS CHACUNE DES LOCALITÉS SUIVANTES :LOT 1: MBOASSI ET NKOLTEGUE; LOT 2: CSI DE MBEMEDZOU ET DE NKOMEYO;LOT 3: EP D'AWAE - ESSE;DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	18-03-2024

49	Reference	11/24/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U07/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 11/24/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U07/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/23/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2023 DU 16 OCTOBRE 2023 POUR L'ACQUISITION DE DEUX VEHICULES (UNE CAMIONNETTE ET UN MINI BUS DE 16 PLACES) AU LYCEE TECHNIQUE DE OMBE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

50	Reference	ADDITIF N°1 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°1AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTAONO N° 003/AONO/MINADER/PULCCA/UGP/CCCM-AG/CSPM/01-2024 DU 29 JANVIER 2024 POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA FORMATION A L'UTILISATION DES KITS AGRO METEOROLOGIQUES
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

51	Reference	001/AONO/RG-PU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/RG-PU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2024 DU02 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL EN TERRES STABILISEES A NJIKETNKIE DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-03-2024

52	Reference	04/CA/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 04/CA/FEICOM/DG DU 16 FEV 2024PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°014/DC/FEICOM/CIPM/2023 DU 28 AOÛT 2023, POUR LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES GADGETS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION AU FEICOM
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

53	Reference	02/AONO/RG-PU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2024 Lire
	Titre/objet	AVISD'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/RG-PU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2024 DU 02 FEVRIER 2023POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE CINQ BOUTIQUES EN TERRE STABILISEE AU MARCHÉ DE KOUNDOUM DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	15-03-2024

54	Reference	0102-24/ADC/DG/DG.M/DG.MF/nfb Lire
	Titre/objet	DECISION N°0102-24/ADC/DG/DG.M/DG.MF/NFBPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ- NSIMALÉN.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

55	Reference	005/AONO/RG-PU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2024 Lire
	Titre/objet	AVISD'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/RG-PU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2024 DU 07 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE ET VRD DE LA MAISON DE LA CULTURE EN MATERIAUX LOCAUX DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	15-03-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

56	<p>Reference 006/AONO/CFBAN/CIPM-TBEC/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CFBAN/CIPM-TBEC/2024 DU 07 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR L'AN 2000 DANS L'ARRONDISSEMENT DE FOUMBAN DEPARTEMENT DU NOUN REGION DE L'OUEST</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 15-03-2024</p>
-----------	---

57	<p>Reference 03/AONO/CFBAN/CIPM-ROUTE/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N°03/AONO/CFBAN/CIPM-ROUTE/2024 DU 02 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE FOYER –MUSEE NJIYOUOM (LOT1) DANS LE CADRE DES PROJETS TRANSFERES AUX CTD E LA COMMUNE DE FOUMBAN DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST FINANCEMENT : BIP MINH DU 2024</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 04-04-2024</p>
-----------	---

58	<p>Reference 004/AONO/C.FBAN/CIPM/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO /C.FBAN/CIPM/2024 DU 02 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE KOUPA MATAPIT – KOUFOUMLLOUM SUR 6 KM AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT DE 2 X 1,5 X 6M DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST FINANCEMENT BIP</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 15-03-2024</p>
-----------	---

59	<p>Reference 03/AONO/C KTBA/MO/CIPM/TR/2024 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE NO 03/AONO/C KTBA/MO/CIPM/TR/2024 DU 09/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE CARREFOUR SULTANA-KOUYIEYEN-KOUCHANKAP (INTER R628) Y COMPRIS LA CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE AU PK 13 SUR LE COURS D'EAU KOUONKE DANS LA LOCALITE DE KOUONKE DANS LA COMMUNE DE KOUTABA, DEPARTEMENT DU NOUN , REGION DE L'OUEST FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2024.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 05-03-2024</p>
-----------	--

60	<p>Reference 03/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-MINMAP-NDE/DD-MINDDEVE Lire</p> <p>Titre/objet NATIONAL OPEN CALL FOR TENDERS NO. 03/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-MINMAP-NDE/DD-MINDDEVEL-NDE/C-BASSAMBA/CIPM-BSSBA/2024 OF 13/02/2024 FOR MAINTENANCE WORK ON CERTAIN TRACKS IN THE COMMUNITY OF BASSAMBA SECTIONS: 1 MTN CROSSROADS- MBOUNDI; SECTIONS: 2 SUB-PREFECTURE BANYABO CROSSROADS,; SECTIONS: 3 MUNICIPALITY RAMP;</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 13-03-2024</p>
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

61	Reference 012/AONO/C.DARAK/CIPM/2024 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL 012/AONO/C.DARAK/CIPM/2024 DU 08/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DUN/BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DARAK GPEI, DANS LA COMMUNE DE DARAK. DEPARTEMENT DU LOGONE ETCHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 02-03-2024
-----------	---

62	Reference 04/AONO/C-TCH/CIPM/2024 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO04/AONO/C-TCH/CIPM/2024 DU 09 FÉVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE : MAYO-SAUH (LOT N°1) ET DE GOP-REY (LOT N°2), DANS LA COMMUNE DE TCHOLLIRÉ, DÉPARTEMENT DU MAYO REY, RÉGION DU NORD.. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 08-03-2024
-----------	--

63	Reference 004/AONO/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024 Lire Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR COMMUNAUTAIRE A ALOUMA, DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 14-03-2024
-----------	--

64	Reference 01/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-MINMAP-NDE/DD-MINDDEV Lire Titre/objet NATIONAL OPEN CALL FOR TENDERS NO. 01 /AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-MINMAP-NDE/DD-MINDDEVEL-NDE/C-BASSAMBA/CIPM-BASSAMBA/2024 OF 12/02/2024 IN EMERGENCY PROCEDURE FOR CONSTRUCTION WORK ON CERTAIN INFRASTRUCTURES IN THE COMMUNITY OF BASSAMBA IN 02 LOTS LOTS DESIGNATION AND LOCATION OF WORK LOCATION FUNDING LOT 1 - CONTINUATION OF CONSTRUCTION WORK ON THE BASSAMBA MUNICIPAL INN NTAKOU BIP MINEDDEVEL 2024 LOT 2 - CONSTRUCTION OF A SCHOOL LIBRARY AT BABOSSA EP BABOSSA BIP MINEDUB 2024 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 12-03-2024
-----------	---

65	Reference 002/AONO/CPB/CIPM/2024 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002 /AONO/CPB/CIPM/2024 DU 08 FÉVRIER 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CAMP COMMUNAL DE PETE-BANDJOUN, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 12-03-2024
-----------	--

66	Reference 001/AONO/CPB/CIPM/2024 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONO/CPB/CIPM/2024 DU 06 FEVRIER 2024 POUR LE RENFORCEMENT DE L'ECLAIRAGE AVEC LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LE CENTRE URBAIN DE PETE-BANDJOUN, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 12-03-2024
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

67	Reference	001/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°001/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2024 DU 19/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP TRANSFERE A LA COMMUNE D'AKOEMAN, EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	22-03-2024

68	Reference	001/AONO/CHC S.A./HILTON/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 001/AONO/CHC S.A./HILTON/CIPM/2024 DU 19 FEVRIER 2024 POUR L'ACQUISITION DE HUIT (08)VEHICULES NEUFS AU PROFIT DE LA CAMEROONHOTELS CORPORATION ET DU HILTON HÔTEL, BOULEVARD DU 20 MAI,A YAOUNDÉ, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CHC S.A. EXERCICE BUDGÉTAIRE : 2023 IMPUTATIONS : 100.51 ET 90.01
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	11-03-2024

69	Reference	003/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°003/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2024 DU 19/02/2024, POUR LA REALISATION D'UN PROJET DE TRAITEMENT DE POINTS CRITIQUES DU TRONCON DE ROUTE CARREFOUR SOUSPREFECTURE- NGOUMBOU COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.(EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	22-03-2024

70	Reference	05/A/C-MGAM/SG/SPM/2024 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 05/A/C-MGAM/SG/SPM/2024REF: « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-IVIASSANGAM/C1PM/2024 DU 25/01/2024 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION ELECTRIQUE EN BT CABLE 3.50 MM2 DU MARCHE MASSANGAM VERS LA TRIBUNE MUNICIPALE, ET EN BT/MT MONO DANS LES QUARTIERS NJIMELOUO ET MABOU (LOT N° 01) ; ET LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION BT MONO DU CARREFOUR NJIKOUONDA, VILLAGE MATOUFA, ARRONDISSEMENT DE MASSANGAM (LOT N°02) DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM, DEPARTEMENT DU NOUN. REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N° __000015/CRTV/DG/DAF/DMA/SM DU _16 FEVRIER 2024_ PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 018/AONO/ CRTV/CI PM/2023 DU 28 NOVEMBRE 2023 POUR L'ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES LOCAUX DE LA CRTV EN SEPT LOTS – EXERCICE 2024.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage communique, les résultats de l'Appel d'Offres n° 018/AONO/CRTV/CIPM/2023 du 28 novembre 2023 pour l'entretien et le nettoyage des locaux de la CRTV en sept lots – Exercice 2024, sont récapitulés dans le tableau ci-après :

N°	LOTS	ENTREPRISES	MONTANT TTC POUR DOUZE MOIS	DELAI D'EXECUTION
1	Lot 1 : : entretien et nettoyage des locaux du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé	INFRUCTUEUX		
2	Lot 2 : entretien et nettoyage des locaux du Poste National, de la Station Régionale CRTV du Centre et de l'Immeuble CMCA à Nlongkak-Yaoundé	MOZALE SARL Tél. : 697 61 94 24	27 128 884 F CFA	DIX (10) MOIS
3	Lot 3 : entretien et nettoyage des locaux du Centre de formation professionnelle de l'audiovisuel d'Ekounou	MOZALE SARL Tél. : 697 61 94 24	13 041 748 F CFA	DIX (10) MOIS
4	Lot 4 : entretien et nettoyage des locaux des stations régionales CRTV du Littoral à Douala et du Sud-ouest à Buea	MOZALE SARL Tél. : 697 61 94 24	17 122 387 F CFA	DIX (10) MOIS
5	Lot 5 : entretien et nettoyage des locaux des stations régionales CRTV de l'Adamaoua à Ngaoundéré, du Nord à Garoua et de l'Extrême- Nord à Maroua	INFRUCTUEUX		
6	Lot 6 entretien et nettoyage des locaux des stations régionales CRTV de l'Ouest à Bafoussam et du Nord-ouest à Bamenda	INFRUCTUEUX		
7	Lot 7 : entretien et nettoyage des locaux des stations régionales CRTV du Sud à Ebolowa et de l'Est à Bertoua	INFRUCTUEUX		

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée des cautions de soumission.

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

ADDITIF N°01 PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE ET OUVERTURE DES OFFRES DE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/SPE/CIPM/2024 DU 29 JANVIER 2024 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL DE LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 15 Février 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NNANA MARIE CLAIRE

COMMUNE D'AKOM II

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO /C. AKOM II/CIPM-AKOM II/2024 DU 12/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE MVIE (PETIT PARIS); NNEMEYONG (QUARTIER EPC); ENYIANKOL (QUARTIER BARRIERE DE PLUIE); EFOULAN 1 (QUARTIER AVELEWO'O); EFOULAN 2, ARRONDISSEMENT D` AKOM II, DEPARTEMENT DE LOCEAN, REGION DU SUD

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'AKOM II lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE MVIE (PETIT PARIS); NNEMEYONG (QUARTIER EPC); ENYIANKOL (QUARTIER BARRIERE DE PLUIE); EFOULAN 1 (QUARTIER AVELEWO'O); EFOULAN 2, Arrondissement d`AKOM II, Département de l'Océan, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

1. - Travaux préliminaires

- Études géophysiques et implantation du forage ; - Foration
- Fourniture et pose de PVC plein 112-125 mm ;
- Fourniture et pose de PVC crépiné 112-125mm ; - Fourniture et mise en place du massif filtrant ;
- Mise en place d'une tête de forage ;
- Nettoyage et développement du forage à l'air-lift ; - Essai de pompage par palier ;
- Construction de la superstructure.

La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes techniques en vigueur sur financement public est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO.

- Equipement
- Fourniture et Pose d'une PMH ;
- Fourniture et Pose de cadenas pour fermeture de la pompe ; - Mise à disposition d'un kit de pièces de rechange;
- Analyses chimique et bactériologique

Les eaux prélevées et analysées comme prescrit dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de, Quarante- deux millions cinq cent mille (42 500 000) francs CFA et constitue l'enveloppe plafond du maître d'ouvrage.

4. Allotissement

LOT UNIQUE Les travaux objet du présent avis sont orientés sur la construction d'un forage.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais témoignant d'une expérience claire et d'une aptitude technique (personnels et matériels) dans les travaux de construction d'ouvrage d'hydraulique et n'ayant aucun antécédent lié aux pratiques de fraude, d'abandon de chantier au cours des cinq dernières années.

Tout antécédent recensé et vérifié relatif aux motifs ci-dessus entrainera la disqualification de l'offre de l'entreprise concernée.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont cofinancés sous BIP-MINEE.

7. Consultation du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat General de la Commune d'AKOM II, téléphone : 699978774 / 693248725, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le présent dossier d'appel d'offres (DAO) s'obtient au Secrétariat General de la Commune d'AKOM II, téléphone : 656576625/653087363, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 75000 (soixante-quinze mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de ladite Commune.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels devra parvenir au Secrétariat General de la Commune d'AKOM II au plus tard le 15/03/2024 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention ci-après :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AAONO/C. AKOM II/CIPM-AKOM II/2021 DU 12/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE MVIE (PETIT PARIS); NNEMEYONG (QUARTIER EPC); ENYIANKOL (QUARTIER BARRIERE DE PLUIE); EFOULAN 1 (QUARTIER AVELEWO'O); EFOULAN 2, ARRONDISSEMENT D'AKOM II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

" A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT "

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prescrit par l'autorité contractante pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois correspondant à cent- vingt (120) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 850 000 (huit cent cinquante mille) francs CFA établie suivant le modèle joint en annexe du présent DAO délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère chargé des Finances selon la liste figurant dans la pièce 13 du DAO valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclaré irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréé par le Ministère chargé des Finances dans les conditions de la Commission Bancaire d' Afrique Centrale (COBAC) ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre.

Le présent avis sera publié dans le journal des marchés de l'ARMP et par voie d'affichage à l'hôtel de ville d'AKOM II.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (01) seul temps et **aura lieu le 15/03/2024 à quatorze (11) heures** à la Commune d'AKOM II par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclaré irrecevable.

14. Critères d'évaluation

Évaluation des Offres se fera en un temps et en trois étapes.

*1^{ère} étape: Vérification de la conformité des offres administratives de chaque

soumissionnaire ;

*2^{ème} étape : évaluation des offres techniques ;

*3^{ème} étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

a Abandon d'un marché public dans le territoire national

Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission
 - Absence d'une pièce administrative au terme du délai réglementaire accordé pour sa régularisation ;
 - Présence des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables contre leurs auteurs (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux),
 - Pièces administratives floues et inexploitable entrainent le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Offre technique :

- La surface financière inférieure au tiers (1/3) du coût prévisionnel du projet ;
 - Les fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire (CV des personnels techniques et références douteuses dans les travaux similaires ;
 - La présence des pièces falsifiées ;
 - La non-conformité de l'offre à l'une des spécifications techniques du DAO notamment :
 - Plan type
 - Planning conforme au délai d'exécution du Maître d'ouvrage
 - La non acceptation d'une des conditions de la lettre commande par le soumissionnaire (absence de la visite de site ; CCAP, CCTP, CCES et plans types non paraphés, non datés et non signés) ;
 - Absence des contacts téléphoniques et des pièces d'identification des personnels clés (conducteur des travaux et chef de chantier) ;
 - Le non-respect de deux (02) critères essentiels

Offre financière :

- Absence ou non-conformité du BPU, du CDQE ou du sous-détail d'un prix unitaire quantité dans le DAO ;
- La non-conformité au modèle de soumission

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

1. La capacité financière : présentation d'une attestation de capacité financière au moins égale au 2/3 du montant prévisionnel du projet ;
2. L'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires sur le financement public (exécution d'au moins un (01) projet similaire au cours des trois (03) dernières années)
3. La qualification et l'expérience des personnels d'encadrement (un conducteur des travaux, Technicien Supérieur du Génie Civil ou du Génie Rural ou Génie hydraulique, trois (03) ans d'expérience minimum ; un chef chantier, Technicien du Génie Civil ou Génie Rural, 02 ans d'expérience minimum ;
 1. La disponibilité par la soumissionnaire des matériels appropriés pour l'exécution de ce type de travaux (en propre ou en location : un (01) pick up de liaison et un (01) camion benne.
 2. La méthodologie d'exécution des tâches. Vérification des Offres Financières

Les noms des soumissionnaires et les prix seront lus à haute voix et consignés par écrit lors de l'ouverture des propositions financières. La Commission de Passation des Marchés dresse un procès-verbal de la séance.

La Sous-Commission d'Analyse vérifie si tous les éléments de la proposition technique ont été chiffrés et corrige toutes les erreurs de la manière suivante :

- Lorsqu'il y a contradiction entre les montants en chiffre et les montants en lettre, le montant en lettre fera foi ;
- Lorsqu'il y a une erreur de multiplication des prix unitaires par la quantité correspondante,

Le montant figurant dans la soumission sera corrigé conformément à la procédure ci-dessus et réputé engager le soumissionnaire.

Si le soumissionnaire dont l'offre ainsi corrigée n'accepte pas la correction, son offre est rejetée.

Une offre ayant certains postes du Devis Quantitatif et Estimatif pour lesquels les prix unitaires auront été omis sera systématiquement rejetée, conformément à l'article 37 du Code des Marchés Publics.

Seules les Offres Techniques dont les dossiers administratifs auront été jugés conformes seront évaluées.

15. Attribution

Le Maire de la Commune d'AKOM II attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre cohérente dans l'ensemble est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières établies pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre financière enfin est évaluée la moins disante.

Les remises proposées par certains soumissionnaires non contenues dans le montage des offres technique et financière (coût et délai dans le seul but d'être moins disant sont formellement proscrites pour la présente consultation

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune, la lettre commande des travaux sera conclue entre l'adjudicataire et le Maire de la Commune d'Akom II, Autorité Contractante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune d'Akom II.

AKOM II le 12 Février 2024

Le MAIRE

ELISABETH II MEKA EPSE ATEBA MBALLA

CAMEROON POSTAL SERVICES

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°000004/AMI/CAMPOST/DG/CPCP/2024 DU 16 FEVRIER 2024 EN VUE DE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Directeur Général de la Cameroon Postal Services, sur recommandation de la Commission Technique de Réhabilitation, le Conseil d'Administration et aussi pour conclure avec l'Etat un contrat de performance, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt en vue du recrutement d'un cabinet aux fins de procéder aux travaux d'élaboration du plan stratégique de développement de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) au titre de l'exercice 2024.

2. Objet

Le secteur postal a beaucoup évolué au cours des deux dernières décennies tant sur le plan mondial que sur le plan national. Dans un monde en perpétuel mouvement, cette dynamique n'est pas prête de s'arrêter. En effet, le développement d'internet a contribué à une baisse des flux des courriers physiques au profit des e-mails et sms qui sont plus rapides et moins coûteux. Mais il a dans le même temps fait prospérer les achats de biens en ligne. Dans la même lancée, l'avènement des transactions de paiements mobiles a conduit à une décroissance plus avancée des mandats traditionnels.

Le marché postal camerounais, selon l'étude réalisée par le cabinet KPMG en 2020, fait état de la présence d'environ 250 opérateurs, agissant pour la plupart dans l'illégalité. Malgré la libéralisation effective du secteur postal depuis la loi N°2006/019 du 29 décembre 2006 révisée par la loi N°2020/004 du 23 avril 2020, la prise des mesures pour les cessations d'activités des opérateurs exerçant en marge de la réglementation reste pour autant faible. Le cadre juridique incomplet rend difficile la mise en place d'un modèle économique du marché postal camerounais stable, fiable et viable.

S'il est vrai que le développement d'internet a fait baisser de façon drastique le volume des courriers expédiés, les opérateurs postaux au Cameroun n'ont pas encore su tirer parti de la technologie pour la mise en œuvre de services électroniques. En effet l'étude de faisabilité sur le déploiement d'une plateforme de commerce électronique (e-commerce) réalisée en 2021 par le cabinet KAVAA pour la CAMPOST relève une quasi-inexistence des services électroniques au Cameroun.

Le Gouvernement camerounais a compris qu'au vu de ces évolutions et de la dynamique mondiale, le secteur postal est un levier fort de croissance et d'emploi sur lequel il peut s'appuyer pour sa vision d'émergence à l'horizon 2035. Cette volonté politique, mise en œuvre par le Ministère des Postes et Télécommunications à travers le Plan Stratégique Cameroun Numérique 2020, a identifié le développement du commerce électronique comme un axe stratégique.

La Cameroon Postal Services (CAMPOST) a été créée par Décret N° 2004/095 du 23 avril 2004 du Président de la République, de la fusion entre la Caisse d'Épargne Postale du Cameroun (CEPC) et la Société Nationale des Postes (SONAPOST).

Depuis sa création, la CAMPOST a connu plusieurs changements au plan managérial.

Au départ sous la forme d'une Direction Générale,

Ensuite sous forme d'une Administration Provisoire en juin 2005,

Puis sous un contrat de Gestion avec le Cabinet Canadien TECSULT LIMITED entre 2007 et 2009,

Sous forme d'une Direction Générale intérimaire de Février 2009 à Février 2010,

Entre mars 2010 et juillet 2016 sous forme d'un Contrat d'Assistance Technique avec la Société SOFREPOST, filiale du groupe français La Poste, mandatée par l'État du Cameroun.

Au vu de la situation de la CAMPOST héritée de SOFREPOST, force est de constater que l'exécution de ce contrat n'a pas permis d'atteindre les résultats escomptés par les pouvoirs publics dans le cadre du redressement de la CAMPOST avec une situation financière peu reluisante.

La nomination d'un nouveau Directeur Général à la tête de la CAMPOST intervenue au cours de la session extraordinaire du Conseil d'Administration du 07 juillet 2016, a marqué une nouvelle étape du processus de redressement de la gestion de cette entreprise.

La Direction Générale de la CAMPOST a soumis aux autorités en fin 2016, un Plan de Redressement et de relance. C'est dans ce contexte que le gouvernement a engagé en 2017 l'élaboration d'un Plan de Restructuration de la CAMPOST sur la Période 2019-2021, assorti d'un Contrat Plan État / CAMPOST, en vue de permettre à l'entreprise de sortir de la phase de détérioration de sa valeur et escompter retrouver l'équilibre au bout de 03 ans.

Le présent projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement pour la période 2020-30 (SND30), qui fixe le cadre global d'intervention de l'Etat et de ses partenaires au développement.

Le cadre stratégique global ainsi esquissé, s'accommode d'un droit budgétaire rénové par la loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat, puis renforcé par la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques, textes qui consacrent la budgétisation par programme, plaçant ainsi la logique de performance au cœur de l'action publique. Plus spécifiquement, cette logique de performance a été traduite dans la loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques. Mieux, le régime financier de 2018 enrichit celui de 2007 en apportant une consécration législative aux instruments de cadrage à moyen terme, assurant l'articulation entre le plan stratégique et le budget en accord avec la logique PPBS, suivant un agenda acté par le décret N°2019/281/PM du 31 mai 2019 portant calendrier budgétaire de l'Etat.

Dans la même veine et plus récemment, la circulaire N°04918/MINFI du 06 juillet 2022 régissant les Contrats de performance (CP) entre l'Etat et les Etablissements et Entreprises Publics fait obligation à chacune de ces entités, au plus tard le 31 décembre 2024, de conclure avec l'Etat un « Contrat de Performance qui prend en compte à la fois les cibles pertinentes visées par la politique sectorielle de l'Etat ou de son démembrement concerné et les objectifs apparaissant dans le plan de développement/stratégique ou le plan d'entreprise de l'entité contractante ».

L'enjeu principal pour la CAMPOST est de bâtir une vision stratégique globale pour se placer comme pierre angulaire de la révolution du secteur postal au Cameroun en mettant à la disposition des usagers une offre à forte valeur ajoutée, lui permettant d'améliorer sa compétitivité et d'accroître de manière substantielle son chiffre d'affaires.

3. Consistance des prestations

Mission

La présente mission est placée sous la supervision du Directeur Général de la CAMPOST. Le Consultant travaillera en étroite collaboration avec la Cellule des Projets, de la Coopération et de la Prospective (CPCP) de la CAMPOST. L'objectif de la mission est d'élaborer le plan stratégique de développement de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) sur une période de cinq (05) ans en vue d'atteindre les objectifs de croissance et de compétitivité de l'entreprise.

De façon spécifique, il s'agit de :

faire l'état des lieux de la politique mise en œuvre ;

réaliser le diagnostic stratégique, opérationnel et organisationnel de la CAMPOST ;

identifier les enjeux et les défis auxquels l'entreprise doit faire face ;

sur la base du diagnostic participatif, formuler les objectifs globaux et stratégiques de l'entreprise à l'horizon du plan ;

élaborer une matrice d'actions prioritaires assorties des coûts.

4. Période d'exécution

La mission se fera à Yaoundé immeuble siège de la CAMPOST, 94 Boulevard du 20 Mai, et dans certains établissements du réseau postal et aura une durée de cent vingt (120) jours.

5. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert aux Cabinets disposant d'une bonne connaissance de l'environnement financier et postal national et d'une équipe d'experts confirmés.

Méthodologie

Le Consultant adoptera une approche participative articulée, entre autres, autour des entretiens avec les représentants des organes de gestion (l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration, la Direction Générale), le personnel des services centraux et déconcentrés, les partenaires et les autres parties prenantes.

Les étapes suivantes sont entre autres recommandées dans la démarche du Consultant :

Définition des lignes directrices pour l'élaboration du plan stratégique de développement de la CAMPOST ;

Réunion de démarrage avec la Direction Générale de la CAMPOST et l'équipe projet pour examiner les lignes directrices du plan stratégique de développement et préparer le rapport de démarrage décrivant les étapes clés, les livrables spécifiques et les délais convenus pour le processus du plan stratégique de développement ;

Collecte et exploitation de la documentation existante (plans stratégiques antérieurs, statuts de l'entreprise, lois et règlements du secteur, projets de performance annuels, rapports de performance, contrat plan et rapport d'exécution, études et publications pertinentes, rapports des auditeurs, etc.) ;

Etablissement de la liste des parties prenantes et conduites des interviews structurées autour des guides d'entretiens ou des questionnaires ;

Organisation d'un atelier de validation du diagnostic de la vision et des valeurs prônées par l'entreprise ;

Validation des objectifs globaux, stratégiques et des axes stratégiques par la Direction Générale ;

Elaboration de la matrice d'actions prioritaires assortie de coûts et du mécanisme de mise en œuvre et de suivi-évaluation ;

Présentation du projet de plan stratégique devant le Conseil d'Administration et prise en compte des observations formulées.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt, sont financées par le Budget CAMPOST, Exercice 2024.

7. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en Français ou en Anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme telles et remises dans une enveloppe comportant les enveloppes A (dossier administratifs) et B (dossier technique) devront parvenir aux heures ouvrables sous pli fermé, recommandé avec accusé de réception à la Cellule de la Gestion des Marchés de la CAMPOST (94 Boulevard du 20 Mai, Immeuble siège, 3^{ème} étage, porte 317, Tél. 22250 7263) au plus tard le **01 mars 2024 à 14 heures** (heure locale). Les plis cachetés contenant les offres devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊTN°000004/AAMI/
CAMPOST/DG/CPCP/2024 DU 16 FEVRIER 2024 EN VUE DE
RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ELABORATION DU PLAN
STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA CAMEROON POSTAL
SERVICES (CAMPOST)) AU TITRE DE L'EXERCICE 2024**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Composition du dossier

Chaque cabinet intéressé devra :

Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel cumulé d'au moins deux cent cinquante millions (250.000.000) FCFA au cours des cinq (05) dernières années 2019-2023 ;

Justifier d'au moins de deux (02) références spécifiques dans la mise à jour ou l'élaboration des plans stratégiques de développement des entreprises secteur Postes ou Financiers au cours 05 dernières années ;

Justifier d'au moins de deux (02) références générales dans le secteur financier avec une bonne connaissance de l'Afrique et du Cameroun en particulier au cours des 15 dernières années

Joindre les références des travaux réalisés en matière de mise à jour ou d'élaboration des plans stratégiques et une bonne connaissance des documents méthodologies du Gouvernement en matière d'élaboration des plans stratégiques (première page et page de signature du contrat ou lettre de mission) ;

Le cabinet devra être suffisamment expérimenté dans l'élaboration des plans stratégiques, la réalisation des études dans le secteur postal, notamment dans une organisation fortement ancrée sur les activités bancaires ou activités postales et les nouvelles technologies, et la mise en place de système de gestion des performances.

Aussi, une bonne maîtrise du français et de l'anglais est exigée.

10-Constitution du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le cabinet doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués, et feront l'objet de vérification.

10.1 Dossier administratif (Enveloppe A)

Le dossier administratif du cabinet sera remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme telles. Il sera rédigé en français ou en anglais.

- une lettre précisant que le cabinet a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné. Cette lettre devra indiquer l'adresse et la raison sociale du soumissionnaire ;

- Un dossier fiscal en cours de validité (Attestation de la Certificat de la Conformité fiscale de l'exercice en cours, Attestation d'Immatriculation Unique, attestation de soumission à la CNPS.) ;

- Une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances ;

- Toutes pièces justifiant l'existence légale et l'exercice régulier des activités de la structure candidate.

10.2 Dossier technique (Enveloppe B)

Le dossier technique du cabinet sera remis en cinq exemplaires dont un original et quatre copies marquées comme telles. Il sera rédigé en français ou en anglais.

Il comprendra, au minimum :

- Une lettre de motivation dûment signée par le responsable de la structure et timbrée avec un timbre-poste de 1500 FCFA ;

- Une note de présentation détaillée de ladite structure précisant notamment :

La structure juridique et capital social ;

Les principaux domaines des activités de la structure candidate;

Un document décrivant sa compréhension de l'objet de la mission, l'approche et la méthodologie de travail proposées ainsi qu'un planning de réalisation de la mission ;

Observations et suggestions sur les TDR

Les CV des personnels proposés pour réaliser des prestations demandées et copies certifiées conformes des diplômes;

Les moyens d'exploitation (locaux, véhicules, logiciels, etc.)

Les bilans des trois derniers exercices faisant clairement apparaître les chiffres d'affaires et le résultat net comptable ;

Une liste de références pour des prestations similaires à celle du présent avis à manifestation d'intérêt.

Tous documents que le candidat estimera utiles à l'appréciation de son offre.

9. Critères d'évaluation

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux cabinets. Dans le cas où les cabinets seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

11.1 Critères éliminatoires :

- Dossier administratif et technique non-conforme ;

- Dossier fiscale incomplet ;

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

- Note sur les références du soumissionnaire inférieure à 15/40

- Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) ;

11.2 Critères essentiels :

Le dossier technique sera évalué sur 100 points sur la base des critères ci-après :

N°	CRITERES D'EVALUATION	POINTS
1.	Compréhension des TDR	10

	Mauvaise : 0pt ; Moyenne : 5pts ; Excellente : 10pts	
2.	Observations et suggestions sur les TDR	06
	Observations sur les TDR - Observations pertinentes : 03pts - Observations moyennes : 02pts - Pas d'observations : 00pt	03
	Suggestions sur les TDR - Suggestion pertinentes : 03pts - Suggestion moyennes : 02pts - Pas de suggestion : 00pt	03
3.	Méthodologie proposée	05
	Excellente : 05pts ; Moyenne : 03pts ; Mauvaise : 00pt	
4.	Chronogramme de la mission	04
5.	Références du cabinet	30
	- Prestations réalisées par le consultant dans le domaine de la planification stratégique ou de l'audit organisationnel au cours des quinze (15) dernières années (05 pts par étude) - Prestation des travaux réalisés en matière de mise à jour ou d'élaboration de la politique d'entreprise, des manuels de procédures et d'audit organisationnel Pour chaque prestation, fournir la 1 ^{ère} et la dernière page du contrat ou toute autre pièce pouvant justifier la réalisation de la prestation	30
6.	Qualifications et expérience des personnels du cabinet	40
	Qualification - Diplômes (03 pts) - Attestation d'inscription à l'ordre (02 pts) Fournir des copies certifiées conformes	05

-Un (01) Expert des questions postales (Chef de Mission) BAC + 5 en télécommunication ou postes, au moins 20 ans d'expérience dans la réalisation des études dans le secteur postal dont 10 ans en lien avec le secteur financier

Travaux d'études effectués dans le secteur des postes et télécommunications et financier en tant que Chef de Mission : au moins 05. (10 pts)

- un (01) Expert en Finances ayant une expérience de 15ans dans le secteur financier avec une bonne connaissance de l'Afrique et du Cameroun en particulier

BAC + 5 en économie, ou gestion, ou finances ou banques ;

Travaux effectués dans le domaine financier : au moins 01;

Travaux effectués dans les autres domaines de l'économie et de la gestion : au moins 02. (05pts)

- un (01) Expert en planification stratégique

BAC + 5 en économie ou statistique ou télécommunications ;

Au moins 15ans d'expérience dans l'élaboration des plans stratégiques et une bonne connaissance des documents méthodologiques du Gouvernement en matière d'élaboration des plans stratégiques;

Travaux effectués dans l'élaboration des plans stratégiques: au moins 01 (05pts)

- un (01) Expert en gestion des organisations ;

BAC + 5 en management, économie ou droit ou domaine connexe ;

Au moins 10 ans d'expérience dans le management des organisations ;

Travaux effectués dans le domaine en gestion des organisations: au moins 01 (05pts)

- un (01) Expert des systèmes d'informations et transformation digitale BAC + 5 en informatique ou télécommunications ; Au moins 15 ans d'expérience dans la gestion des systèmes d'information ;

Travaux effectués dans la gestion des systèmes d'information : au moins 02 (1 point par prestation) (02pts)

- un (01) Expert en marketing et de la distribution

BAC+5 en marketing et distribution ;

Au moins 10 ans d'expérience dans la conception, le pilotage et la mise



en œuvre des plans marketing ;

Travaux effectués dans le domaine de la mise en œuvre des plans marketing : au moins 02 (03pts)

35



7.	Présentation du dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt	05
	Ordonnancement des pièces administratives et techniques (02pts)	
	Sommaire et pagination des documents (01pt)	
	Clarté du texte et des images (01pt)	
	Reliure et intercalaire (01pt)	
TOTAL		100

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus.

Critères des présélections

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu les notes techniques minimales requises seront retenus pour l'Appel d'Offres National Restreint.

10. Renseignements Complémentaires

Les renseignements et les informations complémentaires relatifs au présent Avis d'Appel à Manifestation d'intérêt peuvent être obtenus auprès de la Cellule de la Gestion des Marchés de la CAMPOST, 94 Boulevard du 20 Mai, Immeuble siège, 3^{ème} étage, porte 317, Tél. 222507263, Email : edward.eta@campost.cm

11. Evaluation et publication des resultats

Les dossiers enregistrés seront examinés par une commission technique mise en place par le Directeur Général de la Cameroon Postal Services. Les cabinets retenus seront ensuite invités à participer à l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé suivant les procédures en vigueur en République du Cameroun, notamment les articles 57 aliéna 1, 5, 6, 7 et 58 du décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques.

Résultats Attendus

Les résultats attendus sont :

L'état des lieux de la CAMPOST faisant ressortir la délimitation et la segmentation du champ d'intervention de l'entreprise, la description de l'offre et la situation des bénéficiaires des services, l'environnement de l'entreprise (organisation et fonctionnement, situation des compétences et des ressources humaines, matérielles, financières, physiques) est réalisé ;

Le diagnostic présentant les principaux problèmes de l'entreprise et leur analyse, les FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces), les facteurs externes significatifs issue de l'analyse PESTEL, les enjeux et défis est réalisé ;

Vision stratégique et les valeurs de l'entreprise sont définies ;

Les choix stratégiques sont formulés. Ils devront mettre en exergue les besoins de positionnement de la CAMPOST sur le marché, la mobilisation des ressources pour le financement du plan et la conduite du changement à l'intérieur de l'entreprise ;

La matrice d'actions prioritaires assorties des objectifs, des indicateurs avec leur référence et leurs cibles, des couts des actions, et la programmation des actions sur cinq (5) ans, est élaborée ;

Le mécanisme de suivi-évaluation est élaboré ;

La démarche de vulgarisation et d'appropriation du plan stratégique par les parties prenantes est proposée.

Livrables Attendus

Il est attendu au terme de cette étude, la production des documents suivants :

Un document intitulé « **Etat des lieux et diagnostic** » contenant entre autres les éléments des points i et ii ci-dessus ;

Un document intitulé « **Plan Stratégique de Développement de la CAMPOST sur la période 2025-2030** » faisant la fusion du premier livrable avec les extraits des points iii à vii ci-dessus.

NB : tous les livrables doivent être fournis en supports physiques et numériques.

YAOUNDE le 16 Février 2024

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

KALDADAK PIERRE

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECISION N° 04/D/FEICOM/DG DU 16 FEV 2024 POUR LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES
GADGETS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION AU FEICOM.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur AKOA PHILIPPE CAMILLE, Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Demande de Cotation N°014/DC/FEICOM/CIPM/2023 du 28 août 2023, pour la production et la fourniture des gadgets et supports de communication au FEICOM.

D E C I D E :

Article 1er : La Société ETABLISSEMENTS NAOMI, TÉL : (237)699 44 99 10/673 63 94 97, est déclarée adjudicataire de la Demande de Cotation N°014/DC/FEICOM/CIPM/2023 du 28 août 2023 pour la production et la fourniture des gadgets et supports de communication au FEICOM, pour un montant de vingt sept millions quatre-vingt-dix mille (27 090 000) francs CFA HT et trente-deux millions trois cents quatre mille huit cent vingt-cinq (32 304 825) F CFA TTC et pour un délai d'exécution de trente (30) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Article 2 : Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-Commande y afférente.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 16 Février 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE MASSANGAM

ADDITIF N° 03/A/C-MGAM/SG/SPM/2024REF; « AVIS DAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°04/AONO/C-MASSANGAM/CIPM/2024 DU 25/01/2024 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU EN BT CABLE MM^ DU CARREFOUR LYCEE BILINGUE DE MASSANGAM ET EN BT/MT MONO DANS LE QUARTIER MACHU VILLAGE MASSANGAM (LOT N°01) ; TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DU QUARIER MACHOUTPOU, VILLAGE MANKOUNKOU (LOT2) ; DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM, DEPARTEMENT DU NOUN.REGION DE L'OUEST. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Mairie de MASSANGAM (Service des Marchés Publics) au plus tard le 21/02/2024, à 12 heures locale et devra porter la mention :

**AVIS D APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N«04/AONO/C-MASSANGAM/CIPM/2024 DU 25/01/2024 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU EN
BT CABLE MM^ DU CARREFOUR LYCEE BILINGUE DE MASSANGAM ET EN BT/MT MONO DANS LE QUARI
1ER MACHU VILLAGE MASSANGAM (LOT N°01) ; TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DU
QUARTIER MACHOUTPOU. VILLAGE MANKOUNKOU (LOT2) ; DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM,
DEPARTEMENT DU NOUN. REGION DE L'OUEST. (En procédure d'urgence)
Financement : BIP MINDDEVEL -EXERCICE 2024
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Mairie de MASSANGAM (Service des Marchés Publics) au plus tard le 21/02/2024, à 08 heures locale et devra porter la mention :

MASSANGAM le 16 Février 2024

Le MAIRE

MFOPOU ABOUBAKAR

COMMUNE D'AKOM II

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/CAKOMII/CIPM/2024 DU 12/02/2024, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES LYCEE MIXTE-EGLISE EPCO; DERRIERE ANCIENNE AUBERGE MUNICIPALE-PONT QUARTIER ZAIR; STADE-EGLISE CATHOLIQUE (2,00KM) DANS LA COMMUNE D'AKOMII, DÉPARTEMENT DE L'OCEAN, RÉGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'AKOM II (Autorité Contractante), lance, en PROCÉDURE D'URGENCE, un Appel d'Offres National Ouvert pour les TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES LYCEE MIXTE-EGLISE EPCO; DERRIERE ANCIENNE AUBERGE MUNICIPALE-PONT QUARTIER ZAIR; STADEEGLISE CATHOLIQUE (2,00KM) DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DÉPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

2. Consistance des prestations

- TRAVAUX PREPARATOIRES
- TERRASSEMENT ET CHAUSSEE
- OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est le suivant :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	FINANCEMENT	Coût Prévisionnel
AKOM II	TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES LYCEE MIXTE-EGLISE EPCO; DERRIERE ANCIENNE AUBERGE MUNICIPALE-PONT QUARTIER ZAIR; STADE-EGLISE CATHOLIQUE (2,00KM) DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DÉPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD	1	MINTP	27 000 000 (Vingt-sept millions) francs Cfa

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en un (01) lot

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public MINTP, EXERCICE 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté gratuitement à la Mairie d'AKOM II, Bureau des Marchés, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent Avis, à la Mairie d'AKOM II, contre présentation d'une quittance de versement de cinquante mille 50.000 francs CFA et deux timbres communaux, délivrée par la Recette Municipale de la Commune D'AKOM II, représentant les frais d'achat du DAO et non remboursables.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie D'AKOM II au **plus tard le 14/03/2024 à 10 heures (heure locale)**, et devront porter la mention :

« N° 010/AONO/CAKOMII/CIPM/2024 DU 12/02/2024, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES LYCEE MIXTE-EGLISE EPCO; DERRIERE ANCIENNE AUBERGE MUNICIPALE-PONT QUARTIER ZAIR; STADE-EGLISE CATHOLIQUE (2,00KM) DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DÉPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

« (À N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT) »

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une durée de validité de trente jours (30 jours) à compter de la date limite fixée pour leur remise établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant :

N° du lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Montant de la caution (F CFA)
01	TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES LYCEE MIXTE-EGLISE EPCO; DERRIERE ANCIENNE AUBERGE MUNICIPALE-PONT QUARTIER ZAIR; STADE-EGLISE CATHOLIQUE (2,00KM) DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DÉPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD	27 000 000 (Vingt-sept millions) francs Cfa	540 000 (cinq quarante milles) francs cfa

Le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

12. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 14/03/2024 à 11 heures dans la salle de réunion de la Mairie d'AKOM II par la Commission Interne de Passation des Marchés de D'AKOM II.

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet au terme des 48h de délai supplémentaire ;
 - Absence de la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement ;
 - Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
 - Obtention de moins de 70% à l'évaluation des critères essentiels ;
 - Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
 - Absence dans le sous-détail d'un prix quantifié ;

14.2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- 1) Attestation de visite de site signée sur l'honneur ;
- 2) Références de l'entreprise ;
- 3) Qualification et expérience du personnel ;
- 4) Matériels proposés ;
- 5) Méthodologie, planning et délai ;
- 6) Capacité financière ;
- 7) Programme d'exécution des travaux ;
- 8) CCAP dûment paraphé à toutes les pages, complété, daté, signé et cacheté à la dernière page ;
- 9) CCTP dûment paraphé à toutes les pages, daté, signé et cacheté à la dernière page.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique répondant positivement au moins à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre- vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie d'AKOM II

AKOM II le 12 Février 2024

Le MAIRE

ELISABETH II MEKA EPSE ATEBA MBALLA

COMMUNE D'AKOEMAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°007/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2024 DU 19/02/2024, POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE D'AKOEMAN CENTRE (PHASE 1) DANS LA COMMUNE
D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public, Exercice 2024, le Maire de la Commune d'Akoéman, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Akoéman, un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de construction de la case communautaire d'Akoéman centre (phase 1) dans la Commune d'Akoéman, Département du Nyong et So'o, Région du Centre,

2. Consistance des prestations

Les travaux portent sur le gros œuvre et comprennent principalement les opérations suivantes conformément au différent devis quantitatif :

LOT 100 : TRAVAUX PREPARATOIRES

LOT 200 : TERRASSEMENTS

LOT 300 : FONDATIONS

LOT 400 : MAÇONNERIE- ÉLÉVATION

LOT 500 : CHARPENTE-COUVERTURE

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de 23 000 000 (**vingt trois millions**) **Francs CFA.**

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de travaux publics de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINADER, Exercice 2024

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie D'Akoéman (Service des affaires générales).

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie d'Akoéman (**Service des affaires générales**), dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **25 000 (vingt cinq mille) Francs CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la **Recette Municipale d'Akoéman**.

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- Volume 1 : **Pièces administratives** ;
- Volume 2 : **Offre Technique** ;
- Volume 3 : **Offre Financière**.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans un grand pli extérieur scellé portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO, séparées par des intercalaires de couleur identique et reliées.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la **Mairie d'Akoéman**, au plus tard **le 22/03/ 2024 à 14 Heures** et devra porter la mention :

APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 007/AONO/C-AKOEMAN/CIPM /2024 DU 19 /02/2024, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE D'AKOEMAN CENTRE (PHASE 1) DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de **six (06) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCA de ladite garantie quatre cent soixante mille francs CFA (460 000 **FCFA**), valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard quinze (15) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant: quatre cent soixante mille francs CFA (460 000 **FCFA**), valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par l'autorité compétente des administrations concernées**. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances** ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps** à la **Mairie d'Akoéman le 22/03/ 2024 à 15 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

a) Dossier administratif

° Absence ou non-conformité d'une administrative au-delà de 48 h (*sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa 9) du code des marchés*);

° Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

b) Offre technique

° Note technique inférieure à **80 %** ;

° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

c) Offre financière

° Offre financière incomplète

° Omission d'un prix quantifié du devis estimatif

Critères de qualification.

L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;

Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;

Les moyens matériels et équipements essentiels (oui/non) ;

Le chiffre d'affaires (oui/non) ;

la note méthodologie, le planning et la compréhension du projet (oui/non)) ;

la capacité financière ;

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante à condition que le coût du projet ne soit pas anormalement bas.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60)** jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Akoeman (Secrétariat Général), ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et So'o

Additif à l'Appel d'Offres

Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur.

Contre toute corruption.

Pour toute tentative de corruption ou de mauvaise pratique, bien vouloir la CONAC au numéro VERT **1517**.

YAOUNDE le 19 Février 2024

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE DE DZIGUILAO

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C-DLAO/CIPM/AG/2024 DU 31/01/2024
POUR EQUIPEMENT EN 240 TABLE-BANCS ET 06 BUREAUX MAITRES DANS LA COMMUNE DE
DZIGUILAO, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET
D' INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de fonctionnement de l'Etat, Exercice 2024, le Maire de la commune de Dziguilao Autorité Contractante, par ailleurs Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de ladite commune, un avis de consultation pour l'équipement entables-bancs et bureaux-maitres de la commune de Dziguilao

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :
- Installation du chantier ;
- Equipements en tables-bancs et bureaux-mai très

3. Cout Prévisionnel

Sept millions neuf cent mille (7 900 000) F CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à un appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024 sur la ligne d'Imputation Budgétaire :

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la commune de Dziguilao dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au service de la Commune de DZIGUILAO dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **dix mille (10.000) Francs CFA**, payable à la recette Municipale de DZIGUILAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de DZIGUILAO. au plus tard le **22/02/2024 à 10Heures** et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°002/DC/C-DLAO/CIPM/AG/2024 DU 31/01/2024 POUR EQUIPEMENT EN 240 TABLES-
BANCS ET 06 BUREAUX MAITRES DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO,
DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maitre d'Ouvrage est de **deux (02) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le formulaire ci-dessous en annexe 2, d'un montant de **cent cinquante - huit mille (158 000) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles. Les offres doivent être reçues au Secrétariat de la Commune de DZIGUILAO aux jours, dates et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire. Date limite de réception des offres **Le 22/02/2024 à 10 heures**

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés de DZIGUILAO, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous :

Date et heure d'ouverture des plis : **Le 22/02/2024 à 11 heures**

14. Critères d'évaluation**Critères d'évaluation****Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. L'absence d'une pièce administrative ;
3. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
4. L'absence de deux (02) réalisations dans le domaine similaire.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de DZIGUILAO dès publication du présent avis

MAROUA le 31 Janvier 2024

Le MAIRE

AHMADOU

MINISTERE DU COMMERCE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 DU 16 FEVRIER 2024 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE METROLOGIE DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DU COMMERCE.-

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Contexte**

Le Ministère du Commerce, à travers la métrologie légale, procède à des contrôles imposés par l'Etat pour garantir la fiabilité de certains instruments de mesure, afin d'assurer la protection du consommateur, la loyauté des échanges et la bonne application des lois et règlements.

C'est dans le cadre de cette mission que le Ministère du Commerce se propose de moderniser son parc de matériels métrologiques, en procédant à l'acquisition des équipements utilisés dans les opérations de vérifications et d'étalonnage.

Cette initiative permet non seulement de doter le Ministère du Commerce d'équipements fiables notamment les balances électroniques, les jauges étalons, les masses – étalons, etc... afin de répondre à un souci d'efficacité dans les interventions des services de vérifications et de contrôles, mais aussi de rassurer les consommateurs et les entreprises détentrices d'instruments de mesure.

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré qualification des entreprises de droit Camerounais, ayant un agrément en métrologie, dans le domaine du pesage et/ou de la volumétrie ou ayant un contrat notarié avec un agréé en métrologie, en vue de l'acquisition du matériel de métrologie des Services Centraux du Ministère du Commerce.

3. Consistance des prestations

Il s'agira :

- d'acquérir des balances électroniques ;
- des balances suspendues à crochet ;
- des jauges-étalons ;
- des tables anti-vibration ;
- des scellés plastiques à serrage progressif.

4. Participation et origine

L'objectif général est d'acquérir le matériel de métrologie

5. Financement

Les prestations, objet du projet susvisé, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINCOMMERCE de l'exercice 2024.

6. Remises des offres

Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français ou en anglais et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection seront remises en quatre (04) exemplaires, dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles, sous pli fermé et scellé, comportant deux (02) enveloppes distinctes et déposées au Service des Marchés Publics du MINCOMMERCE, sis à la porte 106 de l'immeuble Rose, au plus tard **le 08 mars 2024, à 10 heures** et devront porter la mention :

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001 /AMI/MINCOMMERCE/SG/DAG/ SDBMM/SMP/2024
RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE METROLOGIE DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DU
COMMERCE.*

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise dans les délais impartis, sur la plateforme COLEPS avec une copie de sauvegarde, enregistrée sur clé USB ou CD ou DVD, avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde ».

L'ouverture des offres aura lieu le même jour (08 mars 2024) à 11 heures, dans la salle de Conférences du Ministère du Commerce en présence des candidats qui le souhaitent. Ils peuvent également se faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée.

7. Composition du dossier

Tout candidat intéressé par le présent avis, peut acquérir gratuitement un jeu complet du dossier physique de présélection, au Service des Marchés Publics du Ministère du Commerce, porte 106 ou sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent Avis.

8. Critères d'évaluation

Les critères de qualification sont les suivants :

- être une entreprise de droit Camerounais, ayant un agrément en métrologie, dans le domaine du pesage et/ou de la volumétrie ou ayant un contrat notarié avec un agréé en métrologie ;

- avoir des références dans des prestations analogues ;

- justifier des capacités administratives et techniques requises et notamment :

- présenter un dossier administratif conforme aux spécifications ;
- avoir une expérience d'au moins deux (02) ans dans la fourniture des équipements de métrologie ;
- disposer d'une logistique ou s'engager à recruter le personnel nécessaire pour les prestations à réaliser.
- disposer d'une capacité de préfinancement du marché à hauteur de 30% du montant TTC de l'enveloppe prévisionnelle de l'Appel d'Offres.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINCOMMERCE, Immeuble Rose, Porte 106. Tel. : 222 22 69 68.

10. Evaluation et publication des résultats

Après examen des dossiers, les entreprises retenues seront informées des résultats par voie de communiqué officiel.

YAOUNDE le 16 Février 2024

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

PRÉFECTURE DU MFOUNDI

COMMUNIQUE N°0000007/ DP/J06/SP/2024 PORTANT PROCLAMATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°001/AONOPU/J06/SAEF/CDPM/2024 DU 03/01/2024, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DISPENSAIRE NKOZOA (PK0+00 AU CARREFOUR BEIGNET) -GROUPE SCOLAIRE VERONIQUE-SENAT ET MOSQUEE NKOZOA, DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MFOUNDI**Communiqué**

Le soumissionnaire ci-après, est retenu pour l'exécution des travaux, objet du dossier de l'appel d'offres ouvert N°001/AONOPU/J06/SAEF/CDPM/2024 DU 03/01/2024, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DISPENSAIRE NKOZOA (PK0+00 AU CARREFOUR BEIGNET) -GROUPE SCOLAIRE VERONIQUE-SENAT ET MOSQUEE NKOZOA, DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

Objet de l'appel d'offres	LOT	Soumissionnaire	Montant d'attribution FCFA TTC après rabais et corrections	Délai de livraison	Observations
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°001/AONOPU/J06/SAEF/CDPM/2024 DU 03/01/2024, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DISPENSAIRE NKOZOA (PK0+00 AU CARREFOUR BEIGNET) -GROUPE SCOLAIRE VERONIQUE-SENAT ET MOSQUEE NKOZOA, DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE	01	ETS WONDER WORLD INTERNATIONAL BP: Yaoundé , Tel: 222 22 33 65 / 679 81 64 28	79 997 670	Quatre (04) mois	Moins disant

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 6 Février 2024

Le PRÉFET

DJIKDENT EMMANUEL MARIEL

PRÉFECTURE DU MFOUNDI

DECISION PREFECTORALE N° 00000100/DP/JO6/SPPORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°001/AONOPU/J06/SAEF/CDPM/2024 DU 03/01/2024, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DISPENSAIRE NKOZOA (PK0+00 AU CARREFOUR BEIGNET) -GROUPE SCOLAIRE VERONIQUE-SENAT ET MOSQUEE NKOZOA, DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MFOUNDI
CHEVALIER DE L'ORDRE ET DE LA VALEUR**

- Vu** la Constitution ;
Vu la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi des finances de la République du Cameroun exercice 2024 ;
Vu le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret n° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés modifié et complété par le décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés ;
Vu le Décret n° 2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur **DJIKDENT Emmanuel Mariel**, aux fonctions de Préfet du Département du Mfoundi ;
Vu l'arrêté n°205/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions Départementales de passation des marchés publics ;
Vu la circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;
Vu la Décision n°0000980/D/MINMAP/SG/DAJ du 26 novembre 2020 portant nomination du président de la commission départementale de passation des marchés publics du Mfoundi ;
Vu la Décision Préfectorale n°00001627/DP/JO6/SAEF/2020 du 14 décembre 2020 constatant la composition de la commission départementale de passation des marchés publics du Mfoundi ;
Vu le procès-verbal de la session n°006/L/CDPM/MFDI/2024 du 01 février 2024

DECIDE

Article 1^{er} : Pour compter de la date signature de la présente décision, **ETS WONDER WORLD INTERNATIONAL, BP: Yaoundé, Tél: 679 81 64 28** est attributaire du marché relatif à **L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°001/AONOPU/J06/SAEF/CDPM/2024 DU 03/01/2024, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DISPENSAIRE NKOZOA (PK0+00 AU CARREFOUR BEIGNET) -GROUPE SCOLAIRE VERONIQUE-SENAT ET MOSQUEE NKOZOA, DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.**

Objet de l'appel d'offres	LOT	Soumissionnaire	Montant d'attribution FCFA TTC après rabais et corrections	Délai de livraison	Observations
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°001/AONOPU/J06/SAEF/CDPM/2024 DU 03/01/2024, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DISPENSAIRE NKOZOA (PK0+00 AU CARREFOUR BEIGNET) -GROUPE SCOLAIRE VERONIQUE-SENAT ET MOSQUEE NKOZOA, DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.	01	ETS WONDER WORLD INTERNATIONAL BP: Yaoundé , Tel: 222 22 33 65 / 679 81 64 28	79 997 670	Quatre (04) mois	Moins disant

Article 2: L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec les services de la Préfecture à la porte 107, au premier étage pour la suite de la procédure.

Article 3: la présente Décision qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE D'AKOM II

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CAKOMII/CIPM/2024 DU 12/02/2024, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DE LA BOUCLE DE LA RESIDENCE DU SOUS-PREFET, DANS LA COMMUNE D'AKOMII, DÉPARTEMENT DE L'OCEAN, RÉGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'AKOM II (Autorité Contractante), lance, en PROCÉDURE D'URGENCE, un Appel d'Offres National Ouvert pour les TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DE LA BOUCLE DE LA RESIDENCE DU SOUS-PREFET (600m), DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DÉPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

- TRAVAUX PRÉLIMINAIRES
- EMPRISE - TRAVAUX DE CHAUSSEE
- OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE
- DIVERS

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est le suivant : COMMUNE LIBELLÉ DU PROJET N° LOT FINANCEMENT Coût Prévisionnel AKOM II TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DE LA BOUCLE DE LA RESIDENCE DU SOUS-PREFET (600m), DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DÉPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD 1 MINTP **11 000 000 (onze millions) francs Cfa**

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en un (01) lot

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public MINTP, EXERCICE 2024

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté gratuitement à la Mairie d'AKOM II, Bureau des Marchés, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent Avis, à la Mairie d'AKOM II, contre présentation d'une quittance de versement de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** et deux timbres communaux, délivrée par la Recette Municipale de la Commune D'AKOM II, représentant les frais d'achat du DAO et non remboursables.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie D'AKOM II **au plus tard le 14/03/2024 à 10 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

« N°008/AONO/CAKOMII/CIPM/2024 DU 12/02/2024, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DE LA BOUCLE DE LA RESIDENCE DU SOUS-PREFET (600m), DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DÉPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD. « (À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT) »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant d'une durée de validité de trente jours (30 jours) à compter de la date limite fixée pour leur remise établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant :

N° du lot

Désignation Montant prévisionnel (F CFA TTC) Montant de la caution (F CFA) 01 TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DE LA BOUCLE DE LA RESIDENCE DU SOUS-PREFET (600m) DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DÉPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD 11 000 000 (onze millions) francs Cfa 220 000 (deux cent vingt milles) francs cfa Le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

12. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée **le 14/03/2024 à 11 heures** dans la salle de réunion de la Mairie d'AKOM II par la Commission Interne de Passation des Marchés de D'AKOM II.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet au terme des 48h de délai supplémentaire ;

Absence de la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement ;

Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;

Obtention de moins de 70% à l'évaluation des critères essentiels ;

Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

Absence dans le sous-détail d'un prix quantifié ;

Critères essentiels de qualification Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non).

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

1) Attestation de visite de site signée sur l'honneur ;

2) Références de l'entreprise ;

3) Qualification et expérience du personnel ;

4) Matériels proposés ;

5) Méthodologie, planning et délai ;

6) Capacité financière ;

7) Programme d'exécution des travaux ;

8) CCAP dûment paraphé à toutes les pages, complété, daté, signé et cacheté à la dernière page ;

9) CCTP dûment paraphé à toutes les pages, daté, signé et cacheté à la dernière page.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique répondant positivement au moins à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

Signature de la lettre commande À l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la CIPM/CAKOMII de et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, la Lettre Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par l'Autorité Contractante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie d'AKOM II.

AKOM II le 12 Février 2024

Le MAIRE

ELISABETH II MEKA EPSE ATEBA MBALLA

COMMUNE DE KOUOPTAMO

ADDITIF N°02/A/CK-CIPM/SG/2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

KOUOPTAMO le 16 Février 2024

Le MAIRE

OUSMANOU

COMMUNE ESSE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/COM-ESSE/SM/SIGAMP/2024 DU 19 FEVRIER 2024 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE AU CARREFOUR NGONWA DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT BIP 2024.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets cités en référence, le Maire de la Commune d'Esse, Autorité Contractante, lance en procédure d'Urgence pour le compte de la Commune d'Esse, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert **POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE AU CARREFOUR NGONWA DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:
Travaux Préparatoires ;
Terrassement ;
Fondation ;
Maçonnerie en élévation et de béton ;
charpente et couverture ;
Menuiseries Bois et Métallique ;
Plomberie et installation sanitaire;
électricité ;
Peinture;
Travaux extérieurs/drainage.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération proposé par le Maitre d'Ouvrage est de :

Nom du lieu bénéficiaire	Montant en F CFA
CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE AU CARREFOUR NGONWA	23 000 000

4. Allotissement

Lesdits travaux font l'objet d'un (01) lots unique ci-après définis :

N°	Départ.	Arr.	Nom du lieu bénéficiaire	Montant en F CFA	Imputation
01	MEFOU ET AFAMABA	ESSE	CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE AU CARREFOUR NGONWA	23 000 000	

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais n'étant pas sous une suspension de soumission par le Ministère des Marchés Publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offre est financé par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2024, (MINADER) ;

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Esse auprès du **Chef de la SIGAMP** dès publication du présent avis. **B.P : 01 ESSE, Tél : (237) : 672 62 11 96/ 699 45 39 04/694 27 69 84.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Esse, auprès du **Chef de la SIGAMP** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale d'Esse.

9. Remises des offres

Les offres par lot rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (dont un original et six copies marquées comme tels), seront déposées à la **Structure Interne de la Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune d'Esse**, au plus tard le **18 Mars 2024 à 12 heures** précises et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°002/AONO/COM-ESSE/SIGAMP/SG/2024 DU 19 FEVRIER 2024

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE AU CARREFOUR NGONWA DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

(A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maire de la Commune d'Esse, Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, un Chèque Certifié ou un Chèque-Banque prescrivant le **montant de 2%** du coût prévisionnel du marché Toutes Taxes Comprises soit les montants ci-après :

Nom du lieu bénéficiaire	Montant en F CFA	MONTANT CAUTIONNEMENT en F CFA
CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE AU CARREFOUR NGONWA	23 000 000	460 000

Valable pendant trente (30) jours au – delà de la date originale de validité des offres.



12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, Les offres (administratives, techniques et financières) doivent être placées dans trois (03) enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Les pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offre.

Le dossier Administratif devra comporter les pièces suivantes (les originaux ou les copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents et datant de moins de trois mois):

La déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée (Fiscal et Communal) et signée (suivant modèle joint) datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres;

Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres;

Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;

Une quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de Trente mille (30 000) francs CFA non remboursable;

Les cautions de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **Trois cent soixante mille (460 000) Francs CFA** pour la **CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE AU CARREFOUR NGONWA** d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, établie par une banque de premier ordre (article 90.4 CMP) ;

Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'organisme chargée de la régulation(ARMP);

Une copie certifiée du registre de commerce en cours de validité ;

Le plan de localisation timbré (timbre fiscal) ;

Attestation d'immatriculation timbrée (timbre fiscal) ;

Attestation de visite de site signée par le Maitre d'Ouvrage ou sur l'honneur par le candidat.

Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (APS) certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse;

Les Offres Technique et Financière devront comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément aux modèles prévus dans le présent dossier.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (**TTC**) et accompagnées de la lettre de soumission timbrée et signée.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu, le **18 Mars 2024 à 13 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Esse, dans la **salle des actes de l'Hôtel de Ville** sise à la **Mairie d'ESSE**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

15.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée
- Dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique, moins de 70% d'éléments positifs ;
- En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative, il est accordé un délai de 48 h à compter de la date d'ouverture des plis pour complément d'information;
- Omission dans le Bordereau des prix ou le Devis quantitatif de l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

15.2 Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

Références de l'entreprise ;

Qualification du personnel ;

Matériel ;

Méthodologie et organisation ;

Acceptation des clauses du contrat ;

Présentation Générale des offres.

15. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative et technique conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et une offre financière évaluée la moins-disante.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

SIGNATURE DE LA LETTRE COMMANDE

A l'issue de l'examen des offres de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, une lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur, signée par l'Autorité Contractante et notifiée par le Chef Service du Marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *90 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

DELAI DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **VINGT (20) jours** ouvrables aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Esse auprès du Chef de la SIGAMP, B.P : 01 ESSE, Tél : (237) : 672 62 11 96/ 699 45 39 04.

ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune d'ESSE se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NB : TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVEREE OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES DEVRA ETRE SIGNALÉE PAR ECRIT ET MESSAGERIE TELEPHONIQUE AU MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES MARCHES PUBLICS AVEC COPIES AU PRESIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION (CONAC) AUX NUMEROS VERTS SUIVANTS : 673 20 57 25/699 37 07 48 ou contacter LA CONAC au numéro vert : 1517.

YAOUNDE le 19 Février 2024

Le MAIRE

NDONGO BOUNE Martin

COMMUNE DE MEYOMESSI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF (09) FORAGES EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD (EN DEUX (02) LOTS). FINANCEMENT : BIP MINEE ET MINDDEVEL - EXERCICE 2024

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024, le Maire de la Commune de Meyomessi, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de neuf (09) forages équipés de PMH dans certaines localités de la Commune de Meyomessi, Département de Dja et Lobo, Région du Sud. Ces travaux sont spécifiés ainsi qu'il suit :

Lot	Localités	Nature de l'ouvrage	Montant Prévisionnel TTC en FCFA	Cautions en FCFA	Source de financement
1	- Melok (Atinadjoé) ; - Oding ; - Essong-Ndong ; - Mbieleme ; - Melok (Nsengue)	Cinq (05) Forages équipés de PMH	42 500 000	850 000	BIP MINEE
2	- Azem (EPC) - Medjounou (EPC) - EP KONGO - EP Medjounou	Quatre (04) Forages équipés de PMH	34 000 000	680 000	BIP MINDDEVEL

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- Les études géophysique et d'implantation ;
- L'exécution des travaux de forage ;
- L'équipement du forage ;
- Le développement à l'air lift ;
- L'essai de pompage ;
- La pose de la pompe ;
- La construction de la margelle ;
- L'analyse de l'eau ;
- La désinfection du forage ;

La formation d'un comité de gestion

3. Cout Prévisionnel

Lot	Localités	Nature de l'ouvrage	Montant Prévisionnel TTC en FCFA	Caution en FCFA	Source de financement
1	- Melok (Atinadjoé) ; - Oding ; - Essong-Ndong ; - Mbieleme ; - Melok (Nsengue)	Cinq (05) Forages équipés de PMH	42 500 000	850 000	BIP MINEE
2	- Azem (EPC) - Medjounou (EPC) - EP KONGO - EP Medjounou	Quatre (04) Forages équipés de PMH	34 000 000	680 000	BIP MINDDEVEL

4. Allotissement

Les soumissionnaires ont la possibilité de postuler aux 02 lots à la fois.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offre sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du de l'exercice MINEE 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire n° : _____ et du MINDDEVEL de l'exercice 2024, sur la ligne d'imputation budgétaire n

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la SIGAMP de la Commune de Meyomessi dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la SIGAMP de la Commune de Meyomessi, contre versement d'une somme non remboursable de : Cent mille (100 000) F.CFA, payable à la Recette Municipale de Meyomessi.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Préfet de Dja et Lobo **au plus tard le 15/03/2024 à 13 heures** précises et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/C.MYSSI/SIGAMP/2023 DU 19/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF (09) FORAGES EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD (EN DEUX (02) LOTS).

Financement : BIP MINEE et MINDDEVEL - Exercice 2024

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à trois (3) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est équivalent au lot choisi.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres financières **aura lieu le 15/03/2024 à 14 heures** précises et se fera en un temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de Dja et Lobo (CDPM-DL), dans la Salle des conférences de l'Hôtel des Finances de Sangmélisma. Les offres techniques seront quant à elles remises à la sous-commission d'analyse pour évaluation.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

12.1- Critères éliminatoires

- 1) Absence de cautionnement provisoire
- 2) Dossier non conforme et non complété après 48 heures ;
- 3) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 4) Non-validation de 20/29 critères essentiels (20oui/29) ;
- 5) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 6) Non-conformité du modèle de soumission ;
- 7) Absence de l'attestation de non abandon les travaux au cours des dernières années dument signé par le Maître d'Ouvrage.

12.2- Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) Le chiffre d'affaires sur patente ;
- b) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières à pouvoir préfinancer le chantier à hauteur de 20% ;
- c) Références de l'entreprise ;
- d) Matériel de chantier à mobiliser ;
- e) Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- f) Proposition technique ;
- g) Présentation d'une attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire.

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non).

Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70% de oui seront admises à l'analyse financière.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante, et dont l'offre a été évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la SIGAMP de la Commune de Meyomessi aux numéros 678 653 736 / 696 343 534.

MEYOMESSI le 19 Février 2024

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE DE MEYOMESSI

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA LIGNE ELECTRIQUE HT/BT SUR L'AXE AZEM-MBILEMVOM, DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD. FINANCEMENT : BIP MINEE- EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2024, Le Maire de la Commune de Meyomessi, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'Extension de la ligne électrique HT/BT sur l'axe Azem-Mbilemvom, dans la Commune de Meyomessi, Département de Dja et Lobo Région du Sud

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

1. a. Extension ligne MT Monophasée Meyos-Azem Yemfek 2000m ;
2. b. Construction de ligne mixte MT/BT 750 m
3. c. Poste transformateur H61 monophasé au village Azem Yemfek ;
4. d. Construction de réseau BT Monophasé 4X25mm² 1750m)
5. e. Prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, tel qu'il ressort du journal des projets du BIP de l'exercice 2024, est de Cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises spécialisées en électrification ou travaux publics installées au Cameroun. Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de l'ARMP ou tous autres organes à fort tirage.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offre sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEE de l'exercice 2024, sur la ligne d'imputation budgétaire n° :

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la SIGAMP de la Commune de Meyomessi dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la SIGAMP de la Commune de Meyomessi, contre versement d'une somme non remboursable de : Cent mille (100 000) FCFA, payable à la Recette Municipale de Meyomessi.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Préfet de Dja et Lobo **au plus tard le 15/03/2024 à 13 heures** précises et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
006/AONO/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA LIGNE
ELECTRIQUE HT/BT SUR L'AXE AZEM-MBILEMVOM, DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT
DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.**

Financement : BIP MINEE - Exercice 2024

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offre, est de Quatre (04) Mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de montant égal à 1 000 000 (Un million) Francs CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, au nom du Maire de la Commune de Meyomessi, autorité contractante, valable pendant 30 jours au de-là de la date originale de validité des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres financières **aura lieu le 15/03/2024 à 14 heures** précises et se fera en un temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de Dja et Lobo (CDPM-DL), dans la Salle des conférences de l'Hôtel des Finances de Sangmélina. Les offres techniques seront quant à elles remises à la sous-commission d'analyse pour évaluation.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Offre Technique incomplète ou non conforme au DAO ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- Offre Financière incomplète ou non conforme au DAO ;
- Performance technique inférieure à 70% ;
- Absence de l'attestation de non abandon des travaux au cours des dernières années dûment signé par le Maître d'Ouvrage.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés > ou = à 50 000 000 (oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 50 000 000 (oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier en électricité, énergie renouvelable, etc) (oui/non) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Meyomessi attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO. Cette entreprise devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre financière évaluée la moins-disante par rapport à l'enveloppe prévisionnelle.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au SIGAMP de la Commune de Meyomessi aux numéros 678 653 736/696 343 534.

MEYOMESSI le 19 Février 2024

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE D'AKOEMAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2024 DU 19/02/2024, POUR LA REALISATION D'UN PROJET DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE MEBOGO ASSI (INTER R0148)- MAIRIE- RESIDENCE SP ET CARREFOUR CITE- ECOLE PUBLIQUE (INTER R0148) DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE(EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Chapitre 94 – Intervention de l'Etat en Investissement, Exercice 2024, le Maire de la Commune d'Akoéman, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Akoéman, Département du Nyong et So'o, Région du Centre, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la réalisation d'un projet de réhabilitation du tronçon de route Mebogo assi (Inter R0148)- Mairie- Résidence SP et Carrefour cité- Ecole publique (InterR0148) , dans la Commune d' Akoéman, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement les opérations suivantes :

- Installation du chantier ;
- Amenée et repli du matériel ;
- Dégagement à la Pelle des abords de chaussée;
- Abattage d'arbres ;
- Remblais provenant d'emprunt ;
- Mise en forme ;
- Curage et remise en forme de fossés et exutoires ;
- Création d'exutoires au bulldozer;
- Construction des dalots, etc.....

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de **37 000 000 (trente-sept millions) Francs CFA..**

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de travaux publics de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Chapitre 94 – Intervention de l'Etat en Investissement, Exercice 2024

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie D'Akoéman (Service des affaires générales).

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie d'Akoéman (**Service des affaires générales**), dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **75 000 (soixante-quinze mille) Francs CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la **Recette Municipale d'Akoéman**.

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- Volume 1 : **Pièces administratives** ;
- Volume 2 : **Offre Technique** ;
- Volume 3 : **Offre Financière**.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans un grand pli extérieur scellé portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO, séparées par des intercalaires de couleur identique et reliées.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la **Mairie d'Akoéman**, au plus tard **le 22/03/ 2024 à 14 Heures** et devra porter la mention :

APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 005/AONO/C-AKOEMAN/CIPM /2024 DU 19 /02/2024, POUR LA REALISATION D'UN PROJET DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE MEBOGO ASSI (INTER R0148)- MAIRIE- RESIDENCE SP ET CARREFOUR CITE- ECOLE PUBLIQUE (INTER R0148) DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de **six (06) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCA de ladite garantie est sept cent quarante mille francs CFA (**740 000 FCFA**), valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard quinze (15) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant: sept cent quarante mille francs CFA (**740 000 FCFA**), valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par l'autorité compétente des administrations concernées**. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances** ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps** à la **Mairie d'Akoéman le 22/03/ 2024 à 15 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

a) Dossier administratif

° Absence ou non-conformité d'une administrative au-delà de 48 h (**sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa 9) du code des marchés**;

° Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

b) Offre technique

° Note technique inférieure à **80 %** ;

° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

° Absence de l'attestation de l'ordre pour les Ingénieurs de Génie Civil

c) Offre financière

° Offre financière incomplète

° Omision d'un prix quantifié du devis estimatif

Critères de qualification.

L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;

Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;

Les moyens matériels et équipements essentiels (oui/non) ;

Le chiffre d'affaires (oui/non) ;

la note méthodologie, le planning et la compréhension du projet (oui/non)) ;

la capacité financière ;

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante à condition que le coût du projet ne soit pas anormalement bas.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Akoeman (Secrétariat Général), ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et So'o

Additif à l'Appel d'Offres

Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur.

Contre toute corruption.

Pour toute tentative de corruption ou de mauvaise pratique, bien vouloir la CONAC au numéro VERT **1517**.

YAOUNDE le 19 Février 2024

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU LITTORAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SOHLI/CIPM/2024 DU 15/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE, D'INSTALLATION ET DE MISE EN SERVICE DE TROIS (3) GROUPES FROID ET TROIS (3) BALLONS D'EAU CHAUDE SANITAIRE A L'HOTEL SAWA - DOUALA FINANCEMENT : BUDGET SOHLI 2024, IMPUTATION : 2381000DT036

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI), le Directeur Général de l'Hôtel SAWA, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert **pour les travaux de fourniture, d'installation et de mise en service de trois (3) groupes froid et trois (3) ballons d'eau chaude sanitaire à l'Hôtel SAWA - Douala.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, consistent en **la fourniture, l'installation et la mise en service de trois (3) groupes froid et trois (3) ballons d'eau chaude sanitaire à l'Hôtel SAWA - Douala.**

Plus spécifiquement :

- dépose des installations existantes à remplacer et leur évacuation ;
- fourniture, pose et mise en service de trois (3) groupes de production d'eau glacée ;
- fourniture, pose et mise en service de deux (2) pompes simples primaires ;
- fourniture, pose et mise en service d'une pompe double pour circuit ventilo-convecteurs ;
- fourniture, pose et mise en service d'une pompe double pour circuit central de traitement d'air ;
- fourniture, pose et mise en service de trois (3) ballons de production d'eau chaude sanitaire ;
- fourniture et pose du système de plots anti-vibratiles à interposer entre les équipements et le massif dalle béton existant sur laquelle ils reposeront ;
- transport, taxes et déchargement sur site ;
- montage sur le réseau existant, test et mise en service.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **quatre cent trente millions (430 000 000) Francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute entreprise ou tout groupement de droit camerounais ayant l'expérience, les compétences et l'expertise requises dans ce domaine spécifique et qui a souscrit aux déclarations, s'est acquittée des droits et taxes, impôts, cotisations et redevances prévus par les lois et règlements en vigueur.

5. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres seront financés par le Budget d'Investissement de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI), Exercice 2024.

Par Résolution N°179/CA/SOHLI/2022 du 21 décembre 2023, le Conseil d'Administration de la SOHLI a adopté le budget de l'exercice 2024 qui prévoit, entre autres le numéro et intitulé de la ligne 2381000DT036 pour la fourniture, l'installation et la mise en service de trois (3) groupes froid et trois (3) ballons d'eau chaude sanitaire à l'Hôtel SAWA - Douala.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de l'Hôtel SAWA, 488, Rue de Verdun, Bonanjo, BP. 2 345 Douala, Tél. 233 50 14 00, E-mail : cipm-sohli@hotelsawa.com, reservation@hotelsawa.com dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres devra être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de l'Hôtel SAWA, 488, Rue de Verdun, Bonanjo, BP. 2 345 Douala, Tél. 233 50 14 00, E-mail : cipm-sohli@hotelsawa.com, reservation@hotelsawa.com sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) Francs CFA** payée auprès des Agences BICEC, SCB Cameroun et Banque Atlantique dans le Compte d'Affectation Spéciale ARMP (CAS ARMP).

8. Remises des offres

Les offres rédigées en langue française ou anglaise en **sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (6) copies marqués comme tels**, seront déposés au Secrétariat du Directeur Général de l'Hôtel SAWA, 488. Rue de Verdun Bonanjo, BP. 2 345 Douala, Tél. 233 50 14 00, E-mail : cipm-sohli@hotelsawa.com, reservation@hotelsawa.com au plus tard le **07/03/2024 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°001/AONO/SOHLI/CIPM/2024 DU 15/02/2024
POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE, D'INSTALLATION ET DE MISE EN SERVICE DE TROIS (3) GROUPES FROID ET TROIS (3) BALLONS D'EAU CHAUDE SANITAIRE A L'HOTEL SAWA - DOUALA
Financement : Budget SOHLI 2024, Imputation : 2381000DT036
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture, l'installation et de mise en service de trois (3) groupes froid et trois (3) ballons d'eau chaude sanitaire objet du présent Appel d'Offres est de **cinq (5) mois**.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **huit millions six cent mille (8 600 000) francs CFA**, ayant un délai de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres et délivrée par une institution bancaire de 1^{er} ordre agréée par le Ministère des Finances.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (3) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (1) temps.

Elle se tiendra le **07/03/2024** éance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres sont reçues par le Maître d'Ouvrage sont transmises à la Commission Interne de Passation des Marchés pour dépouillement, vérification de la conformité des spécifications techniques et comparaison.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Pièces administratives incomplètes ou non conformes. Le soumissionnaire dispose d'un délai de quarante-huit (48) heures pour produire la pièce manquante ou remplacer la pièce non conforme ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité aux spécifications techniques des équipements ;
- Non-respect de plus de deux (2) critères essentiels (6 OUI / 8) ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence du bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois (3) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par l'ARMP et/ou le MINMAP ;
- Absence de prospectus couleur accompagné des fiches techniques du fabricant dans le dossier original.

Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels d'évaluation des offres seront les suivants :

- Personnel technique : OUI/NON
- Méthodologie d'exécution : OUI/NON
- Moyens matériels : OUI/NON
- Chiffre d'affaires/Bilan : OUI/NON
- Capacité de préfinancement : OUI/NON
- Références professionnelles : OUI/NON
- Visite de site : OUI/NON
- Preuve d'acceptation des conditions du Marché : OUI/NON

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de l'hôtel SAWA, 488, Rue de Verdun, Bonanjo, BP. 2 345 Douala, Tél. 233 50 14 00, E-mail : cjpm-so

DOUALA le 15 Février 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOIFO Pierre

COMMUNE DE DZIGUILAO

DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C.DLAO/CIPM/TBEC/2024 DU 31/01/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE DZIGUILAO LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE SAOYAWE LOT 3 : ECOLE PUBLIQUE BALANE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE L'ETAT, MINEDUB, EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de fonctionnement de l'Etat, Exercice 2024 du Ministère de l'Education de Base, le Maire de la commune de Dziguilao Autorité Contractante, par ailleurs Maitre d'Ouvrage, lance pour le compte de ladite commune, un avis de consultation pour la réhabilitation des blocs de salles de classe dans les écoles publiques de la commune de Dziguilao

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

- Installation du chantier
- Démolition
- Réhabilitation
- Etc..

3. Cout Prévisionnel

Lot 1: 9 638 029 F CFA
Lot 2 : 14 853 595 F CFA
Lot 3 : 10 704 083 F CFA

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à un appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financés par le Budget d'Investissement de l'Etat, Exercice 2024 sur la ligne d'imputation :.....

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la commune de Dziguilao dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la commune de Dziguilao dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante-cinq mille (45 000) francs cfa**, payable à la recette Municipale de DZIGUILAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **set (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la commune de Dziguilao **22/02/2024 à 10 Heures** et devra porter la mention :

CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C.DLAO/TBEC/2024 DU 31/01/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO

LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE DZIGUILAO

LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE SAOYAWE

LOT 3 : ECOLE PUBLIQUE BALANE

Financement : Budget d'Investissement de l'Etat, MINEDUB, EXERCICE 2024

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ces pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le formulaire ci-dessous en annexe 2, d'un montant de Cent quatre-vingt-douze mille sept cent soixante **(192 760) F CFA Lot 1**, Deux cent quatre-vingt-dix-sept mille soixante-douze **(297 072) F CFA Lot 2**, et Deux cent douze mille deux cent soixante-deux **(212 262) F CFA Lot 3** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

- Date et heure d'ouverture des plis Le **22/02/2024 à 11 heures**
- Lieu d'ouverture des plis Commune de DZIGUILAO

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront notamment sur ;

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. La Preuve de deux (02) réalisations dans le domaine de BTP montant supérieur ou égal au montant prévisionnel ;
4. L'absence d'un prix unitaire (DQE et BPU) dans l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de DZIGUILAO dès publication du présent avis

MAROUA le 31 Janvier 2024

Le MAIRE

AHMADOU

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00003/AAMI/MINEPDED/DAG/SDBMM/SM/2024 DU 16
FEVRIER 2024 POUR LA CONSTITUTION DE LA LISTE RESTREINTE DES CABINETS D'ETUDES DEVANT
PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT EN VUE DE L'ÉLABORATION DES PLANS LOCAUX D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Comme tous les pays en voie de développement, le Cameroun est extrêmement vulnérable aux changements climatiques et en particulier dans sa partie nord. Ceux-ci, associés aux catastrophes et aux risques naturels, induisent une dégradation de son écosystème dont le coût de l'inaction est estimé entre 5 et 20% de son Produit Intérieur Brut (PIB). Ce phénomène a un impact sur la croissance économique et les populations par le biais de menaces dans plusieurs secteurs dont l'agriculture, l'élevage, la pêche, la sylviculture, l'énergie, les ressources en eau et la santé humaine.

Afin de lutter contre ces effets néfastes des changements climatiques, le Cameroun a élaboré son Plan Nationale d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNACC) en 2015. Ce document met en avant des mesures prioritaires à mettre en œuvre selon (i) la vulnérabilité du secteur concerné, (ii) la vulnérabilité de la ZAE concernée, (iii) l'impact sur le nombre de secteur et de personnes, (iv) l'impact sur le développement humain et économique du pays. Le PNACC comprend quatre axes stratégiques couvrant 12 secteurs et se décline en un ensemble de 5 projets transversaux et de 15 projets sectoriels. L'échéance de mise en œuvre de ce plan étant arrivée à son terme en 2020, le document est assujéti à une mise à jour. Afin de procéder à prise en compte effective et efficace des aspects de vulnérabilité et d'adaptation dans tous les secteurs d'activité et sociaux, il est primordial de déterminer les indicateurs y afférents.

A titre de rappel, il a lieu de relever que le Cameroun a révisé sa CDN en septembre 2021, avec une ambition de réduction de ses émissions à la hauteur de 35% d'ici 2030, dont 12% inconditionnée et 23% conditionnée à l'appui de la communauté internationale. La CDN révisée reflète la réalité actuelle et les progrès réalisés sur le terrain, et a vu l'implication de toutes les parties prenantes en vue d'accroître l'adhésion aux engagements climatiques. Aussi, dans le souci de faciliter l'accès aux données nécessaires pour les travaux de mise à jour de notre CDN, des enquêtes ont été organisées afin de solliciter les avis des uns et des autres sur le contenu actuel de la CDN, et faire une évaluation critique dans le but de l'améliorer. Les sous-secteurs concernés sont principalement la production d'électricité, l'utilisation de l'énergie par l'industrie manufacturière, le transport, l'agriculture, l'élevage, la foresterie et les déchets.

La CDN révisée est axée sur 35 actions d'atténuations et 21 projets d'adaptation pour réduire ses émissions de GES et renforcer sa résilience dans tous les secteurs d'activité. Ces projets contenus dans la CDN révisée ont été proposés par les Administrations Sectorielles concernées. Selon les études menées dans le cadre de cette révision, les 35% correspondent à un total de 42 258 731 tonnes de CO₂ équivalent des émissions de GES du pays à l'horizon 2030.

Ainsi, l'élaboration du document des indicateurs d'adaptation aux changements climatiques s'avère une nécessité si le pays veut réussir à atteindre ses objectifs d'adaptation au niveau national et satisfaire ses engagements au niveau international. C'est à ce titre qu'il est impératif de recruter un consultant pour l'élaboration dudit document.

Les activités d'adaptation en réponse aux changements climatiques ont des finalités variées : favoriser la résilience ou les capacités d'adaptation ; réduire les pertes matérielles liées aux événements climatiques extrêmes ; améliorer les processus de gestion du risque climatique (CRM) ; répondre à des risques spécifiques au moyen de mesures d'adaptation ciblées. Elles cherchent également à répondre à des objectifs du développement tels que la réduction de la pauvreté ou encore l'amélioration de l'état sanitaire et de la sécurité alimentaire. L'élaboration de plans locaux d'adaptation aux changements climatiques est essentielle pour préparer ces communautés à faire face aux défis imminents. Ces plans permettront d'identifier les risques spécifiques liés au climat et de développer des stratégies adaptées pour les atténuer. En outre, ils favoriseront la résilience des systèmes socio-économiques et naturels locaux en renforçant les capacités des communautés à répondre efficacement aux impacts du changement climatique. La mise en place de ces plans est une étape proactive qui contribuera à assurer la sécurité alimentaire, la protection des moyens de subsistance et la conservation de la biodiversité dans les communes concernées

2. Participation et origine

La participation à cet appel à manifestation d'intérêt est ouverte à toute société, entreprise, Bureau d'études installés au Cameroun et ayant une expérience avérée dans le domaine faisant l'objet de la consultation.

3. Financement

La présente activité est financée par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED), exercice 2024.

4. Remises des offres

Les dossiers, rédigés en français ou en anglais en six (6) exemplaires dont un (1) original et cinq (5) copies marquées comme tels, devront être déposés sous pli fermé au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7ème étage, porte 704 ou 708, au plus tard l **e 4 mars 2024 à 15 heures.**

Les enveloppes devront porter la mention
« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N° 00003/AAMI/MINEPDED/DAG/SDBMM/SM/2024 DU 16 FEVRIER 2024 POUR LA CONSTITUTION DE LA
LISTE RESTREINTE DES CABINETS D'ETUDES DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
RESTREINT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ÉLABORATION DES PLANS
LOCAUX D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES. »

5. Composition du dossier

Le dossier de manifestation présenté en un volume avec intercalaires comportera les pièces administratives et techniques suivantes :

a) Pièces administratives :

- Une lettre de motivation dûment signée par le représentant légal de l'entreprise ;
- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Une attestation de non redevance ;
- Une attestation de domiciliation bancaire ;
- Une attestation de localisation ;
- Une copie du registre de commerce.

b) Pièces techniques :

- Une note de présentation de la structure (plaquette, personnel, patrimoine, standing, etc.) ;
- Les CV dûment datés et signés des principaux responsables de l'entreprise, assortis des copies des diplômes ;
- Les références pertinentes des trois dernières années assorties des pièces justificatifs (Extraits des contrats, lettres commandes, marchés, attestations de service fait, procès-verbaux de réception etc.) ;
- Les moyens logistiques et matériels ;
- Tout autre atout de son choix

6. Critères d'évaluation

Les dossiers seront évalués suivant les critères éliminatoires et essentiels suivants :

Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce demandée ;
- Pièces administratives invalides ;
- Fausses déclaration ou pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à 70% ;

Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre du candidat (10 points).
- Expérience générale dans le domaine des services et prestations intellectuelles (références assortis de justificatifs), 10 points par référence, soit 40 points au total ;
- Expérience spécifique dans le cadre des questions liées aux changements climatiques (Adaptation, MDP, NAMA, Communications Nationales, Inventaires de GES, REDD+, CDN) (références assortis de justificatifs), 10 points par référence, soit 30 points au total.
- Bonne connaissance des approches méthodologiques pour la production des indicateurs d'adaptation aux changements climatiques, soit 10 points au total ;
- Les moyens logistiques et matériels (10points).

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7^{ème} étage, porte 704 ou 708.

YAOUNDE le 16 Février 2024

Le **MINISTRE**

HELE Pierre

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00002/AAMI/MINEPDED/DAG/SDBMM/SM/2024 DU 16 FEVRIER 2024 POUR LA CONSTITUTION DE LA LISTE RESTREINTE DES CABINETS D'ETUDES DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA CONCEPTION D'UN DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES STRATEGIES SECTORIELLES : CAS PILOTE DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX DU SECTEUR RURAL. »

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de son développement économique et social, le Cameroun a adopté en 2009 une vision de développement à l'horizon 2035 qui ambitionne de faire du Cameroun « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité ». A cet effet, pour sa seconde phase de mise en œuvre, il a été élaboré la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) qui offre un cadre intégré de développement où les politiques macroéconomiques, sectorielles et sociales sont articulées pour: (i) transformer l'appareil de production économique nationale ; (ii) générer des revenus et des emplois décentés afin de réduire la pauvreté ; et (iii) favoriser le développement du capital humain (éducation, santé, sécurité sociale, culture, etc.), sur fonds de développement durable.

Comme ce fut le cas pour le DSCE, le suivi et l'évaluation de cette nouvelle Stratégie Nationale de Développement horizon 2030 (SND30), va reposer sur un dispositif statistique clair et efficace qui prend en compte les résultats émanant du suivi évaluation développé au niveau des stratégies sectorielles. Dans cette perspective, un accent est mis sur le monitoring des indicateurs de performance qui permettent de mesurer le rendement des actions impliquées dans l'atteinte des objectifs fixés par chaque stratégie sectorielle.

Pour le secteur rural, le processus d'actualisation et de validation de la Stratégie de Développement Sectorielle et du Plan National d'Investissement Agricole (SDSR/PNIA) s'est déroulé en 2020 sous la coordination du Secrétariat Technique du Comité d'Orientation et de Supervision de la SDSR. Elle a été élaborée pour servir de cadre de référence pour les interventions des acteurs du secteur sur la période 2020-2030 et préconise dans son mécanisme de suivi évaluation, la mise en place de deux types de structures parmi lesquelles les Comités sous sectoriels chargés du suivi de la mise en œuvre des stratégies ministérielles de développement.

Au MINEPDED, la stratégie sous sectorielle en voie d'être élaborée nécessitera forcément pour être efficace, de l'apport d'un dispositif opérationnel et dématérialisé de suivi des indicateurs de performance environnementale pris en compte dans le document.

C'est dans cette optique que la Sous-Direction de la Planification Environnementale, se propose de concevoir et de mettre à la disposition du ministère en charge de l'environnement cet outil de monitoring utile pour apprécier la progression quant aux résultats obtenus en fonction du temps, rendre compte de l'exécution, des résultats, des effets d'actions mises en œuvre ainsi que des degrés d'atteinte des objectifs fixés sur le plan environnemental.

2. Participation et origine

La participation à cet appel à manifestation d'intérêt est ouverte à toute société, entreprise, Bureau d'études installés au Cameroun et ayant une expérience avérée dans le domaine faisant l'objet de la consultation.

3. Financement

La présente activité est financée par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED), exercice 2024.

4. Remises des offres

Les dossiers, rédigés en français ou en anglais en six (6) exemplaires dont un (1) original et cinq (5) copies marquées comme tels, devront être déposés sous pli fermé au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7^{ème} étage, porte 704 ou 708, au plus tard le **4 mars 2024 à 15 heures.**

Les enveloppes devront porter la mention

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00002/AAMI/MINEPDED/DAG/SDBMM/SM/2024 DU 16
FEVRIER 2024

POUR LA CONSTITUTION DE LA LISTE RESTREINTE DES CABINETS D'ETUDES DEVANT PARTICIPER A
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA
CONCEPTION D'UN DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE
ENVIRONNEMENTALE DES STRATEGIES SECTORIELLES : CAS PILOTE DES INDICATEURS
ENVIRONNEMENTAUX DU SECTEUR RURAL. »

5. Composition du dossier

Le dossier de manifestation présenté en un volume avec intercalaires comportera les pièces administratives et techniques suivantes :

a) Pièces administratives :

- Une lettre de motivation dûment signée par le représentant légal de l'entreprise ;
- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Une attestation de non redevance ;
- Une attestation de domiciliation bancaire ;
- Une attestation de localisation ;
- Une copie du registre de commerce.

b) Pièces techniques :

- Une note de présentation de la structure (plaquette, personnel, patrimoine, standing, etc.) ;
- Les CV dûment datés et signés des principaux responsables de l'entreprise, assortis des copies des diplômes ;
- Les références pertinentes assorties des pièces justificatifs (Extraits des contrats, lettres commandes, marchés, attestations de service fait, procès-verbaux de réception etc.) ;
- Les moyens logistiques et matériels ;
- Tout autre atout de son choix

6. Critères d'évaluation

Les dossiers seront évalués suivant les critères éliminatoires et essentiels suivants :

Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce demandée ;
- Pièces administratives invalides ;
- Fausses déclaration ou pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à 70% ;

Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre du candidat (10 points).
- Expérience générale dans le domaine des services et prestations intellectuelles (références assortis de justificatifs), 10 points par référence, soit 40 points au total ;
- Expérience spécifique dans le domaine de l'architecture réseau et de la géomatique (références assortis de justificatifs), 20 points par référence, soit 20 points au total ;
- Bonne expérience dans la Conception et développement du dispositif de suivi-évaluation des indicateurs de performance environnementale, soit 20 points au total ;
- Les moyens logistiques et matériels (10points).

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7^{ème} étage, porte 704 ou 708.

YAOUNDE le 16 Février 2024

Le MINISTRE

HELE Pierre

COMMUNE D'AKOM II

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/CAKOMII/CIPM/2024 DU 12/02/2024, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES HOTEL DE VILLE-DELEGATION MINADER ; ANCIENNE GARE ROUTIERE-UNITE DE TRANSFORMATION DE MANIOC ; STADE-NOUVELLE GENDARMERIE (2,600KM) DANS LA COMMUNE D'AKOMII, DÉPARTEMENT DE L'OCEAN, RÉGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'AKOM II (Autorité Contractante), lance, en PROCÉDURE D'URGENCE, un Appel d'Offres National Ouvert pour les TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES HOTEL DE VILLEDELEGATION MINADER ; ANCIENNE GARE ROUTIERE-UNITE DE TRANSFORMATION DE MANIOC ; STADE-NOUVELLE GENDARMERIE (2,600KM) DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DÉPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

2. Consistance des prestations

- TRAVAUX PREPARATOIRES
- TERRASSEMENT ET CHAUSSEE
- OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est le suivant :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	FINANCEMENT	Coût Prévisionnel
AKOM II	TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES HOTEL DE VILLE-DELEGATION MINADER ; ANCIENNE GARE ROUTIERE-UNITE DE TRANSFORMATION DE MANIOC ; STADE-NOUVELLE GENDARMERIE (2, 600KM) DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DÉPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD	1	MINTP	27 000 000 (Vingt-sept millions) francs Cfa

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en un (01) lot

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public MINTP, EXERCICE 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté gratuitement à la Mairie d'AKOM II, Bureau des Marchés, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent Avis, à la Mairie d'AKOM II, contre présentation d'une quittance de versement de cinquante mille (50 000) francs CFA et deux timbres communaux, délivrée par la Recette Municipale de la Commune D'AKOMO II, représentant les frais d'achat du DAO et non remboursables.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie D'AKOM II **au plus tard le 14/03/2024 à 10 heures (heure locale)**, et devront porter la mention :

« N° 009/AONO/CAKOMII/CIPM/2024 DU 12/02/2024, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES HOTEL DE VILLE-DELEGATION MINADER ; ANCIENNE GARE ROUTIERE-UNITE DE TRANSFORMATION DE MANIOC ; STADE-NOUVELLE GENDARMERIE (2,600KM) DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DÉPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

« (À N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT) »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une durée de validité de trente jours (30 jours) à compter de la date limite fixée pour leur remise établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant :

N° du lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Montant de la caution (F CFA)
01	TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES HOTEL DE VILLE-DELEGATION MINADER ; ANCIENNE GARE ROUTIERE-UNITE DE TRANSFORMATION DE MANIOC ; STADE-NOUVELLE GENDARMERIE (2, 600KM) DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DÉPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD	27 000 000 (Vingt-sept millions) francs Cfa	540 000 (cinq quarante milles) francs cfa

Le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

12. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée **le 14/03/2024 à 11 heures** dans la salle de réunion de la Mairie d'AKOM II par la Commission Interne de Passation des Marchés de D'AKOM II.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet au terme des 48h de délai supplémentaire ;
- Absence de la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement ;
- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- Obtention de moins de 70% à l'évaluation des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence dans le sous-détail d'un prix quantifié ;

Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- 1) Attestation de visite de site signée sur l'honneur ;
- 2) Références de l'entreprise ;
- 3) Qualification et expérience du personnel ;
- 4) Matériels proposés ;
- 5) Méthodologie, planning et délai ;
- 6) Capacité financière ;
- 7) Programme d'exécution des travaux ;
- 8) CCAP dûment paraphé à toutes les pages, complété, daté, signé et cacheté à la dernière page ;
- 9) CCTP dûment paraphé à toutes les pages, daté, signé et cacheté à la dernière page.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique répondant positivement au moins à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre- vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie d'AKOM II.

AKOM II le 12 Février 2024

Le MAIRE

ELISABETH II MEKA EPSE ATEBA MBALLA

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEN°0351-24/ADC/DG/DG.M/DG.MF/NFBPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 36/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 28/09/2023 RELATIF À LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Le marché relatif à la mise en place d'un Système d'Information Géographique à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, a été attribué au Groupement **SOGEFI SARL/ PARERA/ETAFAT**, B.P : 14 410 Yaoundé ; Tél. : 222 31 19 64/694 69 86 07, pour un montant de **soixante-huit millions quatre-vingt-treize mille sept cent quatre-vingt-deux (68 093 782) Francs CFA TTC**, pour un délai d'exécution de **six (06) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., passé ce délai, celle-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main Levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 9 Février 2024

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

OWONA ASSOUMOU THOMAS

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

DECISION N°000265/CRTV/DG/DAF/DMA/SM DU 16 FEVRIER 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 018/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 28 NOVEMBRE 2023 POUR L'ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES LOCAUX DE LA CRTV EN SEPT LOTS – EXERCICE 2024.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres

entités publiques ;

Vu la loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2024 ;

Vu la loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu le décret N° 2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu la Circulaire n° 00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget et l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2024 ;

Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1 :

Les résultats de l'Appel d'Offres n° 018/AONO/CRTV/CIPM/2023 du 28 novembre 2023 pour l'entretien et le nettoyage des locaux de la CRTV en sept lots – Exercice 2024, sont récapitulés dans le tableau ci-après :

N°	LOTS	ENTREPRISES	MONTANT TTC POUR DOUZE MOIS	DELAI D'EXECUTION
1	Lot 1 : : entretien et nettoyage des locaux du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé	INFRACTUEUX		
2	Lot 2 : entretien et nettoyage des locaux du Poste National, de la Station Régionale CRTV du Centre et de l'Immeuble CMCA à Nlongkak-Yaoundé	MOZALE SARL Tél. : 697 61 94 24	27 128 884 F CFA	DIX (10) MOIS
3	Lot 3 : entretien et nettoyage des locaux du Centre de formation professionnelle de l'audiovisuel d'Ekounou	MOZALE SARL Tél. : 697 61 94 24	13 041 748 F CFA	DIX (10) MOIS

4	Lot 4 : entretien et nettoyage des locaux des stations régionales CRTV du Littoral à Douala et du Sud-ouest à Buea	MOZALE SARL Tél. : 697 61 94 24	17 122 387 F CFA	DIX (10) MOIS
5	Lot 5 : entretien et nettoyage des locaux des stations régionales CRTV de l'Adamaoua à Ngaoundéré, du Nord à Garoua et de l'Extrême- Nord à Maroua	INFRUCTUEUX		
6	Lot 6 entretien et nettoyage des locaux des stations régionales CRTV de l'Ouest à Bafoussam et du Nord-ouest à Bamenda	INFRUCTUEUX		
7	Lot 7 : entretien et nettoyage des locaux des stations régionales CRTV du Sud à Ebolowa et de l'Est à Bertoua	INFRUCTUEUX		YAOUNDE le 16 Février 2024 Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

Article 2 :

Le représentant de l'entreprise attributaire est prié de se présenter à la porte 911 au neuvième étage du Centre de Production de la CRTV à Yaoundé - Mballa II, pour recevoir notification de la présente décision.

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N° 19/24/D/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U07/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'ACQUISITION DE DEUX VÉHICULES (UNE CAMIONNETTE ET UN MINI BUS DE 16 PLACES) AU LYCÉE TECHNIQUE DE OMBE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Vu la Constitution ;

Vu l'accord de prêt N° 0672 du 13 avril 2014 entre la République du Cameroun et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique ;

Vu le décret N°2011/408 du 09 septembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application ;

Vu le décret N°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°003/23/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2023 du 16 octobre 2023 pour l'acquisition de deux véhicules (une camionnette et un mini bus de 16 places) au Lycée Technique de Ombe ;

Vu l'avis de Non Objection de la Banque Arabe pour le Développement Economique de l'Afrique en date du 1er février 2023,

DECIDE

Article 1er : Le marché consécutif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/23/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2023 du 16 octobre 2023 pour l'acquisition de deux véhicules (une camionnette et un mini bus de 16 places) au Lycée Technique de Ombe a été attribué ainsi qu'il suit :

N° du lot	Adjudicataire	Montant HT HD en FCFA	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
lot unique	CONTINENTAL MULTI SERVICES sarl	Cinquante-six millions six cent soixante-neuf mille huit cent cinquante (56 669 850)	Soixante-sept millions cinq cent soixante-dix-huit mille sept cent quatre dix seize (67 578 796)	60 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Février 2024

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

COMMUNE DE MEYOMESSI

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLEPUBLIQUE BILINGUE DE MEKAM (LOT 1) ET D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE D'AKOM-NDONG (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2024, Le Maire de la Commune de Meyomessi, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique Bilingue de MEKAM (Lot 1) et d'un bloc maternel à l'Ecole Maternelle d'Akom-Ndong (Lot 2) dans la Commune de Meyomessi, Département de Dja et Lobo Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes (Lot 1 & 2) :

1. i. Lot 100 : Travaux préparatoires-études ;
2. ii. Lot 200 : Terrassement ;
3. iii. Lot 300 : Fondations ;
4. iv. Lot 400 : Maçonnerie-élévation ;
5. v. Lot 500 : Charpente-couverture ;
6. vi. Lot 600 : Menuiserie métallique ;
7. vii. Lot 700 : Menuiserie bois ;

viii. Lot 800 : Plomberie sanitaire ;

1. ix. Lot 900 : Electricité ;
2. x. Lot 1000 : Peinture ;
3. xi. Lot 1100 : V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, tel qu'il ressort du journal des projets du BIP de l'exercice 2024, est de Dix-huit millions (18 000 000) FCFA TTC pour le lot 1 et Vingt-cinq millions cinq cent mille (25 500 000) FCFA TTC pour le lot 2.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte à toute entreprise camerounaise répondant aux critères consignés dans le RPAO.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offre sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB de l'exercice 2024, sur la ligne d'imputation budgétaire n° :

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la SIGAMP de la Commune de Meyomessi dès publication du présent avis.



7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la SIGAMP de la Commune de Meyomessi, contre versement d'une somme non remboursable de : Cinquante mille **(50 000) FCFA**, payable à la Recette Municipale de Meyomessi.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Préfet de Dja et Lobo au **plus tard le 13/03/2024 à 13 heures** précises et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002
/AONO/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE
DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MEKAM (LOT 1) ET D'UN BLOC
MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE D'AKOM-NDONG (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSI,
DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.**

Financement : BIP MINEDUB - Exercice 2024

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offre, est de Trois (03) Mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de montant égal à 360 000 (Trois cent soixante mille) Francs CFA pour le Lot 1 et 510 000 (Cinq cent dix mille) Francs CFA pour le lot 2, établie par une banque de premier ordre agréée par le ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, au nom du Maire de la Commune de Meyomessi, autorité contractante, valable pendant 30 jours au de-là de la date originale de validité des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres financières **aura lieu le 13/03/2024 à 14 heures** précises et se fera en un temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de Dja et Lobo (CDPM-DL), dans la Salle des conférences de l'Hôtel des Finances de Sangmélima. Les offres techniques seront quant à elles remises à la sous-commission d'analyse pour évaluation.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- 1) Absence de cautionnement provisoire à l'ouverture des plis ;
- 2) Dossier non conforme et non complété 48 heures après l'ouverture des plis ;
- 3) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 4) Non-validation de 21/30 critères essentiels (21oui/30) ;
- 5) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 6) Non-conformité du modèle de soumission ;
- 7) Absence de l'attestation de non abandon des travaux au cours des dernières années dûment signé par le Maître d'Ouvrage.

Critères essentiels

Les critères essentiels sont les suivants :

1. Situation financière :

- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 18 000 000 F.CFA (Lot 1) et 25 500 000 F.CFA (lot 2) (oui/non)

1. Expérience :

- Analyse des prestations effectuées dans le domaine (ancienneté 3 à 5ans)

- Planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et les rendements (oui/non)

1. Personnel :

- Justification d'un personnel formé et expérimenté ; Expérience dans le domaine du bâtiment du Chef de chantier d'au moins trois (03) ans, (joindre CV) ; niveau de base au moins de Technicien de GC ; (Joindre copie certifiée du diplôme datant de moins de trois (03) mois)

- Organisation du chantier en équipes (oui/non)

1. Matériels :

- Justification d'un matériel en propriété ou en location, adapté aux travaux à effectuer ; (matériel lourd, joindre justificatifs) et, du petit matériel de chantier (joindre facture) (oui/non)

1. La Présentation de l'Offre : intercalaires en couleur (oui/non), le tout relié par des spirales.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Meyomessi attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO. Cette entreprise devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre financière évaluée la moins-disante par rapport à l'enveloppe prévisionnelle.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au SIGAMP de la Commune de Meyomessi aux numéros 678 653 736/696 343 534.

MEYOMESSI le 19 Février 2024

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE DE BASSAMBA

**OPEN NATIONAL TENDER FILE NO.02 /AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-MINMAP-NDE/
C-BASSAMBA/CIPM-BSSBA/2024 OF 12/02/2024 FOR THE INSTALLATION WORK OF SOLAR STREET
LIGHTS IN THE COMMUNAL SPACE OF BASSAMBA IN THE DEPARTMENT OF NDÉ. IN EMERGENCY
PROCEDURE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

As part of the execution of the Public Investment Budget (BIP), Fiscal Year 2024, the Mayor of

2. Consistance des prestations

The works, subject of this Call for Tenders, include the installation of thirty-four (34) sola

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the operation following preliminary studies is indicated in the table ab

4. Allotissement

The work, subject of this Call for Tenders, will be carried out in one batch.

Batch number	Description	Execution time (months)	Amount of bid security (in FCFA)	Estimated cost (in CFA francs)
1	INSTALLATION WORK OF SOLAR STREET LIGHTS IN THE COMMUNAL SPACE OF BASSAMBA	04 (four)	1 000 000	50 000 000

5. Participation et origine

Participation in this Call for Tenders is open to companies with proven experience in the exec

6. Financement

The work, subject of this Call for Tenders, will be financed by the Public Investment Budget (

7. Consultation du Dossier

The Tender File can be consulted during working hours at the Bassamba town hall upon publicati

8. Acquisition du Dossier

The Tender Document (DAO) can be obtained at the Bassamba town hall, upon publication of this

When withdrawing the tender, bidders must register, leaving their full address. (B.P., Fax, Telephone, etc.).

9. Remises des offres

Each offer written in French or English in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies.

OPEN NATIONAL CALL FOR TENDER

No. 02/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-MINMAP-NDE/ C-BASSAMBA/CIPM-BSSBA/2024 of 12/02/2024 FOR THE I

IN EMERGENCY PROCEDURE

Funding: BIP/MINEE 2024

"TO ONLY OPEN DURING THE COUNTING SESSION"

10. Delai de Livraison

The maximum period provided by the Project Owner for the execution of the work covered by this

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must attach to their administrative documents a bid bond in the amount of: 1,000,000 (One million) CFA Francs valid for thirty (30) days beyond the deadline for validity of the bids, established by a bank first class insurance company or an insurance company approved by the Ministry of Finance and listed in the DAO (Exhibit No. 13)

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of rejection, the required administrative file documents must be produced in ori

Any incomplete Bid in accordance with the requirements of the Invitation to Tender Documents w

13. Ouverture des Plis

The opening of administrative documents, technical and financial proposals will take place on

Only bidders may attend this opening session or be represented by a duly authorized person of

14. Critères d'évaluation

1- Elimination criteria

The eliminatory criteria set the minimum conditions to be met to be admitted to the evaluation a

These include:

- False declaration, falsified document or scanned document;
- Absence of the submission bond at the end of the examination;
- Absence of a quantified unit price in the financial offer;
- Production of copies of offers in insufficient number (less than seven);
- Administrative documents missing, non-compliant and not regularized within 48 hours.

- Submission not in accordance with the DAO model.
- Technical specifications of street lamps not in compliance with those requested.
- Certification of previously certified documents;

2- Essential criteria

N°	Criteria and sub-criteria for scoring (*)	Validity of the criterion (Yes/No)
----	---	------------------------------------

Validity (Yes/No)

- | | | |
|---|---|--|
| 1 | GENERAL PRESENTATION OF THE OFFER | |
| 2 | EXPERIENCE OF THE COMPANY IN SIMILAR WORK | |
| 3 | HUMAN MEANS | |
| 4 | MATERIAL RESOURCES | |
| 5 | TECHNICAL SPECIFICATIONS | |

NB: Only candidates who have validated 70% will be admitted to the evaluation of the financial offer.

15. Attribution

The Project Owner will award the Contract to the Bidder whose offer is evaluated as the lowest.

16. Durée Validité des Offres

Bidders remain committed to their offers for ninety (90) days from the deadline set for submission.

17. Renseignements Complémentaires

Additional information can be obtained during working hours at the Bassamba town hall (Procurement Office).

BASSAMBA le 9 Février 2024

Le Maire

NZOUADJEU YOTA Eugène



COMMUNE D'AKOM II

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CA2/CIPM/2024 DU 12/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CMA A AKOM II DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD. EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOM II, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouve POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CMA A AKOM II DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD. Consistance des travaux

2. Consistance des prestations

- LOT 100 : TRAVAUX PRELIMINAIRES
- LOT 200 : MACONNERIE-ELEVATION
- LOT 300 : CHARPENTE-COUVERTURE
- LOT 400 : ELECTRICITE
- LOT 500: MENUISERIE METALLIQUE,BOIS ,ALU ET VETRE
- LOT 600: REVETEMENT SOLE ET MURS
- LOT 700: PLEINTURE
- LOT 800 : PLOMBERIE SANITAIRE
- LOT 900 : VRD ET ASSAINISSEMENT

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de 35.000.000 FCFA

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publ .

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune d'Akom II, Service de la passation des marchés.

7. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune d'Akom II, Service de la passation des marchés sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Akom II d'une somme non remboursable de **cinquante-cinq mille (55.000) francs CFA.**

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Commune d'Akom II, Service de la passation des Marchés **au plus tard le 14/03/2024 à 10 Heures** précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CA2/CIPM/2024 DU 12/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CMA A AKOM II DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : En plus du support physique, le support numérique (sur clé USB ou CD) de l'offre technique et financière doivent être impérativement présents dans le pli fermé.

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 700 000 (sept cent mille) F CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou des compagnies d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps **le 12/03/2024 à 11 Heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Commune d'Akom II. B.P : 10 Akom II Tél. 694 689 992

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non conforme, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés). Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

Critères essentiels

I PRESENTATION GENERALE (01 rubrique)

II EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE (03 rubriques)

III MOYENS HUMAINS (06 rubriques)

IV MOYENS MATERIELS (05 rubriques)

V METHODOLOGIE D'EXECUTION (05 rubriques)

VI CAPACITE FINANCIERE (01 rubrique)

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Akom II B.P : 10 AKOM II Tél. 694 689 99

AKOM II le 12 Février 2024

Le MAIRE

ELISABETH II MEKA EPSE ATEBA MBALLA

COMMUNE DE MEYOMESSI

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE KONGO (INTER N9) - CARREFOUR AZEM (INTER NB17) 4,7 KM, DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2024, Le Maire de la Commune de Meyomessi, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route communale KONGO (Inter N9) - Carrefour AZEM (Inter NB17) 4,7 km dans la Commune de Meyomessi, Département de Dja et Lobo Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes:

- Installations ;
- Terrassements ;
- Divers ;
- Emprise - Assainissement ;
- Chaussée.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, tel qu'il ressort du journal des projets du BIP de l'exercice 2024, est de Soixante-cinq millions (65 000 000) FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte à toute entreprise camerounaise répondant aux critères consignés dans le RPAO.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offre sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP de l'exercice 2024, sur la ligne d'imputation budgétaire n° :messi dès publication du présent avis.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la SIGAMP de la Commune de Meyomessi dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la SIGAMP de la Commune de Meyomessi, contre versement d'une somme non remboursable de : Cent mille (100 000) FCFA, payable à la Recette Municipale de Meyomessi.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Préfet de Dja et Lobo **au plus tard le 13/03/2024 à 13 heures** précises et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001
/AONO/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE
COMMUNALE KONGO (INTER N9) - CARREFOUR AZEM (INTER NB17) 4,7 KM DANS LA COMMUNE DE
MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.**

Financement : BIP MINTP - Exercice 2024

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offre, est de Quatre (04) Mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de montant égal à 1 300 000 (Un million trois cent mille) Francs CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, au nom du Maire de la Commune de Meyomessi, autorité contractante, valable pendant 30 jours au de-là de la date originale de validité des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres financières et des offres techniques **aura lieu le 13/03/2024 à 14 heures** précises et se fera en un temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de Dja et Lobo (CDPM-DL), dans la Salle des conférences de l'Hôtel des Finances de Sangmélina. Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées après 48 heures ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Absence de caution de soumission ;
- d) Absence de l'attestation de non abandon les travaux au cours des dernières années dûment signé par le Maître d'Ouvrage.

Offre technique

- a) Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;
- b) Fausse déclaration ou documents falsifiés ;
- c) Un Conducteur des Travaux, Technicien de Génie Civil ou plus, ne justifiant pas d'au moins Un (01) ans

d'expérience en construction Bâtiment ;

d) Utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de sa mise en disponibilité ;

e) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme cocontractant principal, d'un chantier de construction des routes ;

f) Non abandon des marchés publics signés par le Maitre d'Ouvrage ;

g) Nombre de critères essentiels satisfaits inférieur à Vingt-quatre (24) critères essentiels sur Vingt-neuf (29).

Offre financière

a) Offre financière incomplète pour l'absence d'une des pièces ci-après :

- la soumission ;

- le Bordereau des prix ;

- le Devis Quantitatif et Estimatif ;

- le Sous-Détail des prix ;

b) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

a) Présentation de l'offre sur 02 critères ;

b) Visite du site sur 02 critères

c) Personnel d'encadrement sur 10 critères ;

d) Références de l'entreprise sur 06 critères ;

e) Moyens matériels sur 3 critères ;

f) Méthodologie sur 04 critères ;

13. Attribution

g) Capacité financière sur 01 critère.

Le Maire de la Commune de Meyomessi attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO. Cette entreprise devra disposer des capacités techniques et financières requises

pour exécuter le marché de façon satisfaisante et l'offre financière évaluée la moins-disante par rapport à l'enveloppe prévisionnelle.

L'offre techniquement qualifiée devra avoir une note technique supérieure ou égale à Vingt-quatre (24) critères essentiels sur Vingt-neuf (29).

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au SIGAMP de la Commune de Meyomessi aux numéros 678 653 736/696 343 534.

MEYOMESSI le 19 Février 2024

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONR/MINPMEESA/CIPM/2024 DU 19 FEVRIER 2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINPMEESA DE L'ADAMAOUA (PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
583916701441010361313

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Cameroun, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un bureau d'étude chargé de la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Délégation Régionale du MINPMEESA de l'ADAMAOUA pour le compte des exercices 2024 et 2025.

Le présent Appel d'Offres fait suite à l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°001/ASMI/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2024 du 08 Janvier 2024 publié dans le journal des marchés n° 2975 du 10/01/2024.

2. Consistance des prestations

Les prestations attendues concernent le contrôle et le suivi des travaux du projet de construction de la Délégation Régionale du MINPMEESA de l'ADAMAOUA.

Les missions essentielles du BET lors de cette phase sont les suivantes :

- Étape 1 – Examen de la conformité du projet et visa des études d'exécution faites par les entreprises (EXE) ;
- Étape 2 – Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers (OPC) ;
- Étape 3 – Assistance lors des opérations de réception (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **Trente-deux millions cinq cent mille (32 500 000) FCFA** dont **10 000 000 (dix millions)** FCFA TTC pour la première année et **22 500 000 (vingt-deux millions cinq cent mille)** FCFA TTC pour la deuxième année.

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux bureaux d'études (soumissionnaires) suivants, sélectionnés après l'Avis de Sollicitation à Manifestation N°001 /ASMI/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2024 du 10 Janvier 2024.

N°	Entreprises	Adresses
1.	METHOD & ENGINEERING SARL	BP : 5311 DOUALA Tél : 681 550 624/233 433 975
2.	LE COMPETING SARL	BP : 7214 Yaoundé tél : 222 21 59 88 /699 50 11 77

3.	GPT ETS BATI/ETS SONIA	BP : 681 Yaoundé tél : 694 47 39 80
4.	GPT SIG SARL/JS SARL/BEM ENGINEERING CONSULTING SERVICE	BP : 30320 Yaoundé tel : 696 59 87 35/679 61 78 93
5.	A-Z CONSOSTING	BP : 33626 Yaoundé tél : 242 19 49 37 :677 63 38 61
6.	NEW DESIGN BUILTSHINE	BP : 30 320Yaoundé tél : 675 16 64 95/679 13 97 70

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINPMEESA – EXERCICE BUDGÉTAIRE 2024 et suivant, Imputation : 583916701441010361313.

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique du présent Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du **Service des Marchés** du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, **15^{ème} étage** de l'Immeuble Ministériel n°1 dit « Immeuble de l'Emergence » **porte T02** ; **Tél. 222 22 40 60**, et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès p

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA), Service des Marchés, 15ème étage de l'Immeuble Ministériel n°1 dit « Immeuble de l'Emergence » porte T02; Tél. 222 22 40 60, dès publication du présent avis contre versement d'une somme de **Trente mille (30 000) F CFA** non remboursable payable au trésor public. Cette quittance devra préciser les références de l'Avis d'Appel d'Offres et le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres. Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO

9. Remises des offres

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, l'offreen sept (07) exemplaires dont un original et six copies marqués comme tels, **y compris une copie témoin scellée de la proposition financière destinée à l'Agence de Régulation des Marchés Publics**, devront être déposées contre récépissé au Service des Marchés du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, **15^{ème} étage porte T02** de l'Immeuble Ministériel n°1 dit « Immeuble de l'émergence »; Tél : 222.224060 **au plus tard le 14 MARS 2024 à 13 heures**, heure locale accompagnées des versions électroniques des offres techniques et financière contenues dans une clé USB ou un CD inclus(e) dans l'enveloppe C.

Elles seront présentées sous plis fermé et devront porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003 /AONR/MINPMEESA/CIPM/2024 DU 19 FEVRIER 2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINPMEESA DE L'ADAMOUA (PROCEDURE D'URGENCE).
A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS **au plus tard le 14 MARS 2024 à 13 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus des références de la consultation dans les délais impartis.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des prestations est de **dix mois (17) mois** et court à compter de la notification de l'ordre de service de démarrer les prestations (soit 08 mois pour la première tranche et 09 mois pour la deuxième).

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un Organisme financier agréé par le MINFI et dont la liste figure à la pièce 11 du DAO et d'un montant égal à **Six cent cinquante mille (650 000) F CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier l'Appel d'Offres, **entraînera le rejet pur et simple du dossier d'appel d'offre sans aucun recours**.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps :

a. L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques aura lieu le **14 MARS 2024 à partir de 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINPMEESA dans la salle des conférences, porte 237 du MINPMEESA sise au 2^{ème} étage de l'Immeuble Rose, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge, à raison d'un représentant par soumissionnaire ou groupement de soumissionnaires.

L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire une heure au plus tard après l'heure limite de dépôt des offres.

b. L'ouverture des offres financières aura lieu après l'analyse des offres techniques. Seuls les soumissionnaires dont les offres ont été déclarées éligibles à l'analyse technique peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. CRITÈRES ÉLIMINATOIRES :

- Absence d'une pièce ou non-conformité des pièces du Dossier Administratif après 48 heures ouvrées accordées par la CIPM;
- Absence de caution de soumission ;
- présence des éléments financiers dans l'offre technique ;
- Non-respect du format de fichier des offres ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.
- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années ;
- Fausses déclarations, falsification des documents ou substitution;
- Chef de mission non inscrit à l'ONIGC (Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil du Cameroun) ou à l'ordre professionnel correspondant de leur pays d'origine pour ceux exerçant hors du Cameroun ;
- Omission dans la proposition financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une offre témoin scellée de la proposition financière à l'ouverture des plis adressé à l'ARMP (point 91 de la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022) ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Absence dans la proposition technique d'une note méthodologique et du plan de travail pour accomplir la mission ;

2. LES CRITÈRES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques sera faite selon le système par point sur la base des critères essentiels d'évaluation ci-dessous.

N°	CRITERES D'EVALUATION	POINTS
1	Présentation de l'Offre (sommaries, pièces dans l'ordre, intercalaires couleur, page de garde et onglets);	05
2	Références des prestations	25
3	Compétences et qualification du personnel proposé	30
4	Moyens Techniques et matériels	10
5	Méthodologie et planning	25
6	Avoir réalisé un chiffre d'affaires cumulé d'au moins soixante millions (60 000 000) de FCFA au cours des trois (03) dernières années justifié par des bilans	05

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux disante par combinaison des critères technico-financiers.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de remise de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, **15^{ème} étage porte T02** de l'Immeuble Ministériel n°1 dit « Immeuble de l'Emergence »; Tél : 222.22 40 60, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

YAOUNDE le 19 Février 2024

Le *MINISTRE*

BASSILEKIN III Achille

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°01/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2024 DU 16/02/2024__ POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT A LA DIRECTION GENERALE DE L'IRAD**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but d'accroître le nombre de logements à la disposition du personnel, le Directeur Général lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un logement à la Direction Générale de l'IRAD.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- ?installation du chantier ;
- ?Travaux préparatoires ;
- ?fondations ;
- ?maçonnerie – élévation ;
- ?charpente – couverture – étanchéité - plafond ;
- ?menuiserie bois et métallique ;
- ?plomberie sanitaire ;
- ?électricité ;
- ?peinture ;
- ?VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quarante millions (40.000.000) FCFA.**

4. Allotissement

Les travaux ainsi attendus sont constitués en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de travaux publics de droit camerounais, installées au Cameroun et ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **Budget d'Investissement Public/MINRESI, Exercice 2024.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Service des Marchés de l'IRAD sis à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 699 59 84 14**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Service des Marchés de l'IRAD** sis à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : **699 59 84 14**, dès publication du présent avis sur présentation de l'original de la quittance de la somme de **cinquante mille (50.000) F CFA** non remboursable, versée au **compte Spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC** (toutes les agences), à titre de frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en **français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel**, devra parvenir au **Service des Marchés** au plus tard le **15/03/2024** à **12** heures. Elle devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**
N° 01 /AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2024 DU 16/02/2024
pour les travaux de Construction D'UN LOGEMENT A LA DIRECTION GENERALE DE L'IRAD»
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **six (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **FCFA huit cent mille (800.000)**, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances. Pour les PME, l'absence soit d'un chèque certifié, soit un chèque banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un établissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera en un temps, et aura lieu le **15/03/2024** à **13** heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'IRAD dans la salle de conférence sise à Nkolbisson-Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par **une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A / Critères éliminatoires

Absence de la caution de soumission ;

Absence d'un conducteur des travaux (Ingénieur des travaux de génie civil régulièrement inscrit à l'ordre des ingénieurs) ;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;

Non-respect de 70% des critères essentiels ;

Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48h après l'ouverture des plis

Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un chantier au cours des trois (03) dernières années et ne figurent pas sur la liste régulièrement mise à jour par les autorités compétentes.

B/ Critères essentiels

La présentation de l'offre ;

Les références du soumissionnaire ;

Le chiffre d'affaires annuel du soumissionnaire ?40 000 000

Les moyens matériels mis à la disposition du projet ;

Personnel d'encadrement ;

La méthodologie d'exécution, le planning, le rapport avec photographies couleur de visite du site et propositions ;

Attestation sur l'honneur de visite de site signés par le soumissionnaire

CCAP et CCTP paraphés à chaque page, signés, datés et formalisés chacun à la fin du document.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises par le DAO. Les soumissionnaires sont autorisés à souscrire aux deux lots, mais ne peuvent être attributaire que d'un seul lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **Quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du **Chef Service Des Marchés** de l'IRAD sise à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 699.59.84.14.

YAOUNDE le 16 Février 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NOE WOIN

COMMUNE D'AKOEMAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2024 DU 22/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) D'AKOEMAN (LOT 1) ET D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE SEP (LOT 2) , DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE..FINANCEMENT : BIP TRANSFERE A LA COMMUNE D'AKOEMAN, EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akoéman, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence les travaux d'installation d'une mini centrale solaire au Centre Médical d'Arrondissement (CMA) d'Akoeman (**lot 1**) et d'une mini centrale solaire au Centre Médical d'Arrondissement (CMA) de Sep (**lot 2**) , dans la commune d'Akoeman, Département du Nyong et So'o, région du Centre

N° Lot	Désignation du Projet	Localité	Commune	Cout Prévisionnel	Frais d'acquisition du DAO	Frais caution soumission
Lot 1	Installation d'une mini centrale solaire au Centre Médical d'Arrondissement (CMA) d'Akoeman	CMA d'Akoeman	AKOEMAN	12 500 000	20 000	250 000
Lot 2	Installation d'une mini centrale solaire au Centre Médical d'Arrondissement (CMA) de Sep	CMA de Sep	AKOEMAN	12 500 000	20 000	250 000

2. Consistance des prestations**Les principales tâches à exécuter pour chaque lot sont les suivantes :**

- ü Fourniture et pose d'un champ solaire de 4200 WC y compris toutes sujétions (Soit 12 panneaux Monocristallins de 350WC chacun) ;
- ü Fourniture et Pose support panneau à rail y compris toutes sujétions ;
- ü Fourniture et pose d'une rame de batteries solaires de capacité totale 1200Ah (soit 6 batteries solaire de 12V, 200Ah chacune y compris toutes suggestions ;
- ü Fourniture et pose d'un convertisseur MPPT avec contrôleur de charge intégré de 48v/220v/5000wc ;
- ü Fourniture et pose des tubes LED, ampoules LED, interrupteurs, prises de courant et autres accessoires) ;
- ü Fourniture et pose des équipements de protection (parafoudre DC, parafoudre AC, Disjoncteur AC et DC, Mise à la Terre etc) ;
- ü Fourniture et pose loge batterie ;
- ü Test et mise en service de l'ouvrage.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises ou groupement d'entreprise de droit Camerounais.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2024,

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Akoeman Département du Nyong et So'o, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de AKOEMAN sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale d'Akoeman d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) Francs CFA/Lot** représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offres rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) Original et six (06) Copies marqués** comme telles devra parvenir au Service des affaires Générales de la Commune d'Akoéman Département du Nyong et So'o au plus tard le **22/03/2024** à 12 heures locales et porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2024 du 19/02/2024 en procédure POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) D'AKOEMAN (LOT 1) ET D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE SEP (LOT 2) , DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **six (6) mois**.

9. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier rang agréé par le ministre en charge des Finances et d'un montant égal a deux cent cinquante mille (250 000) **francs CFA/lot**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres. En l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, l'offre sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune d'Akoeman le **22/03/2024 à 13heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires.

Dossier administratif

- ° Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai réglementaire de 48h.
- ° Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Offre technique

- ° Note technique inférieure à 90 % des critères essentiels ;
- ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Offre financière

- ° Offre financière incomplète
- ° Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;

Critères de qualification.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Le chiffre d'affaires (oui/non) ;

Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;

La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ;

L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;

L'organisation, la méthodologie d'exécution des travaux, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ;

L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non) ;

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la **moins disante** à condition que le coût du projet ne soit pas anormalement bas.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Akoeman au Service des Affaires Générales.

Contre toute corruption.

Pour toute tentative de corruption ou de mauvaise pratique, bien vouloir la **CONAC** au numéro **VERT 1517**.

YAOUNDE le 19 Février 2024

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE D'AKOEMAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2024 DU 19/02/2024, POUR LA REALISATION D'UN PROJET D'OUVERTURE DES ROUTES BRETELLE MISSION CATHOLIQUE- GENDARMERIE (INTER C0133001)- MAIRIE- TRIBUNE MUNICIPALE- GENDARMERIE DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Chapitre 94 – Intervention de l'Etat en Investissement, Exercice 2024, le Maire de la Commune d'Akoéman, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Akoéman, Département du Nyong et So'o, Région du Centre, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la réalisation d'un projet d'ouverture des routes Bretelle Mission Catholique- Gendarmerie (Inter C0133001)- Mairie- Tribune Municipale- Gendarmerie dans la Commune d'Akoéman, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement les opérations suivantes :

- Installation du chantier ;
- Amenée et repli du matériel ;
- Déforestation ;
- Abattage d'arbres ;
- Remblais provenant d'emprunt ;
- Mise en forme ;
- Création de fossés et exutoires en terre ;
- Fossés bétonnés.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de **23 000 000 (vingt trois millions) Francs CFA**

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de travaux publics de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère des Travaux Publics (**MINDDEVEL**) Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Chapitre 94 – Intervention de l'Etat en Investissement, Exercice 2024

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie D'Akoéman (Service des affaires générales).

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie d'Akoéman (**Service des affaires générales**), dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **QUARANTE MILLE (40.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la **Recette Municipale d'Akoéman**.

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- Volume 1 : **Pièces administratives** ;
- Volume 2 : **Offre Technique** ;
- Volume 3 : **Offre Financière**.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans un grand pli extérieur scellé portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO, séparées par des intercalaires de couleur identique et reliées.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la **Mairie d'Akoéman**, au plus tard **le 22/03/ 2024 à 12 Heures** et devra porter la mention :

APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 004/AONO/C-AKOEMAN/CIPM /2024 DU 19 /02/2024, POUR LA POUR LA REALISATION D'UN PROJET D'OUVERTURE DES ROUTES BRETELLE MISSION CATHOLIQUE- GENDARMERIE (INTER C0133001)- MAIRIE- TRIBUNE MUNICIPALE- GENDARMERIE DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de **six (06) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCA de ladite garantie est de quatre cent soixante mille francs CFA (**460 000 FCFA**), valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard quinze (15) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant: quatre cent soixante mille francs CFA (**460 000 FCFA**), valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par l'autorité compétente des administrations concernées**. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances** ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps** à la **Mairie d'Akoéman le 22/03/ 2024 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

a) Dossier administratif

° Absence ou non-conformité d'une administrative au-delà de 48 h (*sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa 9) du code des marchés*);

° Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

b) Offre technique

° Note technique inférieure à **80 %** ;

° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

c) Offre financière

° Offre financière incomplète

° Omission d'un prix quantifié du devis estimatif

Critères de qualification.

L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;

Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;

Les moyens matériels et équipements essentiels (oui/non) ;

Le chiffre d'affaires (oui/non) ;

la note méthodologie, le planning et la compréhension du projet (oui/non)) ;

la capacité financière ;

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante à condition que le coût du projet ne soit pas anormalement bas.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Akoeman (Secrétariat Général), ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et So'o

Additif à l'Appel d'Offres

Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur.

Contre toute corruption.

Pour toute tentative de corruption ou de mauvaise pratique, bien vouloir la CONAC au numéro VERT **1517**.

YAOUNDE le 19 Février 2024

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE DU PERSONNEL A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. FINANCEMENT: SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. ; EXERCICE 2024 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but d'assurer la couverture par une police d'assurance, la santé du personnel, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour la **souscription d'une police d'assurance maladie groupe du personnel à la société Aéroports Du Cameroun S.A.**

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent appel d'offres, portent sur **l'Assurance Maladie Groupe du personnel de la société Aéroports Du Cameroun S.A**

NB : Les détails des prestations sont contenus dans les termes de référence (pièce N° 6 du DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **huit cent cinquante millions (850 000 000) F CFA TTC/an soit deux milliards cinq cent cinquante millions (2 550 000 000) F CFA TTC pour les trois (03) ans.**

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas subdivisées en lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions, aux compagnies d'assurances de droit camerounais, justifiant d'une bonne expérience en la matière et remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), agréées par le Ministère en charge des Finances et ne faisant pas l'objet de redressement, d'administration provisoire ou de surveillance.

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres, seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2024 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d' Appel d'Offres peut être obtenu au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen **Tél. : 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable, de **six cent mille (600 000) F CFA** dans le compte intitulé « Compte Spécial CAS – ARMP) ouvert dans les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit : (Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original (01) et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposé, sous plis fermé, sous peine de rejet au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, au plus tard le **11/03/2024 à 12 heures** précises et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02AONO/ADC/CIPM/2024
DU 19/022024**

**POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE DU PERSONNEL A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou par une autre compagnie d'assurance, agréé par le Ministère en charge des Finances, d'un montant de **cinquante et un millions (51 0000 000) F CFA et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.**

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **11/03/2024 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**. Ultérieurement, seront ouvertes les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu la note technique minimale.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à ces séances d'ouverture.

Période de couverture

La période de couverture est de **trente-six (36) mois**. En effet, le marché comportera une tranche ferme de douze (12) mois et deux tranches conditionnelles de douze (12) mois chacune

13. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères éliminatoires et essentiels ci-après :

14.1 Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme au-delà du délai de 48 h (confère RPAO, Enveloppe A, page 22) ;
- b) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- c) Dossier financier incomplet (confère RPAO, Enveloppe C, page 24) ;
- d) Absence d'agrément délivré par le Ministère en charge des finances ;
- e) Absence de l'attestation d'adhésion aux dispositions du code des assurances de la CIMA ;
- f) Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- g) Offre financière inférieure à 95 % du budget prévisionnel ;
- h) Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative ;
- i) Non production des États (C1, C4, C11, CEG) pour les exercices 2020, 2021, 2022 et de l'état C10B Tableau D pour les années 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022 dûment certifiés par les services compétents du MINFI ;
- j) Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- k) Non production d'une attestation du MINFI relevant que la compagnie n'est pas sous administration provisoire, sous surveillance ou sous redressement ;
- l) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP. (document à joindre dans le dossier technique) ;
- m) Avoir fait l'objet d'une exclusion de la commande publique pour prestations non exécutées, exécutées partiellement ou pour défaillance ;
- n) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections arithmétiques de son offre financière ;
- o) Offre soumise par un courtier.

14.2 Critères essentiels

Présentation générale de l'offre 02 points

Références générales du soumissionnaire : ancienneté, représentativité territoriale 06 points

Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des cinq dernières années 12 points

Description détaillée des garanties offertes et qualité de service 10 points

Modalités de mise en jeu de la garantie 08 points

Couverture des engagements règlementés des exercices 2020, 2021 et 2022 25 points

Couverture de la marge de solvabilité des exercices 2020, 2021 et 2022 20 points

Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années 10 points

Traité de réassurance dans la branche concernée en cours de validité 05 points

Preuves d'acceptation des conditions du marché 02 points

Total 100 points

Les détails figurent dans la grille de notation contenue dans le RPAO.

Toute offre ayant obtenu une note technique inférieure à 80 points sur 100, sera rejetée.

Méthode de sélection de l'assureur

L'assureur sera choisi selon la méthode du mieux disant, conformément aux procédures décrites par le Dossier d'Appel d'Offres.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour le dépôt.

16. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-Direction des Affaires Juridiques et des Assurances) de la société Aéroports Du Cameroun SA., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, poste 545.**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;**
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82 ;**
- Numéro vert CONAC : **1517.**

YAOUNDE le 14 Février 2024

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE D'AKOEMAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°005/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2024 DU 19/02/2024, POUR LA REALISATION D'UN PROJET
DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE PONT SO'O- CARREFOUR NGOUMBOU NKOLMEYOS –
NKOUT L= 14,300 KM COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU
CENTRE. (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Chapitre 94 – Intervention de l'Etat en Investissement, Exercice 2024, le Maire de la Commune d'Akoéman, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Akoéman, Département du Nyong et So'o, Région du Centre, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la réalisation d'un projet de réhabilitation du tronçon de route PONT SO'O- carrefourNGOUMBOU -NKOLMEYOS– NKOUT , Commune d' Akoéman, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement entre autre les opérations suivantes :

- Installation du chantier ;
- Amenée et repli du matériel ;
- Dégagement à la Pelle des abords de chaussée;
- Abattage d'arbres ;
- Déblais mis en dépôt;
- Remblais provenant d'emprunt ;
- Mise en forme de la plateforme ;
- Curage et remise en forme de fossés et exutoires ;
- Création de fossés en terre et divergents ;
- Création d'exutoires au bulldozer;
- Couche de roulement en latérite ;
- Fourniture et pose de dalot en béton armé de 1x1;
- Puisard de dalot en béton armé;
- Tête de dalot en béton armé;
- Béton armé dosé à 350 kg/m³ ;
- Remplacement des poutres/entretoises en IPE 500 ;
- Gargouilles ;
- Etudes géotechniques et d'exécution ;
- Garde corps mixte (acier galvanisée-béton) ;
- Balises en béton armé préfabriqués ;
- Construction de la barrière des pluies.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de **90 000 000 (Quatre-vingt-dix millions) Francs CFA.**

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de travaux publics de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Chapitre 94 – Intervention de l'Etat en Investissement, Exercice 2024

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie D'Akoéman (Service des affaires générales).

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie d'Akoéman (**Service des affaires générales**), dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **100 000 (Cent mille) Francs CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la **Recette Municipale d'Akoéman**.

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- Volume 1 : **Pièces administratives** ;
- Volume 2 : **Offre Technique** ;
- Volume 3 : **Offre Financière**.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans un grand pli extérieur scellé portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO, séparées par des intercalaires de couleur identique et reliées.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la **Mairie d'Akoéman**, au plus tard **le 22/03/ 2024 à 12 Heures** et devra porter la mention :

APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 005/AONO/C-AKOEMAN/CIPM /2024 DU 19 /02/2024, POUR LA REALISATION D'UN PROJET DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE PONT SO'O- CARREFOUR NGOUMBOU -NKOLMEYOS- NKOUT L= 14,300 KM COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de **six (06) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCA de ladite garantie est **1 800 000 FCFA**, valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard quinze (15) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant: **1 800 000 FCFA**, valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par l'autorité compétente des administrations concernées**. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances** ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps** à la **Mairie d'Akoéman le 22/03/ 2024 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

- Principaux critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

a) Dossier administratif

° Absence ou non-conformité d'une administrative au-delà de 48 h (*sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa 9) du code des marchés*;

° Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

b) Offre technique

° Note technique inférieure à **80 %** ;

° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

° Absence de l'attestation de l'ordre pour les Ingénieurs de Génie Civil

c) Offre financière

° Offre financière incomplète

° Omission d'un prix quantifié du devis estimatif

Critères de qualification.

L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;

Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;

Les moyens matériels et équipements essentiels (oui/non) ;

Le chiffre d'affaires (oui/non) ;

la note méthodologie, le planning et la compréhension du projet (oui/non)) ;

la capacité financière ;

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante à condition que le coût du projet ne soit pas anormalement bas.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Akoeman (Secrétariat Général), ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et So'o

Additif à l'Appel d'Offres

Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur.

Contre toute corruption.

Pour toute tentative de corruption ou de mauvaise pratique, bien vouloir la CONAC au numéro VERT 1517.

YAOUNDE le 19 Février 2024

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE DE MEYOMESSI

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AUX LOGEMENTS SOCIAUX, DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL - EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2024, Le Maire de la Commune de Meyomessi, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'une Mini Adduction d'eau potable aux logements sociaux, dans la Commune de Meyomessi, Département de Dja et Lobo Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes:

- 1- Installation de chantier ;
- 2- Etude d'implantation ;
- 3- Mobilisation de la ressource ;
- 4- Analyse et traitement d'eau ;
- 5- Moyens d'exhaure et construction tête de forage ;
- 6- Construction en BA d'un réservoir 5m³ surélevé sous radier de 8m ;
- 7- Source d'énergie ;
- 8- Réseau d'adduction ;
- 9- Réseau de distribution ;
- 10- Prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, tel qu'il ressort du journal des projets du BIP de l'exercice 2024, est de Trente-sept millions (37 000 000) FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte à toute entreprise camerounaise répondant aux critères consignés dans le RPAO

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offre sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL de l'exercice 2024, sur la ligne d'imputation budgétaire n° :

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la SIGAMP de la Commune de Meyomessi dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la SIGAMP de la Commune de Meyomessi, contre versement d'une somme non remboursable de : **Soixante-quinze mille (75 000) FCFA**, payable à la Recette Municipale de Meyomessi

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Préfet de Dja et Lobo au plus tard le 18/03/2024 à 13 heures précises et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
007/AONO/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI
ADDUCTION D'EAU POTABLE AUX LOGEMENTS SOCIAUX, DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSI,
DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.**

Financement : BIP MINDDEVEL - Exercice 2024

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offre, est de Trois (03) Mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de montant égal à 740 000 (Sept cent quarante mille) Francs CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, au nom du Maire de la Commune de Meyomessi, autorité contractante, valable pendant 30 jours au de-là de la date originale de validité des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres financières **aura lieu le 18/03/2024 à 14 heures** précises et se fera en un temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de Dja et Lobo (CDPM-DL), dans la Salle des conférences de l'Hôtel des Finances de Sangmélîma. Les offres techniques seront quant à elles remises à la sous-commission d'analyse pour évaluation.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de cautionnement provisoire à l'ouverture des plis ;
- Dossier non conforme et non complété 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non-validation de 21/30 critères essentiels (21 oui/30) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence de l'attestation de non abandon des travaux au cours des dernières années dûment signé par le Maître d'Ouvrage.

Critères essentiels

Les critères essentiels sont les suivants :

1. Situation financière :

- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 37 000 000 F.CFA (oui/non)

1. Expérience :

- Analyse des prestations effectuées dans le domaine (ancienneté 3 à 5ans)

- Planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et les rendements (oui/non)

1. Personnel :

- Justification d'un personnel formé et expérimenté ; Expérience dans le domaine du bâtiment du Chef de chantier d'au moins trois (03) ans, (joindre CV) ; niveau de base au moins de Technicien de GC ; (Joindre copie certifiée du diplôme datant de moins de trois (03) mois)

- Organisation du chantier en équipes (oui/non)

1. Matériels :

- Justification d'un matériel en propriété ou en location, adapté aux travaux à effectuer ; (matériel lourd, joindre justificatifs) et, du petit matériel de chantier (joindre facture) (oui/non)

1. La Présentation de l'Offre : intercalaires en couleur (oui/non), le tout relié par des spirales.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Meyomessi attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO. Cette entreprise devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre financière évaluée la moins-disante par rapport à l'enveloppe prévisionnelle.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la SIGAMP de la Commune de Meyomessi aux numéros 678 653 736/696 343 534.

MEYOMESSI le 19 Février 2024

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 004/AONR/MINPMEESA/CIPM/2024 DU 19 FEVRIER 2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AVEC GUERITE, DES VRD ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS SUR LE SITE ABRITANT LES SERVICES DES DELEGATIONS REGIONALE DU SUD ET DEPARTEMENTALE DE LA MVILA DU MINPMEESA (PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
583916701441818361313

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Cameroun, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un bureau d'étude chargé de la maîtrise d'œuvre du projet de construction d'une clôture avec guérite, des VRD et aménagements extérieurs sur le site abritant les services des Délégations Régionale du SUD et Départementale de la MVILA du MINPMEESA

Le présent Appel d'Offres fait suite à l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°002/ASMI/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2024 du 08 Janvier 2024 publié dans le journal des marchés n° 2975 du 10/01/2024.

2. Consistance des prestations

Les prestations attendues concernent le contrôle et le suivi des travaux du projet de construction d'une clôture avec guérite, des VRD et aménagements extérieurs sur le site abritant les services des Délégations Régionale du SUD et Départementale de la MVILA du MINPMEESA.

Les missions essentielles du BET lors de cette phase sont les suivantes :

- Étape 1 – Examen de la conformité du projet et visa des études d'exécution faites par les entreprises (EXE) ;
- Étape 2 – Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers (OPC) ;
- Étape 3 – Assistance lors des opérations de réception (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **onze millions deux cent mille (11 200 000) FCFA.**

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux bureaux d'études (soumissionnaires) suivants, sélectionnés après l'Avis de Sollicitation à Manifestation N°002 /ASMI/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2024 du 10 Janvier 2024.

N°	Entreprises	Adresses
----	-------------	----------

1.	METHOD & ENGINEERING SARL	BP : 5311 DOUALA Tél : 681 550 624/233 433 975
2.	LE COMPETING SARL	BP : 7214 Yaoundé tél : 222 21 59 88 /699 50 11 77
3.	ETS SONIA	BP : 12555 Yaoundé tél : 675 62 28 08
4.	GPT SIG SARL/JS SARL/BEM ENGINEERING CONSULTING SERVICE	BP : 30320 Yaoundé tel : 696 59 87 35/679 61 78 93
5.	NEW DESIGN BUILTSHINE	BP : 30 320Yaoundé tél : 675 16 64 95/679 13 97 70
6.	ENGINEERING PROVIDER	BP : / tél : 690 19 05 46

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINPMEESA – EXERCICE BUDGÉTAIRE 2024, Imputation : 583916701441818361313.

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique du présent Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du **Service des Marchés** du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, **15^{ème} étage** de l'Immeuble Ministériel n°1 dit « Immeuble de l'Emergence » **porte T02** ; **Tél. 222 22 40 60**, et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA), Service des Marchés, 15ème étage de l'Immeuble Ministériel n°1 dit « Immeuble de l'Emergence » porte T02; Tél. 222 22 40 60, dès publication du présent avis contre versement d'une somme de **Trente mille (30 000) F CFA** non remboursable payable au trésor public. Cette quittance devra préciser les références de l'Avis d'Appel d'Offres et le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres. Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO

9. Remises des offres

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, l'offre sept (07) exemplaires dont un original et six copies marqués comme tels, **y compris une copie témoin scellée de la proposition financière destinée à l'Agence de Régulation des Marchés Publics**, devront être déposées contre récépissé au Service des Marchés du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, **15^{ème} étage porte T02** de l'Immeuble Ministériel n°1 dit « Immeuble de l'émergence »; Tél : 222.224060 **au plus tard le 14 MARS 2024 à 13 heures**, heure locale accompagnées des versions électroniques des offres techniques et financière contenues dans une clé USB ou un CD inclus(e) dans l'enveloppe C.

Elles seront présentées sous plis fermé et devront porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 004 /AONR/MINPMEESA/CIPM/2024 DU 19 FEVRIER 2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AVEC GUERITE, DES VRD ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS SUR LE SITE ABRITANT LES SERVICES DES DELEGATIONS REGIONALE DU SUD ET DEPARTEMENTALE DE LA MVILA DU MINPMEESA (PROCEDURE D'URGENCE).
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS **au plus tard le 14 MARS 2024 à 13 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus des références de la consultation dans les délais impartis.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des prestations est de **sept (07) mois** et court à compter de la notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un Organisme financier agréé par le MINFI et dont la liste figure à la pièce 11 du DAO et d'un montant égal à **Deux cent vingt-quatre mille (224 000) F CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier l'Appel d'Offres, **entraînera le rejet pur et simple du dossier d'appel d'offre sans aucun recours**.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps :

a. L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques aura lieu le **14 MARS 2024 à partir de 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINPMEESA dans la salle des conférences, porte 237 du MINPMEESA sise au 2^{ème} étage de l'Immeuble Rose, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge, à raison d'un représentant par soumissionnaire ou groupement de soumissionnaires.

L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire une heure au plus tard après l'heure limite de dépôt des offres.

b. L'ouverture des offres financières aura lieu après l'analyse des offres techniques. Seuls les soumissionnaires dont les offres ont été déclarées éligibles à l'analyse technique peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. CRITÈRES ÉLIMINATOIRES :

- Absence d'une pièce ou non-conformité des pièces du Dossier Administratif après 48 heures ouvrées accordées par la CIPM;
- Absence de caution de soumission ;
- présence des éléments financiers dans l'offre technique ;
- Non-respect du format de fichier des offres ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années ;
- Fausses déclarations, falsification des documents ou substitution;
- Chef de mission non inscrit à l'ONIGC (Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil du Cameroun) ou à l'ordre professionnel correspondant de leur pays d'origine pour ceux exerçant hors du Cameroun ;
- Omission dans la proposition financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une offre témoin scellé de la proposition financière à l'ouverture des plis adressé à l'ARMP (point 91 de la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022);
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;

- Absence dans la proposition technique d'une note méthodologique et du plan de travail pour accomplir la mission ;

2. LES CRITÈRES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques sera faite selon le système par point sur la base des critères essentiels d'évaluation ci-dessous.

N°	CRITERES D'EVALUATION	POINTS
1	Présentation de l'Offre (sommaires, pièces dans l'ordre, intercalaires couleur, page de garde et onglets);	05
2	Références des prestations	25
3	Compétences et qualification du personnel proposé	30
4	Moyens Techniques et matériels	10
5	Méthodologie et planning	25
6	Avoir réalisé un chiffre d'affaires cumulé d'au moins trente millions (30 000 000) de FCFA au cours des trois (03) dernières années justifié par des bilans certifiés par un expert-comptable	05

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux disante par combinaison des critères technico-financiers.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de remise de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, **15^{ème} étage porte T02** de l'Immeuble Ministériel n°1 dit « Immeuble de l'Emergence »; Tél : 222.22 40 60, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

YAOUNDE le 19 Février 2024

Le **MINISTRE**

BASSILEKIN III Achille

COMMUNE DE KALFOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/2024/AONO/C-KALFOU/CIPM/T-BEC DU 14/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'EP LOKORO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KALFOU- DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L'EXTREME NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction du logement d'astreinte pour enseignants à l'EP LOKORO dans l'Arrondissement de **KALFOU**, Département du Mayo-Danay, Le Maire de la Commune de KALFOU, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de l'Education de Base.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie- élévation ;
- Charpente –couverture – plafonnage ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Latrine.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **Vingt Millions (20 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'**Education de Base**, Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de KALFOU dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de KALFOU dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **35 000 (Trente Cinq mille) francs CFA**, payable à la Recette de la Commune de KALFOU.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de KALFOU contre récépissé, au plus tard le **08/03/2024 à 10 Heures 00** et devra porter la mention :

"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°006/2024/AONO/C-KALFOU/CIPM/T-BEC DU 14/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'EP LOKORO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KALFOU- DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L'EXTREME NORD

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000 (Quatre cent mille) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **08/03/2024** à **11 heures 00** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de la Commune de KALFOU.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administratives

- a) Dossier incomplet,
- b) Absence de la caution de soumission,
- c) Pièce falsifiée ou non authentique,

Offre Technique :

- a) Dossier incomplet,
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- c) Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- d) *Non satisfaction au moins, à **vingt (20)** sous critères essentiels sur les **vingt-six (26)***
- e) **Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier durant les trois dernières années.**

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièce non conformes,
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
- d) Absence d'un sous-détail de prix,
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Commune de KALFOU, dès publication du présent avis.

KALFOU le 14 Février 2024

Le MAIRE

GOGOBELE Jean

PORT AUTONOME DE KRIBI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/PAK/CIPM/2024 DU 14 FEVRIER 2024 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE DANS LE DOMAINE PORTUAIRE DE KRIBI

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation des travaux d'aménagement des voies dans la zone industrialo-portuaire de Kribi, et en vue du démarrage des travaux, le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maître d'Ouvrage, lance une consultation pour le recrutement d'un bureau d'études techniques pour les prestations de Maitrise d'œuvre.

2. Consistance des prestations

Les prestations confiées au Consultant comprendront la liste non exhaustive des opérations suivantes :

- ü Assurer la revue des dossiers des études d'exécution,
- ü Surveiller et contrôler les aspects géotechniques des travaux ;
- ü Tester et examiner les matériaux mis en œuvre, ainsi que la qualité des ouvrages;
- ü Vérifier les travaux topographiques;
- ü Signer des ordres de services techniques nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- ü Approuver les attachements et les décomptes provisoires et définitifs faits par l'entreprise, en vue de son paiement
- ü Veiller à la qualité des travaux et l'application des mesures de protection de l'environnement, Vérifier les plans de récolement établis par l'entreprise en charge des travaux.

Ces prestations auront pour effet, de s'assurer que les matériaux utilisés et les ouvrages exécutés présentent des caractéristiques conformes pour garantir leur durabilité.

En vue de tirer le maximum d'informations, le contrôle géotechnique devra s'atteler à examiner tous les paramètres essentiels susceptibles d'avoir une incidence sur le comportement à long terme du projet. Ce contrôle sera réalisé à trois niveaux.

Avant la mise en oeuvre, Pendant la mise en oeuvre, Après la mise en oeuvre

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Référence.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Trois cent soixante-seize millions quatre cent trente-quatre mille quatre-vingt-dix **(376 434 090) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Le présent appel d'offres n'est pas alloti.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert aux Bureaux d'études installés au Cameroun

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le BUDGET PAK exercices 2024 et suivants sur la ligne d'imputation budgétaire :

Tâche 2202001 «Travaux d'aménagement de certaines voies dans le domaine portuaire», ligne 2202001-233100 «Voies de terre»

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés, au rez de Chaussée de l'Immeuble R+2 du Port Autonome de Kribi, sis à côté de la MEAO, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés du PAK, au rez de chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm ou cipm@pak.cm dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 ouvert à la BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée lors du dépôt des offres à Division des Marchés du Port Autonome de Kribi.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir en version physique au plus tard le 18 mars 2024 à 12 heures précises, heure locale, à l'adresse suivante :

Division des Marchés du PAK, au rez-de-chaussée de l'Immeuble R4-2, sis à côté de la MEAO à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contacepak.cm.

En outre, les informations du dossier financier sus énumérées (sous-détails des prix, bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif) seront remises sur une clé USB

Chaque offre portera la mention suivante

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/PAK/CIPM/2024 DU 14 FEVRIER POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE DANS LE DOMAINE PORTUAIRE DE KRIBI

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de dix-neuf (19) mois pour le contrôle, et de douze (12) mois pour la période de garantie des travaux

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de sept millions cinq cent mille (7 500 000) FCFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète à l'issue du moratoire décidé par la Commission Interne de Passation des Marchés conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances entrainera le rejet pur et simple de l'offre

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 18 mars 2024 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de réunion sise au bâtiment R+2 du Port Autonome de Kribi à Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80/100 des points.

14. Critères d'évaluation

1. 14. A. Critères éliminatoires

1) Nombre d'exemplaire des offres insuffisant (moins de 07 offres)

2) Offre administrative

- Absence d'une pièce administrative ;

- Non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la CIPM ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

- Présence des informations de l'offre financière.

3) Dossier technique

respect des clauses sociales environnementales et de la Charte d'Intégrité paraphés à chaque page, signés, cachetés et datés du

soumissionnaire à la dernière page ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence des informations de l'offre financière ;
- Obtention d'un score technique inférieur à 80 points/100.

4) Dossier financier

- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires

B. Critères essentiels

N° Critères d'évaluation	Points
01 Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	25
02 Situation financière	5
03 Méthodologie : Plan de travail, compréhension de la mission, connaissance du site et suggestions techniques	15
04 Qualification et expérience du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	51
05 Moyens logistiques affectés à la réalisation de la mission	4
Note totale d'évaluation du dossier	100

16. Méthode de sélection

La méthode de sélection du consultant est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO, à savoir que :

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : Poids de l'offre technique (T) = 80%

Poids de l'offre financière (F) = 20%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$.

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

- Absence des Termes de Référence (TDR), du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), de la déclaration d'engagement au

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a satisfait à toutes les exigences administratives, techniques, financières du Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la mieux disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés, au rez de chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, tél : (237) 233 431 610, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm.

KRIBI le 14 Février 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

COMMUNE DE DARAK

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN° 013/DC/C-DARAK/CIPM/2024 DU 08/02/2024 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL MEDICAL, DANS CERTAINS CENTRES DE SANTE (LOI) ET (LOT2), DE DARAK, DANS LA COMMUNE DE DARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024, le Maire de la Commune de DARAK, Autorité Contractante, lance une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'équipement en matériel médical dans certains centres de santé (loti) et (lot2), dans la Commune de DARAK, Département du LOGONE et CHARI.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont contenues dans le Dossier de consultation.

N°	Désignation du projet	Montant Prévisionnel en Fcfa
1	Equipements en matériel médical au CMA de Darak	15 000 000
2	Equipements en matériel médical au CSI de NAGA	10 000 000

3. Cout Prévisionnel

Montant : 25 000 000 FCFA TTC;

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget d'investissement public (MINEPAT), Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de DARAK (Secrétariat du Maire) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Commune de DARAK (Secrétariat du Maire) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de DARAK, d'une somme non remboursable de Vingt cinq mille (25 000) francs CFA.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé à la Commune de DARAK (Secrétariat) au plus tard le 02/02/2024 à 13 heures, heure locale et devront porter la mention:

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N° 013/DC/C-DARAK/CIPM/2024 DU 08/02/2024
POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL MEDICAL, DANS
CERTAINS CENTRES DE SANTE (loi) et (lot2), DE DARAK, DANS LA
COMMUNE DE DARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI.**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est de soixante (60) jours.
Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit Cinq cent mille (500 000) Francs CFA.
La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.
Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le 02/03/ 2024 à 14 Heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de DARAK siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Commune de DARAK.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;

b. Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle de la DDC ;
 - 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires;
- f1B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées,

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de DARAK.

DARAK le 8 Février 2024

Le MAIRE

ALI RAMAT

COMMUNE DE KALFOU

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 /2024/AONO/C-KALFOU/CIPM/T-BEC DU 13/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE DJABTEWO DANS L'ARRONDISSEMENT DE KALFOU- DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L' EXTREME NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à **L'EP DE DJABTEWO**, dans l'Arrondissement de **KALFOU**, Département du Mayo-Danay, Le Maire de la Commune de KALFOU, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de l'Education de Base.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **Vingt Un Millions Neuf cent mille (21 900 000) FCFA**.

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de **l'Education de Base**, Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de KALFOU dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de KALFOU dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA**, payable à la Recette de la Commune de KALFOU.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de KALFOU contre récépissé, au plus tard le **08/03/2024 à 10 Heures 00** et devra porter la mention :

"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003/2024/AONO/C-KALFOU/CIPM/T-BEC DU 13/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE DJABTEWO DANS L'ARRONDISSEMENT DE KALFOU- DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L' EXTREME NORD

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **438 000 (Quatre cent trente huit mille) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **08/03/2024 à 11 heures 00** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de la Commune de KALFOU.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administratives

- a) Dossier incomplet,
- b) Absence de la caution de soumission,
- c) Pièce falsifiée ou non authentique,

Offre Technique :

- a) Dossier incomplet,
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés,
- c) Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- d) *Non satisfaction au moins, à **vingt (20)** sous critères essentiels sur les **vingt-six (26)***
- e) **Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier durant les trois dernières années.**

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièce non conformes,
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
- d) Absence d'un sous-détail de prix,
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non

6.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Commune de KALFOU, dès publication du présent avis.

KALFOU le 13 Février 2024

Le MAIRE

GOGOBELE Jean

COMMUNE ESSE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/COM-ESSE/SIGAMP/SG/2024 DU 19 FEVRIER 2024 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS SOCIAUX DANS LES LOCALITES SUIVANTES :- (LOT 1) : CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNELLE A L'EM DE BIKOUE; -(LOT 2) : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'ESSE VILLE. DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT BIP 2024.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets cités en référence, le Maire de la Commune d'Esse, Autorité Contractante, lance en procédure d'Urgence pour le compte de la Commune d'Esse, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert **POUR LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS SOCIAUX DANS LES LOCALITES SUIVANTES :**

- (LOT 1) : EXTENSION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE FEGMIMBANG;
- (LOT 2): CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'ESSE VILLE.

DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

LOT 1

Travaux Préliminaires;
Extension de la fondation ;
Maçonnerie en élévation
Toiture et Couverture ;
Menuiseries Bois et Métallique ;
Pose des scelles ;
Plomberie et installation sanitaire;
Peinture ;
VRD.

LOT 2

Travaux Préliminaires et Etudes ;
Terrassement ;
Fondation ;
Maçonnerie-élévation ;
Charpente-couverture ;
Menuiseries Bois et Métal ;
Electricité ;
Peinture;
VRD ;
Divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération proposé par le Maitre d'Ouvrage pour la Construction des bâtiments sociaux dans les localités suivantes est de :

Nom du lieu bénéficiaire	Lot	Montant en F CFA
EXTENSION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE FEGMIMBANG	(LOT 1)	25 000 000
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'ESSE VILLE.	(LOT 2)	18 000 000

4. Allotissement

Lesdits travaux font l'objet de **deux (02)** lots distincts ci-après définis :

N°	Départ.	Arr.	Nom du lieu bénéficiaire	Lot	Montant en F CFA	Imputation
01	MEFOU ET AFAMABA	ESSE	EXTENSION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE FEGMIMBANG	(LOT 1)	25 000 000	
02			CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'ESSE VILLE.	(LOT 2)	18 000 000	

NB : Un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un seul lot dans le présent dossier.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais n'étant pas sous une suspension de soumission par le Ministère des Marchés Publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2024, (MINSANTE ; MINEDUB) ; **Imputations : Lot 1 :Lot 2 :**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Esse auprès du **Chef de la SIGAMP** dès publication du présent avis. **B.P : 01 ESSE, Tél : (237) : 672 62 11 96/ 699 45 39 04/694 27 69 84.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Esse, auprès du **Chef de la SIGAMP** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale d'Esse.

9. Remises des offres

Les offres par lot rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (dont un original et six copies marquées comme tels), seront déposées à la **Structure Interne de la Gestion Administrative des marchés Publics de la Commune d'Esse**, au plus tard le **18 Mars 2024 à 12 heures** précises et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°001/AONO/COM-ESSE/SM/SIGAMP/2024 DU 19 FEVRIER 2024

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

POUR LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS SOCIAUXDANS LES LOCALITES SUIVANTES :

- **(LOT 1) : EXTENSION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE FEGMIMBANG;**

- **(LOT 2) : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'ESSE VILLE.**

DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maire de la Commune d'Esse, Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Trois (03) mois pour chacun des lots.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, un Chèque Certifié ou un Chèque-Banque prescrivant le **montant de 2%** du coût prévisionnel du marché Toutes Taxes Comprises soit les montants ci-après :

Nom du lieu bénéficiaire	Lot	Montant en F CFA	MONTANT CAUTIONNEMENT en F CFA
EXTENSION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE FEGMIMBANG	(LOT 1)	25 000 000	500 000
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'ESSE VILLE.	(LOT 2)	18 000 000	360 000

Valable pendant trente (30) jours au – delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, Les offres (administratives, techniques et financières) doivent être placées dans trois (03) enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. **Le soumissionnaire doit préciser le lot choisi sur le pli fermé.** Les pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offre.

Le dossier Administratif devra comporter les pièces suivantes (les originaux ou les copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents et datant de moins de trois mois):

La déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée (Fiscal et Communal) et signée (suivant modèle joint) datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres;

Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres;

Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;

Une quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de Cinquante mille (50 000) francs CFA non remboursable;

Les cautions de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **Cinq mille (500 000) Francs CFA** pour l'**EXTENSION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE FEGMIMBANG (Lot 1)** et **Trois cent soixante mille (360 000) Francs CFA** pour la **CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'ESSE VILLE.** (Lot 2) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, établie par une banque de premier ordre (article 90.4 CMP) ;

Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'organisme chargée de la régulation(ARMP);

Une copie certifiée du registre de commerce en cours de validité ;

Le plan de localisation timbré (timbre fiscal) ;

Attestation d'immatriculation timbrée (timbre fiscal) ;

Attestation de visite de site signée par le Maître d'Ouvrage ou sur l'honneur par le candidat.

Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (APS) certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse;

Les Offres Technique et Financière devront comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément aux modèles prévus dans le présent dossier.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (**TTC**) et accompagnées de la lettre de soumission timbrée et signée.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu, le **18 Mars 2024 à 13 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Esse, dans la **salle des actes de l'Hôtel de Ville** sise à la **Mairie d'ESSE.**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

15.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée
- Dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique, moins de 70% d'éléments positifs ;
- En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative, il est accordé un délai de 48 h à compter de la date d'ouverture des plis pour complément d'information;
- Omission dans le Bordereau des prix ou le Devis quantitatif de l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

15.2 Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

Références de l'entreprise ;

Qualification du personnel ;

Matériel ;

Méthodologie et organisation ;

Acceptation des clauses du contrat ;

Présentation Générale des offres.

15. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative et technique conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et une offre financière évaluée la moins-disante. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

SIGNATURE DE LA LETTRE COMMANDE

A l'issue de l'examen des offres de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, une lettre-Commande (par lot) est souscrite par l'Entrepreneur, signée par l'Autorité Contractante et notifiée par le Chef Service du Marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *90 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

DELAI DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **VINGT (20) jours** ouvrables aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Esse auprès du Chef de la **SIGAMP**, B.P : 01 ESSE, Tél : (237) : 672 62 11 96/ 699 45 39 04.

ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune d'ESSE se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NB : TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVEREE OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES DEVRA ETRE SIGNALÉE PAR ECRIT ET MESSAGERIE TELEPHONIQUE AU MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES MARCHES PUBLICS AVEC COPIES AU PRESIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION (CONAC) AUX NUMEROS VERTS SUIVANTS : 673 20 57 25/699 37 07 48 ou contacter LA CONAC au numéro vert : 1517.

YAOUNDE le 19 Février 2024

Le MAIRE

NDONGO BOUNE Martin

COMMUNE DE MEYOMESSI

DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024, RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE POUR LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Meyomessi, Maitre d'ouvrage lance pour le compte de la Commune de Meyomessi, une demande de cotation relative à l'acquisition du matériel de lutte contre l'insalubrité pour la Commune de Meyomessi, Département du Dja et Lobo, Région du Sud.

2. Cout Prévisionnel

Le Coût prévisionnel de l'opération est de 10 000 000 (Dix millions) de francs CFA.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises et Établissements de droit camerounais ayant une expérience minimum avérée.

4. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès de la SIGAMP de la Commune de Meyomessi.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès de la SIGAMP de la Commune de Meyomessi contre présentation d'une quittance d'un montant de **Trente mille (30 000) Francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de Meyomessi.

6. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe anonyme à déposer au Secrétariat Particulier du Préfet de Dja et Lobo.

L'enveloppe anonyme portera la mention :

« DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024, RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE POUR LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Date et heure limite de dépôt des offres Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, **le 18/03/2024 à 13 heures**. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

7. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission est fixée à Deux cent mille (200 000) Francs CFA.

8. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séances dans la salle des conférences de l'Hôtel des Finances de Sangmélina, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de Dja et Lobo, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandaté ou leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance du dossier. **Le 18/03/2024 à 14 heures.**

9. Critères d'évaluation

- Absence de caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances, à l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Non production d'une pièce administrative exigée dans les 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Une offre financière incomplète (article manquant ou son prix par exemple) entraîne le rejet de l'offre.

10. Attribution

Le Maire de la Commune de Meyomessi attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DC. Cette entreprise devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre financière évaluée la moins-disante par rapport à l'enveloppe prévisionnelle.

MEYOMESSI le 19 Février 2024

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE D'AKOEMAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE
N°008/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 19/02/POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES
INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET
SO'O, REGION DU CENTRE, EN DEUX LOTS. (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public, Exercice 2024, le Maire de la Commune d'Akoéman, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Akoéman, un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de construction des infrastructures scolaires dans la Commune d'Akoéman, Département du Nyong et So'o, Région du Centre, en deux (02) lots répartis comme suit :

N° lot	Désignations	Financements	Montant prévisionnel	Imputations	Caution de soumission	Montant du DAO	Délais d'exécution
1	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de Melen 1	BIP MINEDUB	18 000 000		360 000	25 000	(06) six mois
2	Travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique bilingue d'Akoéman	BIP MINEDUB	18 000 000		360 000	25 000	(06) six mois

NB : chaque entreprise ne peut soumissionner qu'un seul lot.

2. Consistance des prestations

Les travaux portent sur le gros œuvre et le second œuvre et comprennent principalement les opérations suivantes conformément aux différents devis quantitatifs :

- LOT 100 : TRAVAUX PREPARATOIRES
- LOT 200 : TERRASSEMENTS
- LOT 300 : FONDATIONS
- LOT 400 : MAÇONNERIE- ÉLÉVATION
- LOT 500 : CHARPENTE-COUVERTURE
- LOT 600 : MENUISERIE METALLIQUE
- LOT 700 : MENUISERIE BOIS
- LOT 800 : ELECTRICITE
- LOT 1100 : PEINTURE
- LOT 1300 : VOIRIES ET RESEAUX DIVERS

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises ou groupement d'entreprise de droit Camerounais spécialisées dans le domaine du bâtiment et travaux publics.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB de la République du Cameroun, ressources transférées à la Commune d'Akoeman Exercice 2024.

5. Consultation du Dossier

Les Dossiers d'Appel d'Offres peuvent être consultés aux heures ouvrables à la Commune d'Akoeman, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie d'AKOEMAN sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale d'Akoeman d'une somme non remboursable de chaque lot mentionné en objet

7. Remises des offres

Chaque offres rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01) Original et six (06) Copies** marqués comme telles devra parvenir au Secrétariat de la Commune d'Akoéman département du Nyong et So'o au plus tard le **22 /03/2023** à **14** heures locales et porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°008/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2023 DU 19/02/2024 en procédure d'urgence **POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE, EN DEUX LOTS.**

LOT N°.....

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **six (06) mois**.

9. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier rang agréé par le ministre en charge des Finances et d'un montant égal à trois cent soixante mille(**360000**)FCFA pour le chaque lot.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office **au plus tard 30 jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune d'Akoeman le **22/03/2024 à 15 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires.

a) Dossier administratif

° Absence ou non-conformité d'une administrative au-delà de 48 h (*sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa9) du code des marchés*);

° Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

b) Offre technique

° Note technique inférieure à **80 %** ;

° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

c) Offre financière

° Offre financière incomplète

° Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;

Critères de qualification.

L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;

Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;

Les moyens matériels et équipements essentiels (oui/non) ;

Le chiffre d'affaires (oui/non) ;

la note méthodologie, le planning et la compréhension du projet (oui/non)) ;

la capacité financière ;

13. Attribution

- L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante à condition que le coût du projet ne soit pas anormalement bas.

- Aucune entreprise ne peut être attributaire de plus d'un lot

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Akoeman (Secrétariat Général), ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et So'o.

Contre toute corruption.

Pour toute tentative de corruption ou de mauvaise pratique, bien vouloir la **CONAC** au numéro **VERT 1517**.

YAOUNDE le 19 Février 2024

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00001/AAMI/MINEPDED/DAG/SDBMM/SM/2024 DU 16 FEVRIER 2024 POUR LA CONSTITUTION DE LA LISTE RESTREINTE DES CABINETS D'ETUDES DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DES INDICATEURS D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES. »

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Comme tous les Pays en Voie de Développement (PVD), le Cameroun est extrêmement vulnérable aux changements climatiques et en particulier dans sa partie nord. Ceux-ci, associés aux catastrophes et aux risques naturels, induisent une dégradation de son écosystème dont le coût de l'inaction est estimé entre 5 et 20% de son Produit Intérieur Brut (PIB). Ce phénomène a un impact sur la croissance économique et les populations par le biais de menaces dans plusieurs secteurs dont l'agriculture, l'élevage, la pêche, la sylviculture, l'énergie, les ressources en eau et la santé humaine.

Afin de lutter contre les effets néfastes des changements climatiques, le Cameroun a élaboré un Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNACC) en 2015. Ce document met en avant des mesures prioritaires à mettre en œuvre selon (i) la vulnérabilité du secteur concerné, (ii) la vulnérabilité de la ZAE concernée, (iii) l'impact sur le nombre de secteur et de personnes, (iv) l'impact sur le développement humain et économique du pays. Le PNACC comprend quatre axes stratégiques couvrant 12 secteurs et se décline en un ensemble de 5 projets transversaux et de 15 projets sectoriels. L'échéance de mise en œuvre de ce plan étant arrivée à son terme en 2020, le document est assujéti à une mise à jour. Afin de procéder à prise en compte effective et efficace des aspects de vulnérabilité et d'adaptation dans tous les secteurs d'activité et sociaux, il est primordial de déterminer les indicateurs y afférents.

A titre de rappel, il a lieu de relever que le Cameroun a révisée sa CDN en septembre 2021, avec une ambition de réduction de ses émissions à la hauteur de 35% d'ici 2030, dont 12% inconditionnée et 23% conditionnée à l'appui de la communauté internationale. La CDN révisée reflète la réalité actuelle et les progrès réalisés sur le terrain, et a vu l'implication de toutes les parties prenantes en vue d'accroître l'adhésion aux engagements climatiques. Aussi, dans le souci de faciliter l'accès aux données nécessaires pour les travaux de mise à jour de notre CDN, des enquêtes ont été organisées afin de solliciter les avis des uns et des autres sur le contenu actuel de la CDN, et faire une évaluation critique dans le but de l'améliorer. Les sous-secteurs concernés sont principalement la production d'électricité, l'utilisation de l'énergie par l'industrie manufacturière, le transport, l'agriculture, l'élevage, la foresterie et les déchets.

La CDN révisée est axé sur 35 actions d'atténuations et 21 projets d'adaptation pour réduire ses émissions de GES et renforcer sa résilience dans tous les secteurs d'activité. Ces projets contenus dans la CDN révisée ont été proposés par les Administrations Sectorielles concernées. Selon les études menées dans le cadre cette révision, les 35% correspondent à un total de 42 258 731 tonnes de CO2 équivalent des émissions de GES du pays à l'horizon 2030.

Ainsi, l'élaboration du document des indicateurs d'adaptation aux changements climatiques s'avère une nécessité si le pays veut réussir à atteindre ses objectifs d'adaptation niveau national et satisfaire ses engagements au niveau international. C'est à ce titre qu'il est impératif de recruter un consultant pour l'élaboration dudit document.

Les activités d'adaptation en réponse au changement climatique ont des finalités variées : favoriser la résilience ou les capacités d'adaptation ; réduire les pertes matérielles liées aux événements climatiques extrêmes ; améliorer les processus de gestion du risque climatique (CRM) ; répondre à des risques spécifiques au moyen de mesures d'adaptation ciblées. Elles cherchent également à répondre à des objectifs du développement tels que la réduction de la pauvreté ou encore l'amélioration de l'état sanitaire et de la sécurité alimentaire. Aussi, le nombre d'indicateurs chiffrés utilisé pour évaluer la réussite de l'adaptation est déroutant. Certains indicateurs se calquent sur des données classiques en matière de développement (tels que la pauvreté, la santé ou la nutrition) : cela pose au passage la question de savoir en quoi les activités d'adaptation diffèrent des activités de développement « habituelles ». La mesure de la réussite d'activités visant à améliorer la résilience, les capacités d'adaptation et à réduire les vulnérabilités est une notion abstraite : il faut donc trouver des indicateurs quantifiables pour que cette mesure devienne opérationnelle.

2. Participation et origine

La participation à cet appel à manifestation d'intérêt est ouverte à toute société, entreprise, Bureau d'études installés au Cameroun et ayant une expérience avérée dans le domaine faisant l'objet de la consultation.

3. Financement

La présente activité est financée par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED), exercice 2024.

4. Remises des offres

original et cinq (5) copies marquées comme tels, devront être déposés sous pli fermé au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7ème étage, porte 704 ou 708, au plus tard **le 4 mars 2024 à 15 heures.**

Les enveloppes devront porter la mention

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00001/AAMI/MINEPDED/DAG/SDBMM/SM/2024 DU 16
FEVRIER 2024

*POUR LA CONSTITUTION DE LA LISTE RESTREINTE DES CABINETS D'ETUDES DEVANT PARTICIPER A
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE
L'ELABORATION DU DOCUMENT DES INDICATEURS D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES. »*

5. Composition du dossier

Le dossier de manifestation présenté en un volume avec intercalaires comportera les pièces administratives et techniques suivantes :

a) Pièces administratives :

- Une lettre de motivation dûment signée par le représentant légal de l'entreprise ;
- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Une attestation de non redevance ;
- Une attestation de domiciliation bancaire ;
- Une attestation de localisation ;
- Une copie du registre de commerce.

b) Pièces techniques :

- Une note de présentation de la structure (plaquette, personnel, patrimoine, standing, etc.) ;
- Les CV dûment datés et signés des principaux responsables de l'entreprise, assortis des copies des diplômes ;
- Les références pertinentes des trois dernières années assorties des pièces justificatifs (Extraits des contrats, lettres commandes, marchés, attestations de service fait, procès-verbaux de réception etc.) ;
- Les moyens logistiques et matériels ;
- Tout autre atout de son choix

6. Critères d'évaluation

Les dossiers seront évalués suivant les critères éliminatoires et essentiels suivants :

Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce demandée ;
- Pièces administratives invalides ;
- Fausses déclaration ou pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à 70% ;

Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre du candidat (10 points).
- Expérience générale dans le domaine des services et prestations intellectuelles (références assortis de justificatifs), 10 points par référence, soit 40 points au total ;
- Expérience spécifique dans le cadre des questions liées aux changements climatiques (Adaptation, MDP, NAMA, Communications Nationales, Inventaires de GES, REDD+, CDN) (références assortis de justificatifs), 10 points par référence, soit 20 points au total ;
- Bonne expérience des négociations internationales sur le Climat (participation aux Conférence des Parties (CdP/CoP), soit 10 points au total ;
- Participations aux travaux au niveau nationale en lien avec les changements climatiques (vulnérabilité, stratégie nationale d'adaptation, atténuation, PNACC, CDN), soit 10 points au total ;
- Bonne connaissance des approches méthodologiques pour la production des indicateurs d'adaptation aux changements climatiques, soit 10 points au total ;
- Les moyens logistiques et matériels (10points).

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7^{ème} étage, porte 704 ou 708.

YAOUNDE le 18 Février 2024

Le **MINISTRE**

HELE Pierre

COMMUNE DE MEYOMESSI

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SEMI-DEFINITIF SUR LA RIVIERE NYAYA, DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2024, Le Maire de la Commune de Meyomessi, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un ponceau semi-définitif sur la rivière NYAYA, dans la Commune de Meyomessi, Département de Dja et Lobo Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes:

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Bétons ;
- Armatures aciers ;
- Coffrages ;
- Tabliers ;
- Pièces diverses ;
- Environnement - Sécurité - Hygiène.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, tel qu'il ressort du journal des projets du BIP de l'exercice 2024, est de Vingt-trois millions (23 000 000) F CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte à toute entreprise camerounaise répondant aux critères consignés dans le RPAO.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offre sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINADER de l'exercice 2024, sur la ligne d'imputation budgétaire n°

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la SIGAMP de la Commune de Meyomessi dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la SIGAMP de la Commune de Meyomessi, contre versement d'une somme non remboursable de : Cinquante mille **(50 000) FCFA**, payable à la Recette Municipale de Meyomessi.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Préfet de Dja et Lobo **au plus tard le 14/03/2024 à 13 heures** précises et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 003/AONO/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SEMI-DEFINITIF SUR LA RIVIERE NYAYA, DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.

Financement : BIP MINADER - Exercice 2024

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offre, est de Quatre (04) Mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de montant égal à 460 000 (Quatre cent soixante mille) Francs CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, au nom du Maire de la Commune de Meyomessi, autorité contractante, valable pendant 30 jours au de-là de la date originale de validité des offres

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres financières **aura lieu le 14/03/2024 à 14 heures** précises et se fera en un temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de Dja et Lobo (CDPM-DL), dans la Salle des conférences de l'Hôtel des Finances de Sangmélima. Les offres techniques seront quant à elles remises à la sous-commission d'analyse pour évaluation.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

Pièces administratives

- a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées après 48 heures ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Absence de la caution de soumission ;
- d) Absence de l'attestation de non abandon les travaux au cours des dernières années dument signé par le Maître d'Ouvrage.

Offre technique

- a) Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;

b) Fausse déclaration ou documents falsifiés ;

c) Un Conducteur des Travaux, Technicien de Génie Civil ou plus, ne justifiant pas d'au moins Un (01) ans d'expérience en construction Bâtiment ;

d) Utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de sa mise en disponibilité ;

e) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme cocontractant principal, d'un chantier de construction des routes ;

f) Nombre de critères essentiels satisfaits inférieur à Vingt-quatre (24) critères essentiels sur Vingt-neuf (29).

Offre financière

a) Offre financière incomplète pour l'absence d'une des pièces ci-après :

- la soumission ;

- le Bordereau des prix ;

- le Devis Quantitatif et Estimatif ;

- le Sous-Détail des prix ;

b) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

a) Présentation de l'offre sur 02 critères ;

b) Visite du site sur 02 critères ;

c) Personnel d'encadrement sur 10 critères ;

d) Références de l'entreprise sur 06 critères ;

e) Moyens matériels sur 3 critères ;

f) Méthodologie sur 04 critères ;

g) Offre financière sur 01 critère ;

Le Maire de la Commune de Meyomessi attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue la plus avantageuse. Cette entreprise devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre financière évaluée la moins-disante par rapport à l'enveloppe prévisionnelle.

L'offre techniquement qualifiée devra avoir une note technique supérieure ou égale à Vingt-quatre (24) critères essentiels sur Vingt-neuf (29).

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

MEYOMESSI le 19 Février 2024

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE ESSE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/COM-ESSE/SIGAMP/SG/2024 DU 19 FEVRIER 2024 (EN PROCÉDURE D'URGENCE) POUR LA CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPÉS DE PMH DANS CHACUNE DES LOCALITÉS SUIVANTES : LOT 1: MBOASSI ET NKOLTEGUE; LOT 2: CSI DE MBEMEDZOU ET DE NKOMEYO; LOT 3: EP D'AWAE - ESSE; DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets cités en référence, le Maire de la Commune d'Esse, Autorité Contractante, lance en procédure d'Urgence pour le compte de la Commune d'Esse, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert **Pour la Construction des Forages Equipés de PMH dans Chacune des localités suivantes :**

LOT 1: MBOASSI et NKOLTEGUE;

LOT 2: CSI de MBEMEDZOU et de NKOMEYO;

LOT 3: EP d'Awae - Esse;

DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux pour chaque forage est définie ainsi qu'il suit :

Études et installation du chantier;

Foration ;

Essai de pompage, superstructure et pompe;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération proposé par le Maitre d'Ouvrage pour la Construction des forages équipés de PMH dans chacune des localités suivantes est de :

Nom du lieu bénéficiaire	Forage Positifs à PMH	Montant en F CFA
MBOASSI et NKOLTEGUE;	Lot 1	16 000 000
CSI de MBEMEDZOU et de NKOMEYO	Lot 2	16 000 000
EP d'Awae - Esse	Lot 2	8 000 000

4. Allotissement

Lesdits travaux font l'objet de **trois (03)** lots ci-après définis :

N°	Départ.	Arr.	Nom du lieu bénéficiaire	Forage Positifs à PMH	Montant en F CFA	Imputation
1	MEFOU ET AFAMBA	ESSE	<i>MBOASSI et NKOLTEGUE</i>	Lot 1	16 000 000	
2			<i>CSI de MBEMEDZOU et de NKOMEYO</i>	Lot 2	16 000 000	
3			<i>EP d'Awae - Esse</i>	Lot 3	8 000 000	

5. Participation et origine

Conformément à la réglementation des marchés publics en vigueur, tout candidat qui s'estimera capable de répondre dans les délais fixés, après publication de l'appel d'offres pourra valablement soumissionner.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2024-**MINDDEVEL, MINSANTE- MINEDUB** ;

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'ESSE, auprès du **Chef de la SIGAMP**; dès publication du présent avis ; B.P : 01 ESSE, Tél : (237) : 672 62 11 96/ 699 45 39 04.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'ESSE, auprès du **Chef de la SIGAMP** B.P : 01 ESSE, Tél : (237) : 672 62 11 96/ 699 45 39 04 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale d'ESSE.

9. Remises des offres

Les offres par lot rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (dont un original et six copies marquées comme tels), seront déposées auprès de la **Structure Interne de la Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune d'Esse**, au plus tard le **18 Mars 2024 à 12 heures** précises et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003/AONO/COM-ESSE/SIGAMP/SG/2024 du 19 FEVRIER 2024

(En procédure d'Urgence)

Pour la Construction des Forages Equipés de PMH dans Chacune des localités suivantes :

LOT 1: MBOASSI et NKOLTEGUE;

LOT 2: CSI de MBEMEDZOU et de NKOMEYO;

LOT 3: EP d'Awae - Esse;

DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maire de la Commune d'Esse, Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Trois (03) mois pour chacun des lots à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, un Chèque Certifié ou un Chèque-Banque prescrivant le **montant de 2%** du coût prévisionnel du marché Toutes Taxes Comprises soit les montants ci-après :

Nom du lieu bénéficiaire	Forage Positifs à PMH	Montant en F CFA	Montant cautionnement
MBOASSI et NKOLTEGUE;	Lot 1	16 000 000	320 000
CSI de MBEMEDZOU et de NKOMEYO	Lot 2	16 000 000	320 000
EP d'Awae - Esse;	Lot 3	8 000 000	160 000

Valable pendant trente (30) jours au – delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, Les offres (administratives, techniques et financières) doivent être placées dans trois (03) enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. **Le soumissionnaire doit préciser le lot choisi sur le pli fermé**. Les pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offre.

Le dossier Administratif devra comporter les pièces suivantes (les originaux ou les copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents et datant de moins de trois mois):

La déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée (Fiscal et Communal) et signée (suivant modèle joint) datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres;

Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres;

Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;

Une quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de Cinquante mille (50 000) francs CFA non remboursable;

Les cautions de soumission (suivant modèle joint) pour la Construction des forages équipés en PMH dans les localités ci-après : d'un montant de **Trois cent vingt mille (320 000) Francs CFA à MBOASSI et NKOLTEGUE (Lot 1), Trois cent vingt mille (320 000) Francs CFA au CSI de MBEMEDZOU et de NKOMEYO (Lot 2), de Cent soixante mille (160 000) francs CFA à EP d'Awae - Esse (Lot 3)** d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, établie par une banque de premier ordre (article 90.4 CMP) ;

Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'organisme chargée de la régulation (ARMP);

Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (APS) certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse;

Une copie certifiée du registre de commerce en cours de validité ;

Le plan de localisation timbré (timbre fiscal) ;

Attestation d'immatriculation timbrée (timbre fiscal) ;

Attestation de visite de site signée par le Maître d'Ouvrage ou sur l'honneur par le candidat.

Les Offres Technique et Financière devront comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément aux modèles prévus dans le présent dossier.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (**TTC**) et accompagnées de la lettre de soumission timbrée et signée.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu, **18 Mars 2024 à 13 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Esse, dans la **salle des actes de l'Hôtel de Ville** sise à la **Mairie d'ESSE**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

15.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée
- Dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique, moins de 70% d'éléments positifs ;
- L'absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative 48 h après la date d'ouverture des plis ;
- Omission dans le Bordereau des prix ou le Devis quantitatif de l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

15.2 Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- Références de l'entreprise ;
- Qualification du personnel ;
- Matériel ;
- Méthodologie et organisation ;
- Acceptation des clauses du contrat ;
- Présentation Générale des offres.

15. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative et technique conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et une offre financière évaluée la moins-disante.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

SIGNATURE DE LA LETTRE COMMANDE

A l'issue de l'examen des offres de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, une lettre-Commande (par lot) est souscrite par l'Entrepreneur, signée par l'Autorité Contractante et notifiée par le Chef Service du Marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *90 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

DELAI DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **VINGT (20) jours** ouvrables aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Esse auprès du **Chef de la SIGAMP**, B.P : 01 ESSE, Tél : (237) : 672 62 11 96/ 699 45 39 04.

YAOUNDE le 19 Février 2024

Le MAIRE

NDONGO BOUNE Martin

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N° 11/24/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U07/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/23/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2023 DU 16 OCTOBRE 2023 POUR L'ACQUISITION DE DEUX VEHICULES (UNE CAMIONNETTE ET UN MINI BUS DE 16 PLACES) AU LYCEE TECHNIQUE DE OMBE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Enseignements Secondaires communique :

Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution des fournitures relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert N°03/23/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2023 du 16 octobre 2023 pour l'acquisition de deux véhicules (une camionnette et un mini bus de 16 places) au Lycée Technique de Ombé :

N° du lot	Adjudicataire	Montant HT HD en FCFA	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Lot unique	CONTINENTAL MULTI SERVICES sarl	Cinquante-six millions six cent soixante-neuf mille huit cent cinquante (56 669 850)	Soixante-sept millions cinq cent soixante-dix-huit mille sept cent quatre dix seize (67 578 796)	60 jours

Le soumissionnaire susvisé est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué auprès de l'Unité de Gestion du PESTsis au 1^{er} étage de l'Immeuble abritant « la Pharmacie Ecole de Police » face station MRS TSINGA.

YAOUNDE le 8 Février 2024

Le **MINISTRE**

NALOVA LYONGA

PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIRE

ADDITIF N°1AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTAONO N° 003/AONO/MINADER/PULCCA/UGP/CCCM-AG/CSPM/01-2024 DU 29 JANVIER 2024 POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA FORMATION A L'UTILISATION DES KITS AGRO METEOROLOGIQUES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Au lieu de	Lire
<p>9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :</p> <p>A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet d'urgence de lutte contre la sécurité alimentaire (PULCCA), Actuellement logée à l'Unité de Coordination Nationale du Projet de Développement de l'Élevage (PRODEL), sis au quartier Bastos, derrière les bureaux de la Banque Mondiale, à 400 mètres tout droit, immeuble R+2 à gauche, peint en vert citron (Bureau du Spécialiste en Passation des Marchés, Rez de chaussée), rue 1761 Yaoundé, Cameroun ou par courrier électronique. E-mail : upmpulcca@gmail.com avec copie à, elsiddik22@gmail.com Téléphone : 692 865 924/694 012 597.</p>	<p>9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :</p> <p>A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet d'urgence de lutte contre la sécurité alimentaire (PULCCA), Limbé 1^{er}, quartier karata à côté de Tradex, MUKOUDA road, immeuble beige E-mail : upmpulcca@gmail.com avec copie à, elsiddik22@gmail.com Téléphone : 692 865 924/694 012 597</p>

YAOUNDE le 19 Février 2024

Le COORDONNATEUR

NDZOMO ABANDA GILBERT

COMMUNE DE FOUMBAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/RG-PU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2024 DU02 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL EN TERRES STABILISEES A NJIKETNKIE DANS LA COMMUNE
DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence concerne la réalisation des travaux de construction **d'un bloc maternel en terres stabilisées à Njiketnkíé dans la Commune de Fouban, département du Noun.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres comprennent les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de 25 289 653 (vingt-cinq million deux cent quatre-vingt-neuf mille six cent cinquante-trois) francs CFA

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des bâtiments et travaux publics

La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement dans l'accord de groupement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, de l'exercice 2024

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service Technique de la Commune de Fouban, Tél : 697 97 18 25 dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune de Fouban, Tél : 697 97 18 25 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **cinquante mille cinq cent soixante-dix-neuf (50 579) FCFA** représentant les frais d'achat du dossier, payable à la

Recette Municipale de la Commune de Fouban.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir complet au Service Technique de la Commune de Foumban, Tél : 697 97 18 25 au plus tard le 04/03/2024 à 08 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°001/AONO/RG-PU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2024 DU 02 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL EN TERRES STABILISEES A NJIKETNKIE DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN.

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois **(03) mois**.

Ce délai court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution dont le montant est de : **505 793 (cinq cent cinq mille sept cent quatre-vingt-treize)**

Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **conforme à l'article 6** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un temps

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 04/03/2023 à 09 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Fouban, siégeant dans la salle N°02 du 2^{ème} de la Mairie de Fouban.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

a) Situation financière (2 oui)

- Cadre de sous détail d'un prix unitaire conforme;
- Bordereau de prix unitaire en chiffres et en lettres.

b) Références de l'entreprise (3 oui)

- **Expériences Générales de l'entreprise dans le domaine BTP**

Nombres de marchés exécutés pendant les trois dernières années dans le domaine de BTP (? 1 donne droit à un oui ; ? 3 donne droit à un oui ; ? 5 donne droit à 1 oui ; = (3 oui)

c) Personnel d'encadrement de l'entreprise; (4 oui)

NB : Prise en compte des techniciens avérés dans l'utilisation des B.T.P

- Conducteur des Travaux (cv ; diplôme et CNI certifiés) = 2 oui
- Chef chantier (CV, diplôme et CNI certifiés) = 2 oui.

NB les trois pièces sont indissociables

Projet à compétence Départementale (conducteur des travaux : Ingénieur du Génie Civil ou Génie Rural (1an) ou Technicien Supérieur Génie Civil ou Génie Rural (3 ans) ; Chef chantier : Technicien Génie Civil ou Génie Rural (2 ans) ou un Agent Technique justifiant de quatre (04) ans.

Attestation de catégorisation (02 oui)

d) Matériel de chantier à mobiliser; (au moins 6oui)

v Les Contrats de location doivent être joints ; les cartes grises des véhicules certifiées par une autorité compétente (Préfet ou ses adjoints, Sous-préfet ou son adjoint) ; (un oui pour chaque justification)

v Pour le bâtiment on aura (bétonnière, vibreur, pick-up ; camion, dame sauteuse petits matériels (carte grise certifiée par une autorité compétente (Préfet ou ses adjoints, Sous-préfet ou son adjoint) et facture donne droit à un oui pour chaque justification).

e) Méthodologie; (7 oui)

- Planning conforme = 1 (un) oui ;
- Origine des matériaux = 1 (un) oui ;
- Aspects socio- environnementaux = 1 (un) oui.
- Hygiène et salubrité au chantier = 1 (un) oui
- Rapport de visite de site illustratif avec photos = 1 (un) oui ;
- Plan de localisation = 1 (un) oui.
- Respect du délai d'exécution des travaux = 1 (un) oui

f) Présentation de l'offre. (2 oui)

- Reliure et intercalaires de couleur autre que le blanc,
- respect de l'ordre des pièces.
- Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 21 oui qui équivalent à **70 %** seront admises à l'analyse financière

1. a. Critères éliminatoires

2. b. N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères de l'analyse des offres ;
3. c. Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
4. d. Absence d'une pièce administrative et non transmise dans les 48 heures qui suivent la séance de dépouillement ;
5. e. Avoir un marché abandonné au cours des trois dernières années ;
6. f. Absence de caution de soumission ;
7. g. Certification des documents préalablement certifiés ;
8. h. Fausse déclaration et pièces falsifiées ;
9. i. Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;

Critères essentiels (07 critères)

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (01 critère);
- l'expérience du soumissionnaire (01 critère) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (01 critère) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (01 critère);

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service Technique de la Commune de Foumban, Tél : 697 97 18 25.

FOUMBAN le 15 Février 2024

Le MAIRE

NDAM NJOYA Tamaino

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N° 04/CA/FEICOM/DG DU 16 FEV 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA
DEMANDE DE COTATION N°014/DC/FEICOM/CIPM/2023 DU 28 AOÛT 2023, POUR LA PRODUCTION ET LA
FOURNITURE DES GADGETS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION AU FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE
(FEICOM),

COMMUNIQUE :

Par décision N° /DA/FEICOM/DG du

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation sus citée.
ADJUDICATAIRE PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA) DELAI D'EXECUTION
LA SOCIÉTÉ ETABLISSEMENTS NAOMI, TÉL : (237)699 44 99 10/673 63 94 97 VINGT SEPT MILLIONS
QUATRE-VINGT-DIX MILLE (27 090 000) FRANCS CFA HT ET TRENTE-DEUX MILLIONS TROIS CENTS QUATRE
MILLE HUIT CENT VINGT-CINQ (32 304 825) F CFA TTC TRENTE (30) JOURS

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation
des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du
FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à
ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès
parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 16 Février 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE FOUMBAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°02/AONO/RG-PU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2024 DU 02 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE CINQ BOUTIQUES EN TERRE STABILISEE AU MARCHÉ DE KOUNDOUM
DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence concerne la réalisation des **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE CINQ BOUTIQUES EN TERRE STABILISEE AU MARCHÉ DE KOUNDOUM DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres comprennent les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de 16 500 000 (seize million cinq cent mille) francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des bâtiments et travaux publics

La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement dans l'accord de groupement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, de l'exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service Technique de la Commune de Fouban, Tél : 697 97 18 25 dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune de Fouban, Tél : 697 97 18 25 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **rente-trois mille (33 000) FCFA** représentant les frais d'achat du dossier, payable à la **Recette Municipale de la Commune de Fouban.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir complet au Service Technique de la Commune de Foumban, Tél : 697 97 18 25 au plus tard le 04/03/2024 à 09 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°02/AONO/RG-PU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2024 DU 02 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE CINQ BOUTIQUES EN TERRE STABILISEE AU MARCHE DE KOUNDOUM DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN.

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois **(03) mois**.

Ce délai court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution dont le montant est de : **330 000 (trois cent trente mille)**

Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **conforme à l'article 6** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un temps

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 04/03/2023 à 10 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Fouban, siégeant dans la salle N°02 du 2^{ème} de la Mairie de Fouban.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

a) Situation financière (2 oui)

- Cadre de sous détail d'un prix unitaire conforme;
- Bordereau de prix unitaire en chiffres et en lettres.

b) Références de l'entreprise (6 oui)

- **Expériences Générales de l'entreprise dans le domaine BTP**

Nombre de marchés exécutés pendant les trois dernières années dans le domaine de BTP (? 1 donne droit à un oui ; ? 3 donne droit à un oui ; ? 5 donne droit à 1 oui ; = (3 oui)

c) Personnel d'encadrement de l'entreprise; (4 oui)

NB : Prise en compte des techniciens avérés dans l'utilisation des B.T.P

- Conducteur des Travaux (cv ; diplôme et CNI certifiés) = 2 oui
- Chef chantier (CV, diplôme et CNI certifiés) = 2 oui.

NB les trois pièces sont indissociables

Projet à compétence Départementale (conducteur des travaux : Ingénieur du Génie Civil ou Génie Rural (1an) ou Technicien Supérieur Génie Civil ou Génie Rural (3 ans) ; Chef chantier : Technicien Génie Civil ou Génie Rural (2 ans) ou un Agent Technique justifiant de quatre (04) ans.

Attestation de catégorisation (02 oui)

d) Matériel de chantier à mobiliser; (au moins 6oui)

v Les Contrats de location doivent être joints ; les cartes grises des véhicules certifiées par une autorité compétente (Préfet ou ses adjoints, Sous-préfet ou son adjoint) ; (un oui pour chaque justification)

v Pour le bâtiment on aura (bétonnière, vibreur, pick-up ; camion, dame sauteuse petits matériels (carte grise certifiée par une autorité compétente (Préfet ou ses adjoints, Sous-préfet ou son adjoint) et facture donne droit à un oui pour chaque justification).

e) Méthodologie; (7 oui)

- Planning conforme = 1 (un) oui ;
- Origine des matériaux = 1 (un) oui ;
- Aspects socio- environnementaux = 1 (un) oui.
- Hygiène et salubrité au châtier = 1 (un) oui
- Rapport de visite de site illustratif avec photos = 1 (un) oui ;
- Plan de localisation = 1 (un) oui.
- Respect du délai d'exécution des travaux = 1 (un) oui

f) Présentation de l'offre. (2 oui)

- Reliure et intercalaires de couleur autre que le blanc,
- respect de l'ordre des pièces.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 21 oui qui équivalent à **70 %** seront admises à l'analyse financière

1. a. Critères éliminatoires

2. b. N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères de l'analyse des offres ;
3. c. Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
4. d. Absence d'une pièce administrative et non transmise dans les 48 heures qui suivent la séance de dépouillement ;
5. e. Avoir un marché abandonné au cours des trois dernières années ;
6. f. Absence de caution de soumission ;
7. g. Certification des documents préalablement certifiés ;
8. h. Fausse déclaration et pièces falsifiées ;
9. i. Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;

B Critères essentiels (10 critères)

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (01 critère);
- l'expérience du soumissionnaire (01 critère) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (01 critère) ;
- la durée de validité des offres en disposition du projet (01 critère);

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de soumission, le jour de la réception du rapport de visite du site et propositions (01 critère);

16. Renseignements Complémentaires

- l'offre financière du cocontractant (02 critères).

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service Technique de la Commune de Fomban, Tél : 697 97 18 25.

FOUMBAN le 13 Février 2024

Le MAIRE

NDAM NJOYA Tamaiño

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N°0102-24/ADC/DG/DG.M/DG.MF/NFBPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ- NSIMALÉN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres N° 36/AONO/ADC/CIPM/2023 du 28/09/2023 ;

Vu Le Rapport d'analyse des dossiers administratifs, des offres techniques et financières ;

Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés formulée par correspondance n°024-24/ADC/CIPM/se du 26 janvier 2024 ;

DECIDE :

ARTICLE 1 - Le marché relatif à la mise en place d'un Système d'Information Géographique à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen est attribué au Groupement **SOGEFI SARL/**

PARERA/ETAFAT, BP :14 410 Yaoundé ; Tel. :222 31 19 64/ 694 69 86 07 pour un montant de soixante-huit millions quatre-vingt-treize mille sept cent quatre-vingt-deux (68 093 782) Francs CFA TTC, pour un délai d'exécution de six (06) mois.

ARTICLE 2 - Le mandataire du Groupement SOGEFI SARL/ PARERA/ ETAFAT, est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement dudit marché.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 9 Février 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE FOUMBAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/RG-PU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2024 DU 07 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE ET VRD DE LA MAISON DE LA CULTURE EN MATERIAUX LOCAUX
DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence concerne la réalisation des TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE ET VRD DE LA MAISON DE LA CULTURE EN MATERIAUX LOCAUX DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres comprennent les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de 50 000 000 (cinquante million) francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des bâtiments et travaux publics

La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement dans l'accord de groupement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, de l'exercice 2024

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service Technique de la Commune de Fouban, Tél : 697 97 18 25 dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu au Service Technique de la Commune de Fouban, Tél : 697 97 18 25 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA** représentant les frais d'achat du dossier, payable à la **Recette Municipale de la Commune de Fouban**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir complet au Service Technique de la Commune de Foumban, Tél : 697 97 18 25 au plus tard le 04/03/2024 à 09 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°005/AONO/RG-PU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2024 DU 07 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE ET VRD DE LA MAISON DE LA CULTURE EN MATERIAUX LOCAUX DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN.

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois **(03) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution dont le montant est de : **1 000 000 (un million) francs CFA.**

Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **conforme à l'article 6** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un temps

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 04/03/2024 à 10 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Foumban, siégeant dans la salle N°02 du 2^{ème} de la Mairie de Foumban.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

a) Situation financière (2 oui)

- Cadre de sous détail d'un prix unitaire conforme;
- Bordereau de prix unitaire en chiffres et en lettres.

b) Références de l'entreprise (6 oui)

- **Expériences Générales de l'entreprise dans le domaine BTP**

Nombres de marchés exécutés pendant les trois dernières années dans le domaine de BTP (? 1 donne droit à un oui ; ? 3 donne droit à un oui ; ? 5 donne droit à 1 oui ; = (3 oui)

C) Attestation de catégorisation (02 oui)

D) Personnel d'encadrement de l'entreprise; (4 oui)**NB : Prise en compte des techniciens avérés dans l'utilisation des B.T.P**

- Conducteur des Travaux (cv ; diplôme et CNI certifiés) = 2 oui
- Chef chantier (CV, diplôme et CNI certifiés) = 2 oui.

NB les trois pièces sont indissociables

Projet à compétence Départementale (conducteur des travaux : Ingénieur du Génie Civil ou Génie Rural (1an) ou Technicien Supérieur Génie Civil ou Génie Rural (3 ans) ; Chef chantier : Technicien Génie Civil ou Génie Rural (2 ans) ou un Agent Technique justifiant de quatre (04) ans.

E) Matériel de chantier à mobiliser; (au moins 6oui)

v Les Contrats de location doivent être joints ; les cartes grises des véhicules certifiées par une autorité compétente (Préfet ou ses adjoints, Sous-préfet ou son adjoint) ; (un oui pour chaque justification)

v Pour le bâtiment on aura (bétonnière, vibreur, pick-up ; camion, dame sauteuse petits matériels (carte grise certifiée par une autorité compétente (Préfet ou ses adjoints, Sous-préfet ou son adjoint) et facture donne droit à un oui pour chaque justification).

F) Méthodologie; (7 oui)

- Planning conforme = 1 (un) oui ;
- Origine des matériaux = 1 (un) oui ;
- Aspects socio- environnementaux = 1 (un) oui.
- Hygiène et salubrité au chantier = 1 (un) oui
- Rapport de visite de site illustratif avec photos = 1 (un) oui ;
- Plan de localisation = 1 (un) oui.
- Respect du délai d'exécution des travaux = 1 (un) oui

G) Présentation de l'offre. (2 oui)

- Reliure et intercalaires de couleur autre que le blanc,
- respect de l'ordre des pièces.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 21 oui qui équivalent à **70 %** seront admises à l'analyse financière

1. a. Critères éliminatoires

2. b. N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères de l'analyse des offres ;
3. c. Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
4. d. Absence d'une pièce administrative et non transmise dans les 48 heures qui suivent la séance de dépouillement ;
5. e. Avoir un marché abandonné au cours des trois dernières années ;
6. f. Absence de caution de soumission ;
7. g. Certification des documents préalablement certifiés ;
8. h. Fausse déclaration et pièces falsifiées ;
9. i. Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;

1. b. Critères essentiels (07 critères)

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (01 critère);
- l'expérience du soumissionnaire (01 critère) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (01 critère) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (01 critère);

15. Durée Validité des Offres

- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (01 critère);
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.
- l'offre financière du cocontractant (02 critères).

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service Technique de la Commune de Foumban, Tél : 697 97 18 25.

FOUMBAN le 15 Février 2024

Le MAIRE

NDAM NJOYA Tamaino

COMMUNE DE FOUMBAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/CFBAN/CIPM-TBEC/2024 DU 07 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU
CARREFOUR L'AN 2000 DANS L'ARRONDISSEMENT DE FOUMBAN DEPARTEMENT DU NOUN REGION
DE L'OUEST**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Fouban lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux d'aménagement carrefour an 2000 dans l'arrondissement de Fouban département du Noun région de l'ouest

2. Consistance des prestations

Les travaux objets du présent appel d'offres constitués en un lot unique, Concernent :

- Travaux préliminaires;
- Terrassements, espace vert, allées et voies et assainissements;
- Maçonneries, bétons et murets en pierres latéritiques 50cm;
- Charpente couverture faux plafonds;
- Plomberie sanitaire;
- Electricité;
- Carrelage;
- Menuiseries ;

Peinture

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun.

4. Financement

Le financement est assuré par le BIP MINH DU, exercice 2024 du MINH DU

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, à la Mairie de Fouban.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis, à la Mairie de Foumban. Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de soixante-quinze (75 000) CFA payable au Trésor Public

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Foumban (Service technique) au plus tard le 04/03/2024 à **10heures**, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention au plus tard le

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/CFBAN/CIPM-TBEC/2024 DU 07 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU
CARREFOUR L'AN 2000 DANS L'ARRONDISSEMENT DE FOUMBAN DEPARTEMENT DU NOUN REGION DE
L'OUEST»**

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à quatre (04) mois.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à 1100 000 francs CFA.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles doivent être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des offres ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et **aura lieu le 04/03/2024 à partir de 11 heures, heure locale**, par la Commission de Passation des Marchés. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture

12. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

a) Situation financière (2 oui)

- Cadre de sous détail d'un prix unitaire conforme;
- Bordereau de prix unitaire en chiffres et en lettres.

b) Références de l'entreprise (6 oui)

- **Expériences Générales de l'entreprise dans le domaine BTP**

Nombres de marchés exécutés pendant les trois dernières années dans le domaine de BTP (? 1 donne droit à un oui ; ? 3 donne droit à un oui ; ? 5 donne droit à 1 oui ; = (3 oui)

C) Attestation de catégorisation (04 oui)

D) Personnel d'encadrement de l'entreprise; (4 oui)**NB : Prise en compte des techniciens avérés dans l'utilisation des B.T.P**

- Conducteur des Travaux (cv ; diplôme et CNI certifiés) = 2 oui
- Chef chantier (CV, diplôme et CNI certifiés) = 2 oui.

NB les trois pièces sont indissociables

Projet à compétence Départementale (conducteur des travaux : Ingénieur du Génie Civil ou Génie Rural (1an) ou Technicien Supérieur Génie Civil ou Génie Rural (3 ans) ; Chef chantier : Technicien Génie Civil ou Génie Rural (2 ans) ou un Agent Technique justifiant de quatre (04) ans.

E) Matériel de chantier à mobiliser; (au moins 6oui)

v Les Contrats de location doivent être joints ; les cartes grises des véhicules certifiées par une autorité compétente (Préfet ou ses adjoints, Sous-préfet ou son adjoint) ; (un oui pour chaque justification)

v Pour le bâtiment on aura (bétonnière, vibreur, pick-up ; camion, dame sauteuse petits matériels (carte grise certifiée par une autorité compétente (Préfet ou ses adjoints, Sous-préfet ou son adjoint) et facture donne droit à un oui pour chaque justification).

F) Méthodologie; (7 oui)

- Planning conforme = 1 (un) oui ;
- Origine des matériaux = 1 (un) oui ;
- Aspects socio- environnementaux = 1 (un) oui.
- Hygiène et salubrité au chantier = 1 (un) oui
- Rapport de visite de site illustratif avec photos = 1 (un) oui ;
- Plan de localisation = 1 (un) oui.
- Respect du délai d'exécution des travaux = 1 (un) oui

G) Présentation de l'offre. (2 oui)

- Reliure et intercalaires de couleur autre que le blanc,
- respect de l'ordre des pièces.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 21 oui qui équivalent à **70 %** seront admises à l'analyse financière

1. a. Critères éliminatoires

2. b. N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères de l'analyse des offres ;
3. c. Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
4. d. Absence d'une pièce administrative et non transmise dans les 48 heures qui suivent la séance de dépouillement ;
5. e. Avoir un marché abandonné au cours des trois dernières années ;
6. f. Absence de caution de soumission ;
7. g. Certification des documents préalablement certifiés ;
8. h. Fausse déclaration et pièces falsifiées ;
9. i. Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;

1. b. Critères essentiels (07 critères)

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (01 critère);
- l'expérience du soumissionnaire (01 critère) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (01 critère) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (01 critère);

13. Attribution

- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (01 critère);
Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.
- l'offre financière du cocontractant (02 critères).

14. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service Technique de la Commune de Foumban

FOUMBAN le 15 Février 2024

Le MAIRE

NDAM NJOYA Tamaino

COMMUNE DE FOUMBAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N°03/AONO/CFBAN/CIPM-ROUTE/2024 DU 02 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE FOYER –MUSEE NJIYOUOM (LOT1) DANS LE CADRE DES PROJETS TRANSFERES AUX CTD E LA COMMUNE DE FOUMBAN DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST FINANCEMENT : BIP MINH DU 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2024 Le Maire de la commune de Fouban, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un appel d'offres pour l'réhabilitation des routes dans le cadre des projets transférés aux CTD BIP MINH DU 2024 de la commune de Fouban.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Installation du chantier
- Nettoyage
- Scarification de la chaussée revêtue
- Mise en forme de la plateforme
- Pose de bordures
- Réhabilitation de 35ml fossés maçonnés et bétonné
- Couche de base en gravier latéritique
- Imprégnation sable
- Enduit superficiel trichouche
- Traitement des accotements
- Traitement de nids de poules
- Curage des fossés maçonnés et bétonnés
- Pose des cunettes
- Le déplacement des réseaux des concessionnaires, le cas échéant.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement sur la base de l'approche « Haute Intensité de Main d'Œuvre » (HIMO). Les détails sont précisés dans le CCTP.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **95 000 000 (Quatre quinze millions) F CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le budget, Exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Fouban, tél : 697 97 18 25

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service technique de la commune, sis au derrière le bâtiment principal de la commune sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **100 000 F (cent mille) FCFA** payable à la recette municipale de la Commune de Fouban.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service technique de la commune, sis derrière le bâtiment principal de la Commune au plus tard le 04/03/2024 à **10 heures**. Elle devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE

N°03/AONO/CFBAN/CIPM-ROUTE/2024 DU 02 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE FOYER –MUSEE NJIYOUOM (LOT1) DANS LE CADRE DES PROJETS TRANSFERES AUX CTD E LA COMMUNE DE FOUMBAN DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST FINANCEMENT : BIPMINHDU 2024

À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **1 900 000 (Un million neuf cent mille) FCFA**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou organisme financier, agréés par le Ministère chargé des Finances, d'un montant de **1 900 000 (Un million cent mille) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'Appel d'Offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et Toutes Taxes Comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 04/03/2024 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Fouban siégeant dans la salle N°02 du 2e étage de la Mairie de Fouban.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

15-1-Critères éliminatoires :

1. a. N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères de l'analyse des offres ;
2. b. Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
3. c. Absence d'une pièce administrative et non transmise dans les 48 heures qui suivent la séance de dépouillement ;
4. d. Avoir un marché abandonné au cours des trois dernières années ;
5. e. Absence de caution de soumission ;
6. f. Certification des documents préalablement certifiés ;
7. g. Fausse déclaration et pièces falsifiées ;
8. h. Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;

15-2- Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

A) Situation financière (2 oui)

-Cadre de sous – détail d'un prix unitaire conforme;

-Bordereau de prix en chiffres et en lettres.

B) Références de l'entreprise (6 oui)

Expériences Générales de l'entreprise dans le domaine BTP

Nombres de marchés exécutés pendant les trois dernières années dans le domaine de BTP (?1 donne droit à un oui ; ?3 donne droit à un oui;?5 donne droit à 1 oui ; = (3 oui)

Expériences spécifiques de l'entreprise dans le domaine BTP

Avoir réalisé de manière satisfaisante des marchés de construction civile, pour 1 marché donne valeur à un oui ; pour 2 marchés donne valeur à un oui ; pour 3 marchés donne valeur à un oui.

C) Personnel d'encadrement de l'entreprise; (4 oui)

Conducteur des travaux (Ingénieur des Travaux de Génie (Civil ou Rural=3 ans) ou Technicien Supérieur du Génie Civil ou Génie Rural 05 ans d'expériences) (04 oui)	
1-	CV signé et daté, Diplôme certifié, CNI certifiée
Chef chantier (Technicien du Génie Civil ou Génie Rural 03 ans d'expérience) (02 oui)	
4-	

CV signé et daté , diplôme certifié, CNI certifiée



NB : 1, 2,3 sont indissociables ainsi que les 4, 5,6

- Attestation de catégorisation (02 oui)

D) Matériel de chantier à mobiliser; (6 oui)

1-	véhicule de liaison pick-up 4x4 ou station wagon
2-	Pelle chargeuse
3-	Niveleuse
4-	Bétonnière
5-	Compacteur à rouleau vibrant
6-	Petit matériel (brouettes, serre joints pelle, pioches, seaux etc.)
7-	Camion

Les contrats de location doivent être joints ; les cartes grises des véhicules doivent être certifiées par un Délégué Régional des Transports autre que celui qui a signé l'acte ou un Délégué Départemental des Transports;

Pour le bâtiment on aura : une bétonnière, vibreur, pick-up ; petits matériels (cartes grises certifiées par les services du Transport et facture donne droit à un oui pour chaque justification)).

E°) Méthodologie; (5 oui)

Planning conforme au délai d'exécution = un oui ; origine des matériaux = un oui ; aspects socio- environnementaux = un oui. Total =3 oui.

Rapport de visite au délai d'exécution de site illustratif avec photos = 1 oui ; plan de localisation = 1 oui.

F) Présentation de l'offre. (2oui)

Reliures et intercalaires de couleur autre que le blanc respect de l'ordre des pièces.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **70% de oui** seront admises à l'analyse financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements d'ordres techniques peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique de la Mairie de FOUMBAN.

FOUMBAN le 13 Février 2024

Le MAIRE

NDAM NJOYA Tamaino

COMMUNE DE FOUMBAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO /C.FBAN/CIPM/2024 DU 02 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE KOUPA MATAPIT – KOUFOUMLLOUM SUR 6 KM AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT DE 2 X 1,5 X 6M DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST FINANCEMENT BIP

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), le Maire de la Commune de Foumban, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE KOUPA MATAPIT – KOUFOUMLLOUM SUR 6 KM AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT DE 2 X 1,5 X 6M DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres portent sur LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE KOUPA MATAPIT – KOUFOUMLLOUM SUR 6 KM AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT DE 2 X 1,5 X 6M DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST et comprennent :

- Installation du chantier;
- Nettoyage et terrassements;
- Assainissement Drainage ;
- Ouvrage d'art.

3. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de **28 000 000 (Vingt-huit millions) FCFA**

4. Allotissement

les travaux sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public exercice 2024

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service technique de la Commune de Foumban.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu et consulté au Service technique de la Commune de Foumban, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **56 000 (Cinquante-six mille) F CFA**, payable dans un poste comptable du Trésor Public (Recettes des Finances, Perceptions et Trésoreries) de son choix.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service Technique de la Commune de Foumban, tél : 697 97 18 25 au plus tard le **04/03/2024** à **11 heures**, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO /C.FBAN/CIPM/2024 DU 02 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE KOUPA MATAPIT – KOUFOUMLIOM SUR 6 KM AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT DE 2 X 1,5 X 6M DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Un soumissionnaire peut modifier, remplacer ou retirer son offre après l'avoir déposée, à condition que la notification écrite de la modification ou du retrait, soit reçue par l'Autorité contractante avant l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres. Ladite notification doit être signée par un représentant habilité en application de l'article 20.2 du RGAO. La modification ou l'offre de remplacement correspondante doit être jointe à la notification écrite. Les enveloppes doivent porter clairement selon le cas, la mention :

« RETRAIT » et « OFFRE DE REMPLACEMENT » ou « MODIFICATION »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **560 000 (Cinq cent soixante mille) F CFA**, et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toutes autorités légales établies conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministre des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **04/03/2024 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la commune de Foumban siégeant dans la salle de conférences de la Commune de Foumban.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14-1-Critères éliminatoires :

1. a. N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères de l'analyse des offres ;
2. b. Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
3. c. Absence d'une pièce administrative et non transmise dans les 48 heures qui suivent la séance de dépouillement ;
4. d. Avoir un marché abandonné au cours des trois dernières années ;

5. e. Absence de caution de soumission ;
6. f. Certification des documents préalablement certifiés ;
7. g. Fausse déclaration et pièces falsifiées ;
8. h. Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;

14-2- Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

Situation financière (2 oui)

-Cadre de sous – détail d'un prix unitaire conforme;

-Bordereau de prix en chiffres et en lettres.

Références de l'entreprise (6 oui)

Expériences Générales de l'entreprise dans le domaine BTP

Nombres de marchés exécutés pendant les trois dernières années dans le domaine de BTP (?1 donne droit à un oui ; ?3 donne droit à un oui;?5 donne droit à 1 oui ; = (3 oui)

Expériences spécifiques de l'entreprise dans le domaine BTP

Avoir réalisé de manière satisfaisante des marchés de construction civile, pour 1 marché donne valeur à un oui ; pour 2 marchés donne valeur à un oui ; pour 3 marchés donne valeur à un oui.

Personnel d'encadrement de l'entreprise; (4 oui)

Conducteur des travaux (Ingénieur des Travaux de Génie (Civil ou Rural=3 ans) ou Technicien Supérieur du Génie Civil ou Génie Rural 05 ans d'expériences) (04 oui)	
1-	CV signé et daté, Diplôme certifié, CNI certifiée
Chef chantier (Technicien du Génie Civil ou Génie Rural 03 ans d'expérience) (02 oui)	
4-	CV signé et daté , diplôme certifié, CNI certifiée

NB : 1, 2,3 sont indissociables ainsi que les 4, 5,6

- Attestation de catégorisation (02 oui)

Matériel de chantier à mobiliser; (6 oui)

1-	
----	--

véhicule de liaison pick-up 4x4 ou station wagon



2-	Pelle chargeuse
3-	Niveleuse
4-	Bétonnière
5-	Compacteur à rouleau vibrant
6-	Petit matériel (brouettes, serre joints pelle, pioches, seaux etc.)
7-	Camion

Les contrats de location doivent être joints ; les cartes grises des véhicules doivent être certifiées par un Délégué Régional des Transports autre que celui qui a signé l'acte ou un Délégué Départemental des Transports;

Pour le bâtiment on aura : une bétonnière, vibreur, pick-up ; petits matériels (cartes grises certifiées par les services du Transport et facture donne droit à un oui pour chaque justification)).

Méthodologie; (5 oui)

Planning conforme au délai d'exécution = un oui ; origine des matériaux = un oui ; aspects socio- environnementaux = un oui. Total =3 oui.

Rapport de visite au délai d'exécution de site illustratif avec photos = 1 oui ; plan de localisation = 1 oui.

Présentation de l'offre. (2oui)

Reliures et intercalaires de couleur autre que le blanc respect de l'ordre des pièces.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **70% de oui** seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Foumban, tél : 697 97 18 25 dès publication du présent avis.

FOUMBAN le 15 Février 2024

Le MAIRE

NDAM NJOYA Tamaïno

COMMUNE DE KOUTABA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N0 03/AONO/C
KTBA/MO/CIPM/TR/2024 DU 09/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU
TRONCON DE ROUTE COMMUNALE CARREFOUR SULTANA-KOUYIEYEN-KOUCHANKAP (INTER R628) Y
COMPRIS LA CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE AU PK 13 SUR LE COURS D'EAU KOUONKE DANS
LA LOCALITE DE KOUONKE DANS LA COMMUNE DE KOUTABA, DEPARTEMENT DU NOUN , REGION DE
L'OUEST FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2024.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public **exercice 2024** le Maire de la Commune de KOUTABA, Maître d'Ouvrage lance pour le compte de l'Etat du Cameroun un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien de certains tronçons de routes communales: **carrefour SULTANA-KOUYIEYEN-KOUCHANKAP (INTER R628) y compris la construction d'un dalot double au PK 13 sur le cours d'eau KOUONKE dans la localité de KOUONKE dans la Commune de KOUTABA, Département du Noun, Région de l'Ouest.**

2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront en l'entretien du tronçon de Route carrefour SULTANA-KOUYIEYEN-KOUCHANKAP (INTER R628) y compris la construction d'un dalot double au PK 13 sur le cours d'eau KOUONKE dans la localité de KOUONKE dans la Commune de KOUTABA, Département du Noun, Région de l'Ouest.

Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements (HIEQ) et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO).

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Débroussaillage ;
- Abattage d'arbre ;
- Démolition béton armé ;
- Démolition maçonnerie de moellons ;
- Remblai en grave latéritique provenant d'emprunt ;
- Mise en forme de la plateforme ;
- Reprofilage compactage ;
- Création des fossés et divergents en terre à la niveleuse ;
- Couche de roulement en graveleux latéritique ;
- Curage du lit du cours d'eau
- Fourniture et pose de buses métalliques Ø 800 mm ;
- Puisard en maçonnerie pour buse Ø 800 mm ;
- Tête en maçonnerie pour buse Ø 800 mm ;
- Descente d'eau bétonnée ;
- Enrochement ;
- Dalot en Béton armé 1x1 ml ;
- Tête de dalot en Béton armé 1x1 ml ;
- Fouilles en terrains ordinaires ou en lit de rivière ;
- Maçonnerie de moellons pour renfort culées et mur en aile ;
- Béton de propreté dosé à 150 kg/m3 ;
- Béton armé dosé à 350 kg/m3 pour semelles, tablier et trottoirs ;
- Béton armé dosé à 400 kg/m3 pour dalot double 2 x 3m x 3m ;
- Coffrage ordinaire ;
- Garde-corps mixte (Poteaux en béton armé et tuyaux en acier galvanisé) ;
- Panneaux de signalisation métallique de type A ;
- Balise en bois ;
- Balise en béton armé ;
- Maintien de la circulation ;
- Peinture à huile.

3. Cout Prévisionnel

65 000 000

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un (01) lot unique comme suit :

Région	Département	Tronçons	Longueur estimée (km)	Budget Prévisionnel TTC	Délai (mois)	Type d'intervention
Ouest	NOUN	CARREFOUR SULTANA-KOUYIEYEN-KOUCHANKAP (INTER R628)		65 000 000	04	Réhabilitation
TOTAL			14,100	65 000 000		

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics du Ministère des Travaux Publics Exercices 2024

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service technique et le service de passation de marché de la commune de Koutaba dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Mairie de KOUTABA, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de KOUTABA d'une somme non remboursable de 130 000 (Cent trente mille) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglaise n **sept (07) exemplaires** dont **un (01)original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Service technique de la commune de Koutaba contre récépissé, au plus tard le **05/03/2024 à 11 Heures** et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N° 03/AONO/C KTBA/MO/CIPM/TR/2024
DU 09/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE
COMMUNALE CARREFOUR SULTANA-KOUIEYEN-KOUCHANKAP (INTER R628) Y COMPRIS LA
CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE AU PK 13 SUR LE COURS D'EAU KOUONKE DANS LA LOCALITE DE
KOUONKE DANS LA COMMUNE DE KOUTABA, DEPARTEMENT DU NOUN , REGION DE L'OUEST**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de 04 (quatre) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement financier de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est de 1 300 000 (un million trois cent mille) Francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 05/03/2024 à 12 Heures précises dans la salle des actes de la Commune de KOUTABA.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er}étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- N'avoir pas satisfait à au moins 70 % des critères de l'analyse des offres ;
- Être sous le coût d'une résiliation (article 102 du code des Marchés Publics)
- Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- Absence d'une pièce administrative et non transmise dans les 48 heures qui suivent ;
- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
- Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité.

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **24 critères essentiels** ci-dessous cités :

- a) Présentation de l'offre sur 02 critères ;
- b) Personnel sur 06 critères ;
- c) Moyen matériel sur 08 critères ;
- d) Méthodologie sur 05 critères ;
- e) Expérience sur 03 critères.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service technique de la commune de Koutaba, dès publication du présent avis.

KOUTABA le 9 Février 2024

Le MAIRE

IBRAHIM KOUTAPTOU

COMMUNE DE BASSAMBA

**NATIONAL OPEN CALL FOR TENDERS NO.
 03/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-MINMAP-NDE/DD-MINDDEVEL-NDE/C-BASSAMBA/CIPM-BSSBA/2024
 OF 13/02/2024 FOR MAINTENANCE WORK ON CERTAIN TRACKS IN THE COMMUNITY OF BASSAMBA
 SECTIONS: 1 MTN CROSSROADS- MBOUNDI; SECTIONS: 2 SUB-PREFECTURE BANYABO
 CROSSROADS,; SECTIONS: 3 MUNICIPALITY RAMP;**

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The mayor of the commune of Bassamba, Project Manager, is launching a National Open Call for Tenders for the execution of the operations indicated above. BIP 2024

2. Consistance des prestations

This work includes the following operations, the list of which is not exhaustive:

- SERIES 000: PRELIMINARY WORK;
- SERIES 100: EARTHWORKS AND PAVEMENT;
- SERIES 200: SANITATION-DRAINAGE;

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the operation following preliminary studies is indicated in the table above.

4. Allotissement

: the works are in a single lot (01)

N° lot	Designation	Lead time (months)	Amount of bid s
1	MAINTENANCE OF CERTAIN TRACKS IN THE COMMUNITY OF BASSAMBA Sections: 1 MTN crossroads- Mboundi; Sections: 2 Sub-prefecture Banyabo crossroads, Sections: 3 Municipality ramp;	04 (four)	460 000 (Four hundred a

5. Participation et origine

Participation is open on equal terms to all public works companies under Cameroonian law and established in Cameroon.

6. Financement

The works covered by this Call for Tenders are financed by the Public Investment Budget, Fiscal Year 2024.

7. Consultation du Dossier

The tender file can be consulted during working hours at the Bassamba Town Hall (Procurement Department), 677695664/694881935 upon publication of this notice.

8. Acquisition du Dossier

The Tender Document will be obtained at the Bassamba Town Hall (Procurement Service) in Bassamba upon presentation of receipt for payment to the municipal revenue of Bassamba of a non-refundable sum as application fees call for tenders of: quarter thousand (40,000) CFA francs.

9. Remises des offres

Each offer written in French or English in seven (07) copies including one original and six (06) copies marked as such must reach the Bassamba Procurement Service no later than 13/03/2024 at 10 hours, time local and must bear the words:

OPEN NATIONAL CALL FOR TENDER**National Open Call for Tenders**

No. 03/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-MINMAP-NDE/DD-MINDDEVEL-NDE/C- BASSAMBA/CIPM-BSSBA/2024 of 13/02/2024 MAINTENANCE WORK ON CERTAIN TRACKS IN THE COMMUNITY OF BASSAMBA

Sections: 1 MTN crossroads- Mboundi;

Sections: 2 Sub-prefecture Banyabo crossroads,

Sections: 3 Municipality ramp;

TO BE OPENED ONLY DURING THE COUNTING SESSION.”

10. Delai de Livraison

The maximum completion time for the work is four months (04)

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must attach to their administrative documents, a bid bond established according to the model indicated in the Tender Document and the amount of which appears in the table above, and issued by one of the banks or a tender company. Insurance approved by the Minister responsible for Finance.

The provisional security will be automatically released no later than 30 days after the expiry of the validity of the offers of unsuccessful bidders. In the event that the tenderer is awarded the contract, the provisional security will be released after the final security has been provided.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of rejection, the required administrative file documents must be produced in originals or certified true copies by issuing service or an administrative authority (Governor, Prefect, Sub-prefect, etc.), in accordance with the stipulations of Special Regulations of the Call for Tenders.

They must date from less than three (03) months preceding the original date of submission of offers or have been established at the date of signature of the Invitation to Tender.

the absence of a submission guarantee issued by a first-rate bank/or insurance company approved by the Ministry of Finance constitutes elimination of the candidate.

NB. . The Contracting Authority or the award committee reserves the right to request, at all stages of the award procedure, from bidders the presentation of original documents produced and failure to present may result in disqualification.

13. Ouverture des Plis

The opening of the folds will be done in one step. The opening of administrative documents, technical and financial offers will take place on 13/03/2024 at 11 hours by the Bassamba Internal Procurement Commission

The opening of bids will be done in one time and in three stages:

- 1st step: Opening envelope A containing the administrative documents (volume 1);
- 2nd stage Opening of envelope B containing the technical offers (volume 2);
- 3rd step Opening of envelope C containing the financial offers (volume 3).

Each tenderer may attend this opening session or be represented by a single duly authorized person (even in the event of a group) of their choice.

14. Critères d'évaluation

1 Main qualifying criteria

- Not having satisfied at least 70% (18/25) yes of the criteria for the analysis of the Offers
- False declaration, falsified document or scanned document;
- Production of copies of the Offers in insufficient number (less than seven);
- Absence of a quantified unit price in the financial offer;
- Certification of previously certified documents;
- Absence of submission deposit at the end of the examination;
- Administrative documents missing or non-compliant not regularized within forty-eight (48) hours;
- Absence of the sworn certificate of non-abandonment of a current contract in the last three years.

2 Main essential criteria

The essential criteria relating to the qualification of candidates will relate to:

- The presentation of the offer (01 criterion);
- the experience of the tenderer (04 criteria);
- the co-contracting party's management staff (07 criteria);
- the material means made available to the project (06 criteria);
- the implementation methodology, schedule, site visit report and proposals (03 criteria);
- the financial offer of the co-contractor (04 criteria).

NB. See attached evaluation grid (Total 25)

15. Attribution

The contract will be awarded to the tenderer presenting the lowest "evaluated" offer and fulfilling the technical and financial capacities (70% of the criteria) required resulting from the so-called essential or eliminatory criteria

16. Durée Validité des Offres

Tenderers remain committed to their offer for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Additional information can be obtained at the Town Hall of Bassamba (Markets Service) in BASSAMBA at the following number:
677 69 56 64/694 88 19 35

NB: for any attempt at corruption or bad practice, please call the DD-MINMAP NDE or send an SMS to the following number:
48 91 04/674 68 25 52

BASSAMBA le 9 Février 2024

Le Maire

NZOUADJEU YOTA Eugène

COMMUNE DE DARAK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL012/AONO/C.DARAK/CIPM/2024 DU 08/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DUN/BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AL'ECOLE PUBLIQUE DE DARAK GPEI, DANS LA COMMUNE DE DARAK. DEPARTEMENT DU LOGONE ETCHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics, Exercice 2024. le Maire de la Commune de DARAK, Autorité Contractante, lances-enPROCEDURE D'URGENCE, pour le compte de la Commune de DARAK, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation d'un bloc de deux (02) salies de classe à l'EP de DARAK Gpe I, dans laCommune de DARAK, Département du Logone et Chari.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- a Travaux préparatoires ;
- D Démolition ;
- D Terrassements
- Maçonnerie
- 0 Charpente-couverture
- D Menuiserie-métallique ;
- D Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : 14 500 000 (Quatorze Millilons Cinq Cent Mille) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et Installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet duprésent Appel d'Offres sont financés parleBudget d'Investissements Publics, Exercice 2024 ;

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de DARAK, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de DARAK, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de Vingt Mille (20 000) francs CFA, payable à la recette municipale deDARAK.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (6) copies marquées comme telles, devra parvenir sous plis fermé à la Commune de DARAK, au plus tard le 02/03/2024 à 13 heures, heures précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

012/AONO/C.DARAK/CIPM/2024 DU 08/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DUN/BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AL'ECOLE PUBLIQUE DE DARAK GPEI, DANS LA COMMUNE DE DARAK. DEPARTEMENT DU LOGONE ETCHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de Quatre-vingt-dix (90) jours, Incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'encastrement. aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès surplace. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-Indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 290 000 (DeuxCent Quatre Vingt dix Mille) Francs CFA
La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de réunion de la Commune de DARAK, le 02/03/2024 à 14 heures par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de DARAK, présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge,

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Non production d'une pièce administrative après un délai de 48h ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

b. Offre technique

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

C. Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DAG ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;

flB : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de disqualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAG et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, (es plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- Coffre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% ;
- 3- Coffre financière, après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de DARAK,

DARAK le 8 Février 2024

Le MAIRE

ALI RAMAT

COMMUNE DE TCHOLLIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO04/AONO/C-TCH/CIPM/2024 DU 09 FÉVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE : MAYO-SAUH (LOT N°1) ET DE GOP-REY (LOT N°2), DANS LA COMMUNE DE TCHOLLIRÉ, DÉPARTEMENT DU MAYO REY, RÉGION DU NORD..

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Tchollfrè lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de la santé, un Appel d'Offres National ouvert en vue de la construction de deux (02) forages équipés de pompe à motricité humaine dans les Centres de Santé Intégrés de MAYO-SALAH (Lot 1) et de GOP-EY (Lot 2), dans la Commune de Tcholliré, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser sont constitués en deux lots é savoir :

- Etude hydrogéologique et implantation du forage ;
- Amenée, installation et repli du matériel de forage y compris du personnel de chantier ;
- Foratlon ;
- Equipement et développement Essai de pompage, structure et pompe ;
- Analyse, traitement et désinfection ;
- Fourniture et pose de la pompe ;
- Construction muret de protection ;
- Analyses des eaux ;
- Formation de l'équipe locale de gestion ;

Fourniture d'une caisse à outils.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 17000 000 (dix-sept millions) de francs CFA foules taxes comprises soit 8 500 000 (huit millions cinq cent) Francs CFA TTC pour chaque Lot.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont constitués en deux lots.

- Lot 1: travaux de construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine au centre de santé Intégré de MAYO-SALAH

- Lot 2: travaux de construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine au centre de santé intégré de GOP-REY

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans tes travaux d'adduction d'eau en milieu rural et urbain et ayant leur domicile ou siège social au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Santé Publique du Cameroun, exercice 2024 imputation

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans la Commune de Tcholliré dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans tes services de la Commune de Tcholliré dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA payable à la recette Municipale de TCHOLLIRE

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (07) exemplaires dont un (01) original et sept (06) copies marqués comme tels, devront être déposés contre récépissé dûment signé dans les services de la Commune de Tcholliré à Tcholliré, au plus tard le 08 Mars 2024 à 13 heures précises, et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

NO04/AONO//C-TCH/CIPM/2024 du 09 FEV 2024 travaux d'exécution de deux (02) forages équipés de pompe à motricité humaine dans les Centres de Santé Intégrés de ; MAYO-SALAH (Lot N°1) et GOP-REY (Lot NO2), dans la Commune de Tcholliré, Département du Mayo Rey, Région du Nord. En Procédure d'urgence.

"À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou organismes financier agréé(e) par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Trois Cent Quarante mille (340 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou organisme financier agréé(e) par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de Trois cent Quarante mille (3^e 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en original ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps (ouverture des pièces administratives, techniques et financières) et aura lieu le 14 heures par la Commission Inteme de passation des Marchés de la Commune de Tcholliré à Tcholliré. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1) Critères éliminatoires

les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après:

- absence de la caution de soumission
- pièces administratives absentes ou non conformes à l'ouverture des plis et non complétées après 48 heures
- fausse déclaration ou pièces falsifiées
- offre technique ayant obtenu une note inférieure à 70% (oui)
- absence d'un prix unitaire quantifié
- non-conformité du modèle de soumission

2) Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

NO	CRITERES ESSENTIELS	NOTATION BINAIRE
1	Présentation générale de l'offre	oui/non
2	le chiffre d'affaire	oui/non
3	l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	oui/non
4	les références de l'entrepreneur	oui/non
5	l'expérience du personnel	oui/non
6	la disponibilité du matériel et des équipements	oui/non
7	la capacité financière	oui/non

seule l'offre ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de oui sera analysée

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été retenue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins-disant NB : un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

TCHOLLIRE le 9 Février 2024

Le MAIRE

LAWAN AOUDOU

COMMUNE DE MEYOMESSI

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR COMMUNAUTAIRE A ALOUMA, DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2024, Le Maire de la Commune de Meyomessi, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un hangar communautaire à ALOUMA, dans la Commune de Meyomessi, Département de Dja et Lobo Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes:

1. i. Lot 100 : Travaux préparatoires ;
2. ii. Lot 200 : Terrassement ;
3. iii. Lot 300 : Fondations ;
4. iv. Lot 400 : Maçonnerie-élévation ;
5. v. Lot 500 : Charpente-couverture ;
6. vi. Lot 600 : Electricité ;
7. vii. Lot 700 : Peinture ;

viii. Lot 800 : V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, tel qu'il ressort du journal des projets du BIP de l'exercice 2024, est de Vingt millions (20 000 000) FCFA TTC

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte à toute entreprise camerounaise répondant aux critères consignés dans le RPAO

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offre sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL de l'exercice 2024, sur la ligne d'imputation budgétaire n° :

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la SIGAMP de la Commune de Meyomessi dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la SIGAMP de la Commune de Meyomessi, contre versement d'une somme non remboursable de : Cinquante mille (50 000) FCFA, payable à la Recette Municipale de Meyomessi.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Préfet de Dja et Lobo **au plus tard le 14/03/2024 à 13 heures** précises et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
004/AONO/C.MYSSI/SG/SIGAMP/2024 DU 19/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
HANGAR COMMUNAUTAIRE A ALOUMA, DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET
LOBO, REGION DU SUD.**

Financement : BIP MINEDUB - Exercice 2024

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offre, est de Trois (03) Mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de montant égal à 400 000 (Quatre cent mille) Francs CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, au nom du Maire de la Commune de Meyomessi, autorité contractante, valable pendant 30 jours au de-là de la date originale de validité des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres financières **aura lieu le 14/03/2024 à 14 heures** précises et se fera en un temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de Dja et Lobo (CDPM-DL), dans la Salle des conférences de l'Hôtel des Finances de Sangmélina. Les offres techniques seront quant à elles remises à la sous-commission d'analyse pour évaluation. Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

13.1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- 1) Absence de cautionnement provisoire à l'ouverture des plis ;
- 2) Dossier non conforme et non complété 48 heures après l'ouverture des plis ;
- 3) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 4) Non-validation de 21/30 critères essentiels (21oui/30) ;
- 5) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 6) Non-conformité du modèle de soumission ;
- 7) Absence de l'attestation de non abandon des travaux au cours des dernières années dûment signé par le Maître d'Ouvrage.

13.2- Critères essentiels

Les critères essentiels sont les suivants :

1. Situation financière :

- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 20 000 000 F.CFA (oui/non)

1. Expérience :

- Analyse des prestations effectuées dans le domaine (ancienneté 3 à 5ans)

- Planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et les rendements (oui/non)

1. Personnel :

- Justification d'un personnel formé et expérimenté ; Expérience dans le domaine du bâtiment du Chef de chantier d'au moins trois (03) ans, (joindre CV) ; niveau de base au moins de Technicien de GC ; (Joindre copie certifiée du diplôme datant de moins de trois (03) mois)

- Organisation du chantier en équipes (oui/non)

1. Matériels :

- Justification d'un matériel en propriété ou en location, adapté aux travaux à effectuer ; (matériel lourd, joindre justificatifs) et, du petit matériel de chantier (joindre facture) (oui/non)

1. La Présentation de l'Offre : intercalaires en couleur (oui/non), le tout relié par des spirales.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Meyomessi attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO. Cette entreprise devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre financière évaluée la moins-disante par rapport à l'enveloppe prévisionnelle.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au SIGAMP de la Commune de Meyomessi aux numéros 678 653 736/696 343 534.

MEYOMESSI le 19 Février 2024

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE DE BASSAMBA

**NATIONAL OPEN CALL FOR TENDERS NO. 01
/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-MINMAP-NDE/DD-MINDDEVEL-NDE/C-BASSAMBA/CIPM-BASSAMBA/2024
OF 12/02/2024 IN EMERGENCY PROCEDURE FOR CONSTRUCTION WORK ON CERTAIN
INFRASTRUCTURES IN THE COMMUNITY OF BASSAMBA IN 02 LOTS LOTS DESIGNATION AND
LOCATION OF WORK LOCATION FUNDING LOT 1 - CONTINUATION OF CONSTRUCTION WORK ON THE
BASSAMBA MUNICIPAL INN NTAKOU BIP MINEDDEVEL 2024 LOT 2 - CONSTRUCTION OF A SCHOOL
LIBRARY AT BABOSSA EP BABOSSA BIP MINEDUB 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Mayor of the commune of Bassamba Contracting Authority is launching an Open National Call

2. Consistance des prestations

The work includes in particular:

? PRELIMINARY WORK

? FOUNDATIONS

? ELEVATION – GROUND FLOOR

? HIGH FLOOR OF THE GROUND FLOOR

? FLOOR ELEVATION

? COATINGS

? WOOD AND METAL JOINERY

? SANITARY PLUMBING

? ELECTRICITY

? Miscellaneous and VRD

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the operation following preliminary studies is indicated in the table above.

4. Allotissement

The work is in two batches

N° lot	DESIGNATION	Lead time (months)	Amount of bid security (in FCFA)	F
1	- Continuation of construction work on the Bassamba municipal inn	06 (six)	2 000 000	1
2	- Construction of a school library at Babossa EP	06 (six)	1 600 000	8

5. Participation et origine

Participation in this call for tenders is open to all companies under Cameroonian law.

6. Financement

BIP

7. Consultation du Dossier

The file can be consulted during working hours at the Bassamba Town Hall (Public Procurement Service, Telephone 677695664/694881935) upon publication of this notice.

8. Acquisition du Dossier

The file can be obtained from the Bassamba Town Hall (Procurement Service), upon presentation of a receipt for payment of a non-refundable sum of one hundred thousand (100,000) CFA Francs payable to the Municipal Revenue of Bassamba.

9. Remises des offres

Each offer written in French or English in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such, must reach the Bassamba Town Hall (Procurement Service), no later than 12/03/2024 at 10 a.m. and must bear the words:

National Open Call for Tenders

No. 01

/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-MINMAP-NDE/DD-MINDDEVEL-NDE/C-BASSAMBA/CIPM-BASSAMBA/2024 of
12/02/2024

IN EMERGENCY PROCEDURE

FOR CONSTRUCTION WORK ON CERTAIN INFRASTRUCTURES IN THE COMMUNITY OF BASSAMBA IN 02
LOTS

Lot No.

To be opened only during the counting session"

10. Delai de Livraison

The maximum period provided by the Project Owner for carrying out the work covered by this call for tenders is six (06) months.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must attach to their administrative documents, a bid bond established according to the model indicated in the Tender Document and the amount of which appears in the table above, and issued by one of the banks or a tender company. insurance approved by the Minister responsible for Finance,

The provisional security will be automatically released no later than 30 days after the expiry of the validity of the offers for unsuccessful bidders. In the event that the tenderer is successful in the contract, the provisional security will be released after the final security has been provided

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of rejection, the required administrative file documents must be produced in originals or certified copies by the issuing service or an administrative authority (Prefect, Sub-prefect, etc.), in accordance with the stipulations of the Special Regulations for the Appeal 'Offers. They must date from less than three (03) months preceding the original date of submission of offers or have been established after the date of signature of the Invitation to Tender.

The absence of the bid bond issued by a bank or an insurance company approved by the Ministry of Finance constitutes elimination.

13. Ouverture des Plis

The opening of the folds will be done in one step.

The opening of administrative documents and technical and financial offers will take place on 12/03/2024 at 11 a.m. by the Bassamba Internal Procurement Commission.

Only bidders may attend this opening session or be represented by a duly authorized person of their choice.

14. Critères d'évaluation

1 Elimination criteria

The eliminatory criteria set the minimum conditions to be met to be admitted to the evaluation according to the essential criteria. Failure to comply with these criteria will result in the rejection of the bidder's offer.

These include:

- 1- Absence of the submission bond at the end of the counting;
- 2- False declaration, falsified document or scanned document;
- 3- Not having satisfied at least 70% (18/25) yes of the criteria for the analysis of the Offers
- 4- Production of copies of offers in insufficient number (less than seven);
- 5- Administrative documents missing, non-compliant and not regularized within 48 hours.
- 6- Absence of a sworn certificate of non-abandonment of a public contract over the last three years;
- 7- Submission not in accordance with the DAO model.
- 8- Absence of a quantified unit price in the financial offer;
- 9- Certification of previously certified documents

2 Essential criteria

The so-called essential criteria are those essential or key to judging the technical-financial capacity of the candidates to carry out the work, the subject of the call for tenders. These must be determined according to the nature and consistency of the work to be carried out.

The criteria relating to the qualification of the candidates will relate, for information only:

I Presentation (01 criterion)

II References (06 criteria)

III Management staff (06 criteria)

IV Material (05 criteria)

V Methodology (05 criteria)

VI Financial offer (02 criteria)

15. Attribution

The contract will be awarded to the tenderer presenting the lowest "evaluated" offer and meeting the required technical and administrative capacities.

16. Durée Validité des Offres

Bidders remain committed to their offer for ninety (90) days from the deadline set for submission of offers

17. Renseignements Complémentaires

Additional information can be obtained during working hours at the town hall of Bassamba (Procurement Service) Tel: 677695664/694881935

NB: for any attempt at corruption due to bad practice, please call MINMAP or send an SMS to the following number; 23348 91 04/675 58 25 52

NB: No bidder can be awarded more than one lot.

BASSAMBA le 9 Février 2024

Le MAIRE

NZOUADJEU YOTA Eugène

COMMUNE DE PÉTÉ BANDJOUN

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002 /AONO/CPB/CIPM/2024 DU 08 FÉVRIER 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CAMP COMMUNAL DE PETE-BANDJOUN, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice 2024, le **Maire de la Commune de Pete-Bandjoun Autorité Contractante** souhaite utiliser une partie de la Dotation Générale de la Décentralisation reçue du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) **pour la construction d'un logement d'astreinte au camp communal de Pète-Bandjoun, Département Du Koung-Khi Région de l'Ouest.**

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres sont les suivants :

- **TRAVAUX PREPARATOIRES ET ETUDE ;**
- **TRAVAUX DE TERRASSEMENT ;**
- **FONDATION ;**
- **TRAVAUX DE MACONNERIE ET D'EVELAVTION ;**
- **TRAVAUX DE POSE DE LA CHARPENTE;**
- **TRAVAUX D'ELECTRICITE**
- **TRAVAUX DE MENUISERIE BOIS POUR POSE DES PORTES;**
- **TRAVAUX DE PLOMBERIE SANITAIRE ;**
- **TRAVAUX DE CARRELAGE**
- **TRAVAUX DE PEINTURE.**
- **TRAVAUX DE VRD**

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels des travaux **Toutes Taxes Comprises** à l'issue des études préalables, est de **60 000 000 (Soixante Millions) FCFA**

4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres sont répartis en **un seul Lot : construction d'un logement d'astreinte au camp communal de Pète-Bandjoun, Département du Koung-Khi Région de l'Ouest ;**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans l'exécution des **projets de Bâtiment et Travaux Publics** remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO). La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) **Exercice 2024**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) porte 215** de la Commune de PETE-BANDJOUN contact : **691 80 56 53 /679 54 52 03** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) porte 215** de la Commune de PETE-BANDJOUN, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Soixante Quinze Mille (75 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de PETE-BANDJOUN.

NB : lors de l'acquisition du DAO, chaque soumissionnaire devra déposer auprès de la SIGAMP une fiche de renseignement indiquant clairement, l'identité du soumissionnaire, les contacts téléphoniques valides, WhatsApp, une adresse électronique en cours de validité.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à la Mairie de PETE-BANDJOUN auprès de la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) porte 215**, au plus tard le **07 Mars 2024 à 10h15**, heure locale et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/CPB/CIPM/2024 DU 08 Février 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CAMP COMMUNAL DE PETE-BANDJOUN, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI REGION DE L'OUEST

EN PROCÉDURE D'URGENCE

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

NB : En plus du support physique, le support numérique des offres du prestataire devrait être contenu dans une clé USB à intégrer dans l'enveloppes de l'Offre Technique du soumissionnaire.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres, est de **Quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement financier ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12). Le montant de la caution est fixé ainsi à : **1 200 000 (Un million deux cent mille) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de **moins de trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **07 Mars 2024 à 11H15**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de PETE-BANDJOUN dans la salle du Musée de la Mairie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis.
- Pièces administratives absentes ou non conforme et non régularisée après 48 heures,
 - Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
 - Être suspendu de la commande publique, ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le **MINMAP**
 - Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun marché public lors des 3 dernières années.
 - Note technique générale inférieure à **70% en valeur relative** soit **21/30 Oui** en **valeur absolue** par rapport aux sous-critères essentiels.
 - Absence d'un sous détail de prix unitaire quantifié,
 - Non-conformité du modèle de soumission.

NB : Le Versement effectif de la Caution de soumission de chaque soumissionnaire sera authentifié par les soins du Maître d'Ouvrage avant la publication des résultats.

1. 2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux **primordiaux ou clés** pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	Critères essentiels
1	Présentation générale de l'offre
2	Références de l'entreprise
3	Moyens humains
4	Moyens matériels
5	Spécifications techniques

15. Attribution

Le Maire de la Commune de PETE-BANDJOUN attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions administratives et techniques requises et dont l'offres financières est évaluée la **MOIN-DISANTE**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de PETE-BANDJOUN auprès de la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP contact : 691 80 56 53)** ou au Service Technique de la **Commune de PETE-BANDJOUN (contact 656 16 17 55)**.

BANDJOUN le 13 Février 2024

Le MAIRE

MAPTUE FOTSO Nicky love

COMMUNE DE PÉTÉ BANDJOUN

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONO/CPB/CIPM/2024 DU 06 FEVRIER 2024 POUR LE RENFORCEMENT DE L'ECLAIRAGE AVEC LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LE CENTRE URBAIN DE PETE-BANDJOUN, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice 2024, le **Maire de la Commune de Pete-Bandjoun Autorité Contractante** lance **en procédure d'urgence**, pour le compte du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU) un Appel d'Offres National Ouvert **pour le renforcement de l'éclairage avec lampadaires solaires dans le centre urbain de Pète-Bandjoun, Département Du Koung-Khi Région de l'Ouest.**

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres consistent en la **fourniture et la pose de Vingt-un (21) lampadaires solaires photovoltaïques** dans la Commune de Pete-Bandjoun

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels des travaux **Toutes Taxes Comprises** à l'issue des études préalables, est de **30 000 000 (Trente Millions) FCFA**

4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres sont répartis en **un seul Lot : Fourniture et installation de Vingt-un (21) lampadaires solaires photovoltaïques dans la Commune de Pete-Bandjoun ;**

Lieux -dits	QTE	Lieux -dits	QTE	Lieux -dits	QTE
Route Orphelinat de MBOUO	03	Carrefour KAMDJOUNG	01	Rue Mt Parnasse YOM	02
Carrefour FAMLENG-TOPO	01	DJIOMGHOOU Carrefour	01	MOUYO WAFO KAMGUE PETE-METAM	01
Carrefour MAJOR HA	01	Carrefour FOAPA TSELA	01	Entrée CMA de YOM	02
Carr. Rue derrière SNEC	01	Entrée Chefferie HOUA	01	Résidence Préfet	02
		Carr SIM DZEDZE à HIALA	02	Rue CPFF	02

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans l'exécution des **projets d'énergies renouvelables** remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO). La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU) **Exercice 2024**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) porte 215** de la Commune de PETE-BANDJOUN contact : **691 80 56 53 /679 54 52 03** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) porte 215** de la Commune de PETE-BANDJOUN, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante Mille (50 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de PETE-BANDJOUN.

NB : Chaque soumissionnaire devra remplir une fiche de renseignement lors de l'acquisition du DAO auprès de la SIGAMP indiquant clairement, l'identité du soumissionnaire, les contacts téléphoniques valides, WhatsApp, une adresse électronique en cours de validité.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à la Mairie de PETE-BANDJOUN auprès de la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) porte 215**, au plus tard le **05 Mars 2024 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO/CPB/CIPM/2024 DU 06 Février 2024 POUR LE RENFORCEMENT DE L'ECLAIRAGE AVEC LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LE CENTRE URBAIN DE PETE-BANDJOUN, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI REGION DE L'OUEST

EN PROCÉDURE D'URGENCE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

NB : En plus du support physique, le support numérique des offres du prestataire devrait être contenu dans une clé USB à intégrer dans l'enveloppes de l'Offre Technique du soumissionnaire.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres, est de **Cinq (05) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement financier ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12). Le montant de la caution est fixé ainsi à : **600 000 (Six cent mille) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de **moins de trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 05 Mars 2024 à 11 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de PETE-BANDJOUN dans la salle du Musée de la Mairie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture.
- Pièces administratives absentes ou non conforme et non régularisée après 48 heures,
 - Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
 - Être suspendu de la commande publique, ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le **MINMAP**
 - Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun marché public lors des 3 dernières années.
 - Note technique générale inférieure à **75% en valeur relative** soit **48/63 Oui** en **valeur absolue** par rapport aux sous-critères essentiels.
 - Absence d'un sous détail de prix unitaire quantifié,
 - Non-conformité du modèle de soumission.

NB : La Caution de soumission de chaque soumissionnaire sera authentifiée par les soins du Maitre d'Ouvrage.

1. 2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux **primordiaux ou clés** pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	Critères essentiels
1	Présentation générale de l'offre
2	Références de l'entreprise
3	Moyens humains
4	Moyens matériels
5	Spécifications techniques

15. Attribution

Le Maire de la Commune de PETE-BANDJOUN attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions administratives et techniques requises et dont l'offres financières est évaluée la **MOIN-DISANTE**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de PETE-BANDJOUN auprès de la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP contact : 691 80 56 53)** ou au Service Technique de la Commune de PETE-BANDJOUN (contact 656 16 17 55).

BANDJOUN le 13 Février 2024

Le MAIRE

MAPTUE FOTSO Nicky love

COMMUNE D'AKOEMAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2024 DU 19/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP TRANSFERE A LA COMMUNE D'AKOEMAN, EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La présente Consultation a pour objet l'exécution des **travaux de construction de quatre (04) forages équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localités de la Commune d'Akoeman, Département du Nyong et So'o, Région du Centre**

Localité	Nbre de forages	Département	Arrondissement	Montant prévisionnel En f CFA
OVANG	01	NYONG ET SO'O	AKOEMAN	8 500 000
EKONONG	01			8 500 000
BIFINDI ECOLE	01			8 500 000
NGOUMBOU PONT SO'O	01			8 500 000
TOTAL	04			34 000 000

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :
Les études géophysiques et d'implantation des forages;
L'implantation des forages ;
L'installation du chantier
Les travaux de foration et d'équipements de PMH ;
Le Développement, pompage et essais de pompage ;
Les travaux de superstructure
Analyse d'un échantillon de l'eau;
La murette de clôture en agglos de 15 x 20 x 40 crépis ;
Fourniture d'un trousseau de clé de dépannage et formation de deux artisans pour entretien et maintenance.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises ou groupement d'entreprise de droit Camerounais spécialisées dans le domaine des travaux hydrauliques.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2024.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Akoeman Département du Nyong et So'o, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de AKOEMAN sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale d'Akoeman d'une somme non remboursable de **Trente-cinq mille (35 000) Francs CFA** représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offres rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) Original et six (06) Copies marqués** comme telles devra parvenir au Service des affaires Générales de la Commune d'Akoéman Département du Nyong et So'o au plus tard le **22/03/2024** à 12 heures locales et porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2024 du 19/02/2024 en procédure d'urgence pour les travaux de construction de quatre (04) forages équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localités de la Commune d'Akoeman, Département du Nyong et So'o – Région du Centre –

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **six (6) mois**.

9. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier rang agréé par le ministre en charge des Finances et d'un montant égal a six cent quatre-vingt mille (**680000**) francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres. En l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, l'offre sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune d'Akoeman le **22/03/2023 à 13 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires.

a) Dossier administratif

- ° Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai réglementaire de 48h.
- ° Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

b) Offre technique

- ° N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années comme cocontractant principal, d'un chantier de construction d'au moins un forage équipé de PMH ou d'adduction d'eau
- ° Note technique inférieure à 90 % des critères essentiels ;
- ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- ° Non possession en propre ou en location d'au moins un atelier complet pour foration

c) Offre financière

- ° Offre financière incomplète
- ° Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;
- ° Sous détail des prix unitaires incomplet à plus de 10% du nombre total des sous détails des prix unitaires

Critères de qualification.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Le chiffre d'affaires (oui/non) ;

Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;

La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ;

L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;

L'organisation, la méthodologie d'exécution des travaux, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ;

L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non) ;

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la **moins disante** à condition que le coût du projet ne soit pas anormalement bas.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Akoeman au Service des Affaires Générales.

Contre toute corruption.

Pour toute tentative de corruption ou de mauvaise pratique, bien vouloir la **CONAC** au numéro **VERT 1517**.

YAOUNDE le 19 Février 2024

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

CAMEROUN HOTELS CORPORATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CHC S.A./HILTON/CIPM/2024 DU 19 FEVRIER 2024 POUR L'ACQUISITION DE HUIT (08) VEHICULES NEUFS AU PROFIT DE LA CAMEROONHOTELS CORPORATION ET DU HILTON HÔTEL, BOULEVARD DU 20 MAI, A YAOUNDÉ, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CHC S.A. EXERCICE BUDGÉTAIRE : 2023 IMPUTATIONS : 100.51 ET 90.01

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général p.i de la Cameroon Hotels Corporation (CHC) S.A., Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'acquisition de huit (08) véhicules neufs au profit de la Cameroon Hotels Corporation et du Hilton Hôtel, boulevard du 20 mai, à Yaoundé, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres comprennent pour l'essentiel, huit (08) véhicules neufs dont les caractéristiques sont détaillées dans le Descriptif de la Fourniture. Il s'agit des véhicules suivants :

- Un véhicule de tourisme SUV automatique 4x2, 1.8L destiné au Directeur des Affaires Générales ;
- Un véhicule de tourisme SUV automatique 4x4, 1.8L destiné au Directeur /Responsable du Développement ;
- Un véhicule pickup, double cabine automatique 4x4, 2.4L destiné au Directeur/Responsable des Opérations ;
- Un véhicule pickup, double cabine automatique 4x4, 2.4L destiné au Directeur des Affaires Financières du Hilton ;
- Un véhicule utilitaire VAN (fourgonnette) 4x2 destiné au Service des Achats ;
- Une camionnette frigorifique 7.5 T destiné au transport des vivres ;
- Un mini bus de tourisme climatisé, 30P, 4X2 destiné au transport des clients du Hilton ;
- Un véhicule SUV de type station wagon, climatisé, haut de gamme, automatique 4x4, 2.4L destiné au transport des Clients VIP.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **deux cent quatre vingt onze millions quatre cent soixante dix sept mille soixante deux (291 477 062) FCFA toutes taxes comprises.**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est décliné en **un Lot unique.**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tous les **concessionnaires automobiles** de droit Camerounais régulièrement installés sur le territoire national et exerçant dans la vente des véhicules neufs, ainsi qu'aux entreprises assujetties au régime du réel.

6. Financement

Le projet est financé par le budget d'investissement de la CHC S.A., Exercice 2023, Imputations : 100.51 et 90.01 .

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cameroon Hotels Corporation (CHC) S.A., Tel : 681 79 81 06, Service des Marchés de la CHC S.A., sis au 1^{er} étage du Centre Commercial de la CHC S.A. connexe au Hilton, au Boulevard du 20 mai à Yaoundé, www.armp.cm dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier physique d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés de la CHC, B.P. 11110 Yaoundé, **Tél. : 237 681 79 81 06**, sis au 1^{er} étage du Centre Commercial de la CHC S.A. connexe au Hilton au boulevard du 20 mai à Yaoundé, dès Publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cent cinquante mille (150 000) Francs CFA**, payable au compte spécial « **CAS – ARMP 335988** » ouvert dans toutes les agences de la BICEC, assorti d'un reçu dûment établi.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés de la CHC S.A., sis au 1^{er} étage du Centre Commercial de la CHC S.A. connexe au Hilton à Yaoundé, au boulevard du 20 mai, au plus tard le **11 Mars 2024 à 15H30** précises et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 001/AONO/CHC S.A./HILTON/CIPM/2024 DU 19 Février 2024

POUR L'ACQUISITION DE HUIT (08) VEHICULES NEUFS AU PROFIT DE LA CAMEROON HOTELS CORPORATION ET DU HILTON HÔTEL, BOULEVARD DU 20 MAI, A YAOUNDÉ, EN PROCEDURE D'URGENCE

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai prévu pour la livraison des fournitures, objet du présent Appel d'Offres est de **cent cinquante (150) jours**, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant la livraison des fournitures.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier Ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou une compagnie d'assurances figurant sur la liste de la pièce 12 du DAO, d'un montant **deux millions neuf cent mille (2 900 000) Francs CFA** et d'une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier Ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou une compagnie d'assurances figurant sur la liste de la pièce 12 du DAO. Le support de publication habilité est le Journal des Marchés de l'ARMP (JDM).

Nb : Aucune mention distinctive ne doit figurer sur l'offre. A cet effet les soumissionnaires sont priés de prendre toutes les dispositions y relatives.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **11 Mars 2024 à 16h30**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CHC S.A. au troisième (3^{ème}) étage sis au Centre Commercial de la CHC S.A., connexe au Hilton, au boulevard du 20 mai à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une (01) personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'attention des Soumissionnaires est attirée sur le fait que la Commission Interne de Passation des Marchés examinera de près les diverses composantes des offres et notamment les points suivants :

14.1 Critères éliminatoires

a) Offre administrative incomplète pour :

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après la date d'ouverture des offres ;

Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

b) Offre technique incomplète pour :

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

L'absence de prospectus en couleur accompagné des fiches techniques du fabricant ;

L'absence d'un document attestant de l'homologation des véhicules à acquérir par le Ministère en charge des Transports ;

N'avoir pas satisfait au moins quatorze (14) des dix huit (18) critères essentiels ;

Surface financière insuffisante ou inférieure 100 000 000 FCFA minimum ;

Non-conformité des véhicules aux spécifications majeures telles que décrites dans le Descriptif des Fournitures, notamment : la cylindrée totale, la puissance, la garde au sol, la transmission aux roues (4x2 traction pour véhicules 4x2, et 4x4 propulsion pour 4x4), le carburant.

c) Offre financière incomplète pour :

Absence d'un prix unitaire quantifié ;

Non-conformité de la soumission au modèle du présent DAO.

14.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques et financières sera faite sur la base des critères essentiels suivants :

1. Présentation de l'offre : **1 critère** ;

2. Expérience du soumissionnaire : **3 critères** ;

3. Logistique : **1 critère** ;

4. Organisation et planning de livraison : **3 critères** ;

5. Caractéristiques techniques : **6 critères** ;

6. Certificats de garantie et d'authenticité : **2 critères** ;

7. Preuves d'acceptation des conditions du marché : **2 critères**.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire justifiant des capacités techniques et financières requises et dont l'offre sera jugée moins disante et substantiellement conforme aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres. Il devra satisfaire à 100% des critères éliminatoires et au moins quatorze (14) des dix huit (18) critères essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés de la CHC SA, B.P. 11110 Yaoundé, Tél. : 237 681 79 81 06, E-mail : info@chc-sa.net, marche@chc-sa.net.

YAOUNDE le 19 Février 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ENAMA FOUDA MAURICE

COMMUNE D'AKOEMAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°003/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2024 DU 19/02/2024, POUR LA REALISATION D'UN PROJET
DE TRAITEMENT DE POINTS CRITIQUES DU TRONCON DE ROUTE CARREFOUR SOUSPREFECTURE-
NGOUMBOU COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.(EN
PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Chapitre 94 – Intervention de l'Etat en Investissement, Exercice 2024, le Maire de la Commune d'Akoéman, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Akoéman, Département du Nyong et So'o, Région du Centre, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la réalisation d'un projet de traitement de points critiques du tronçon de route CarrefourSous-préfecture- Ngoumbo, Commune d' Akoéman, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement les opérations suivantes :

- Installation du chantier ;
- Amenée et repli du matériel ;
- Dégagement à la Pelle des abords de chaussée;
- Abattage d'arbres ;
- Remblais provenant d'emprunt ;
- Reprofilage rapide ;
- Curage et remise en forme de fossés et exutoires ;
- Création d'exutoires au bulldozer;
- Construction de la barrière des pluies.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de **26 000 000 (Vingt-six millions) Francs CFA**

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de travaux publics de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère des Travaux Publics (**MINTP**) Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Chapitre 94 – Intervention de l'Etat en Investissement, Exercice 2024

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie D'Akoéman (Service des affaires générales).

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie d'Akoéman (**Service des affaires générales**), dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **QUARANTE MILLE (40.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la **Recette Municipale d'Akoéman**.

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- Volume 1 : **Pièces administratives** ;
- Volume 2 : **Offre Technique** ;
- Volume 3 : **Offre Financière**.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans un grand pli extérieur scellé portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO, séparées par des intercalaires de couleur identique et reliées.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la **Mairie d'Akoéman**, au plus tard **le 22/03/ 2024 à 12 Heures** et devra porter la mention :

APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 003/AONO/C-AKOEMAN/CIPM /2024 DU 19 /02/2024, POUR LA REALISATION D'UN PROJET DE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES DU TRONCON DE ROUTE CARREFOUR SOUS-PREFECTURE -NGOUMBOU COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de **six (06) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCA de ladite garantie est de cinq cent vingt mille francs CFA (**520 000 FCFA**), valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard quinze (15) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant: **cinq cent vingt mille francs CFA (520 000 FCFA) Francs**, valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par l'autorité compétente des administrations concernées**. Elles devront **obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres**. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances** ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps** à la **Mairie d'Akoéman le 22/03/ 2024 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

a) Dossier administratif

° Absence ou non-conformité d'une administrative au-delà de 48 h (*sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa 9) du code des marchés*);

° Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

b) Offre technique

° Note technique inférieure à **80 %** ;

° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

c) Offre financière

° Offre financière incomplète

° Omission d'un prix quantifié du devis estimatif

Critères de qualification.

L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;

Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;

Les moyens matériels et équipements essentiels (oui/non) ;

Le chiffre d'affaires (oui/non) ;

la note méthodologie, le planning et la compréhension du projet (oui/non)) ;

la capacité financière ;

14. Attribution

- L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante à condition que le coût du projet ne soit pas anormalement bas.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Akoeman (Secrétariat Général), ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et So'o

Additif à l'Appel d'Offres

Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur.

Contre toute corruption.

Pour toute tentative de corruption ou de mauvaise pratique, bien vouloir la CONAC au numéro VERT **1517**.

YAOUNDE le 19 Février 2024

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE DE MASSANGAM

ADDITIF N° 05/A/C-MGAM/SG/SPM/2024REF: « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-IVASSANGAM/C1PM/2024 DU 25/01/2024 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION ELECTRIQUE EN BT CABLE 3.50 MM2 DU MARCHE MASSANGAM VERS LA TRIBUNE MUNICIPALE, ET EN BT/MT MONO DANS LES QUARTIERS NJIMELOUO ET MABOU (LOT N° 01) ; ET LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION BT MONO DU CARREFOUR NJIKOUONDA, VILLAGE MATOUFA, ARRONDISSEMENT DE MASSANGAM (LOT N°02) DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM, DEPARTEMENT DU NOUN. REGION DE L'OUEST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Mairie de MASSANGAM (Service des Marchés Publics) au plus tard le 21/02/2024, à 12 heures locale et devra porter la mention :</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Mairie de MASSANGAM (Service des Marchés Publics) au plus tard le 21/02/2024, à 08 heures locale et devra porter la mention :</p>

MASSANGAM le 16 Février 2024

Le MAIRE

MFOPOU ABOUBAKAR

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !